



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

s

1765,3

nr.

Mercur

511<sup>s</sup> - - 1765,3

**<36617681200015**

**S**

**<36617681200015**

**Bayer. Staatsbibliothek**



MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
MARS 1765.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.  
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.  
PRAULT, quai de Conti.  
DUCHESNE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, rue Saint Jacques.  
CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

**BIBLIOTHECA  
REGIA  
MONACENSIS.**

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 30 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

*Étrangers*, qui voudront faire venir le *Mercure*, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux*, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au Bureau du *Mercur*. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale, par laquelle ce Recueil sera terminé; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

M A R S 1765.

---

ARTICLE PREMIER.

---

*PIECES FUGITIVES*  
EN VERS ET EN PROSE.

---

*LETTRE à M. DE LA PLACE.*

**M**ONSIEUR,

LES savans d'un certain ordre ne trouvent de délassément dans leurs travaux littéraires qu'en en changeant l'espece ; c'est alors que le Philosophe le plus grave ne craint pas de se dérider : tel étoit le Père

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

*Oudin*, si célèbre dans la *société* par son érudition, & qui a été aimé & respecté de tous les Gens de Lettre de ma Province. Il est l'auteur de la bagatelle que je vous envoie, qui, par sa nature & par la manière dont le sujet est traité, me paroît mériter de trouver place dans votre Journal. On doit regarder le *Mercur*e comme une bibliothèque générale faite pour recueillir tout ce qui peut contribuer à l'amusement & à l'instruction du Public.

J'ai l'honneur d'être, &c.

---

## RÉCHERCHES SUR LA BARBE.

PAR le Père OUDIN, Jésuite\*.

**J**E crois que le mot *barbe* vient des Celtes, dans la langue desquels *bar* signifie l'homme & *barb* la virilité. Quoi qu'il en soit, voyons quelles ont été les différentes manières de porter la barbe en divers pays, & en divers tems ; & consultons les Auteurs, tant profanes que sacrés.

I. On ne doute pas que les premiers hommes n'aient porté la barbe telle que

\* Mort à Dijon le 28 Avril 1752.

la nature la leur donnoit. Ils la regardoient comme une prérogative qui marquoit la supériorité de leur sexe & la force propre à l'âge viril. Cette idée est naturelle ; aussi est-elle commune ; on la trouve dans tous les tems & chez tous les peuples.

Les Espagnols en ont conservé l'expression bien marquée en leur langue. Pour dire , c'est un homme de cœur , ils disent : *es hombre de barba* , c'est un homme de barbe. Adressons-nous aux Poëtes pour le peu de traditions qui nous restent des premiers siècles. Ils nous représentent toujours les grands hommes des temps héroïques fournis d'une longue barbe. Bacchus , le plus ancien conquérant dont il soit fait mention dans l'histoire profane , étoit barbu ( témoin *Diodore de Sicile* ) , de même que les *Hercules* , car il y en a plus d'un. Dans la vie de *Thésée* , écrite par *Plutarque* , il est parlé de la grande barbe de ce Héros. Les Grecs & les Troyens laissoient croître leur barbe. Dans le vingt-quatrième livre de l'*Iliade* , vers 164 , on voit *Priam* , affligé de la mort de son fils *Hector* , se couvrant de cendre & de poussière les cheveux & la barbe. Il en est encore parlé , *Iliad.* XXII , 78 , & XXIV , 516. Il est parlé de la barbe de *Diomède* , *Iliad.* X , 454 , & de celle d'*Ulysse* dans

## 8 MERCURE DE FRANCE.

l'Odyssée, *XVI*, 176, *XVIII*, 268, *XIX*, 473. *Virgile* parle de la barbe d'*Hector*, *Æn.* *II*, 277. *Juvénal*, *Sat.* *10*, vers 253, fait mention de la barbe d'*Antiloque*, fils de *Nestor*. *Virgile* nous fait bien penser que les Latins du temps d'*Enée* étoient barbus, lorsqu'il représente, *Æn.* *X*, 838, *Mézentius* la poitrine couverte de sa longue barbe, *fusus propexam in pectore barbam*. Un certain *Ebusus*, du parti des *Rutulois*, *Æn.* *XII*, 300, dans le fort d'une attaque, voit le feu à sa barbe longue & épaisse, *olli ingens barba reluxit*. *Servius* nous dispense d'en dire davantage, & de détailler les exemples. Il nous dit, une fois pour toutes, que les Héros, c'est-à-dire les hommes chantés par les anciens Poëtes, ne se rondoient point le menton, bien loin de le raser. Il fait cette observation sur le vers 593, du troisième livre de l'*Æneïde*. Avouons cependant que le *Laocoon* de la vigne Farnése n'a qu'une demi-barbe. L'ouvrier l'a fait exprès. La longueur des poils auroit caché la poitrine de la statue; il a voulu par-tout découvrir son art. C'est, je pense, par la même raison, que dans l'apothéose d'*Homère*, représentée sur un marbre qui se conserve à Rome dans le Palais des Princes *Colonne*, & dont le Père de *Montfaucon* a donné

l'empréinte dans ses antiquités, tom. 5, p. 168 ; ce Poëte paroît avec une barbe assez courte : au lieu que les anciens Auteurs lui en donnent une belle & longue.

Les Savans n'avoient garde de le faire paroître sans cette décoration. Ils ont toujours été dans la persuasion qu'une barbe bien fournie & bien venue assortissoit très-bien une tête docte. *Pline* le dit joliment dans une de ses lettres : *Barba sylvosa & pulcrè alita, quamvis res ipsa sit exterior & fortuita, inter hominis eruditi insignia recensetur.* Aussi est-il rare de voir un portrait de savant sans barbe. Les uns l'ont plus longue, les autres plus courte, chacun selon ses facultés. On en voit de rondes, de quarrées, de fendues, de pointues, de frisées, de partagées en petits flocons & en queues de lézard. La seule inspection d'un livre d'éloges en fera plus voir en un moment que je n'en pourrois décrire. Enfin ce n'est que depuis environ cinquante ans que l'on a pu se mettre dans la tête que l'érudition n'est pas incompatible avec un menton ras.

Une petite historiette racontée par *Paul Jove*, dans l'éloge de *Francesco Filelfo*, montre bien jusqu'à quel point quelques savans étoient jaloux de leur barbe. Il étoit question de la quantité ou de l'accent d'une

syllabe grecque entre cet Italien & un Professeur Grec de naissance, nommé *Timothée*. L'un soutenoit que la dernière syllabe d'un mot étant brève, il falloit un circonflexe sur la pénultième : l'autre prétendoit que l'accent devoit être aigu, parce que la dernière étoit longue. On gage, l'un sa barbe, & l'autre une certaine somme. Le pauvre *Timothée* perdit, & quelque offre qu'il fit pour racheter sa barbe, l'impitoyable *Filelfo* la lui fit couper, & la garda chez lui comme un monument éternel de sa victoire. *In familia erudite victoria trophaum remansit*. Il pouvoit se vanter d'avoir fait la barbe à son homme. Ceci me rappelle ce que j'ai lu dans une lettre de *M. Servien*, que le Cardinal de *Richelieu*, parlant du Père *Joseph*, disoit qu'il n'y avoit homme au monde qui pût faire la barbe à ce Capucin, quoiqu'il y eût belle prise.

La barbe de *Socrate* étoit si fameuse, que *Perse* (sat. iv, 1) croit le désigner suffisamment en le nommant le pédagogue *barbu*, *barbatum magistrum*.

Je ne dois pas oublier la barbe d'*Anacréon*. Ce Poëte si galant a eu soin d'avertir la postérité qu'il l'avoit belle & bien entretenue. Alors la propreté ne consistoit pas à se faire raser tous les matins, & à ne

laisser paroître aucun poil sur le menton, mais à présenter une barbe bien peignée & parfumée. Ces deux manières de propreté ne sont guères moins incommodes l'une que l'autre. On croira sans peine qu'une barbe telle qu'étoit celle d'*Anacréon*, annonçoit dès la première vue un homme de plaisir. Mais on ne croira pas si aisément que porter la tête rasé jusques par-dessus les oreilles avec un toupet de cheveux en rond sur le sommet, justement comme on voit les jeunes Capucins, fût alors la coëffure la plus voluptueuse. Cependant la chose est vraie, & je pourrois en donner des preuves sans réplique, s'il étoit ici question de cela. Je ne le dis qu'en passant. Si les Capucins avoient paru en ce temps-là, & dans la Grèce, ils n'auroient pas pris cette manière de façonner leurs cheveux, qui étoit laissée en propre à ceux des jeunes gens qui se nommoient *pueri delicati* : au lieu que ceux qui étoient *ingenti*, portoitent la chevelure longue, comme il paroît par le *Phedre* de *Platon* & autres. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Revenons à nos barbes.

Les Egyptiens, dans les grands deuils, c'est-à-dire à la mort de leurs proches, de leur Roi & de leur bœuf *Apis*, laissoient croître leurs cheveux & coupoient leurs

barbes. C'est ce qu'on voit dans *Théodore II*, 36; *Diodore de Sicile II*, 3, *Pline VIII*, 46. Hors de-là, & pour l'ordinaire, ils portoient les cheveux courts & la barbe longue. Si le chat de la maison se laissoit mourir, toute la famille se rasoit seulement les sourcils : c'étoit le petit deuil. *Hérodote*, II, 66. Pour la mort du chien de la maison, le deuil étoit extraordinaire : on se rasoit & la tête & tout le corps. *Idem*, *ibid.* Les Prêtres étoient toute leur vie comme ceux qui avoient perdu leur chien. Ils devoient tous les trois jours se raser tout le corps. *Idem*, *ibid*, cap. 37.

Les Ethiopiens s'épargnoient la peine de couper leurs cheveux, qui étoient par eux-mêmes assez courts. Ils les portoient donc d'ordinaire tels que la nature les leur donnoit, de même que la barbe; c'est-à-dire crépus. *Pline*, II, 78. La frisure ne leur coûtoit rien, le soleil en faisoit toute la dépense.

Les Indiens y cherchoient plus de finesse. Ils portoient à la vérité la barbe de toute sa longueur naturelle (*Diodore*, IV, 5, *Curtius*, VIII), mais ils y ajoutoient des couleurs artificielles. *Strabon*, liv. 15. La mode n'en est pas encore passée. La première chose que fait un Indien en se levant le matin, c'est de se baigner, & puis de

se faire appliquer différentes couleurs sur la barbe & sur tout le corps. Le même *Strabon*, liv. 17, dit que les Maures ne favoient ce que c'étoit que de couper leurs barbes. *Pline*, *XVI*, 28, nous apprend que parmi les Arabes il y avoit partage : Les uns portoient la barbe entiere, les autres se rasoient le menton, & se réduisoient à la moustache. Expliquons ceci en passant. Les Arabes ne connoissoient que deux moyens de gagner leur vie : le trafic & le brigandage. Ces deux professions partageoient également toute la Nation. *Pline* le dit, *ibid.* Or la portion de ces peuples qui s'adonnoit à commercer gardoit sa barbe. L'autre portion qui trouvoit qu'il étoit plus beau de battre l'estrade ou de détrousser les passans, ne portoit que la moustache. C'est ce qu'on voit encore à présent parmi les Turcs.

Quelques Auteurs font honneur aux Arabes de l'invention de la moustache. *Plutarque*, dans la vie de *Thésée*, en donne la gloire aux Abantes, ancien peuple de l'Isle d'Eubée, que nous appellons *Négrepont*, desquels *Hérodote* fait une mention honorable, l. 1, ch. 146. Comme les Abantes étoient fort belliqueux, ils se raserent tout le devant de la tête, afin que dans la mêlée leurs ennemis n'eussent point

#### 14 MERCURE DE FRANCE.

de prise sur eux pour les accrocher ; & en même temps ils laisserent croître leur chevelure par derrière pour leur montrer qu'ils ne craignoient pas d'être pris en fuyant. *Plutarque* cite *Homère*, & il est vrai que cet ancien Poëte l'insinue, *Iliad. II*, dans le dénombrement des troupes, vers 49.

La mode étoit chez les Perses de se raser dans le deuil, comme faisoient les Egyptiens. Hors de là ils portoient donc la barbe non rasée. *Strabon*, liv. 16, en dit autant des Assyriens. Il y a ici quelques réflexions à faire. Du temps d'*Alexandre*, les Perses se rasoient la barbe. On le voit par ce que dans le deuil ils se coupoient les cheveux. 2 *Curtius*, x, 5. Il faut donc dire que les Perses demeurèrent barbus tandis qu'ils se soutinrent ; mais que quand ils se furent ramollis & livrés aux délices, ils ne s'accommoderent plus de leurs barbes.

Pour les Assyriens, il y a eu de la variation. *Sémiramis* introduisit une nouvelle manière de se mettre. *Justin* l'a remarqué, livre 1, 2. Elle voulut que tout son peuple se mît comme elle. On conçoit bien dès-là que dans toute l'Assyrie on ne vit plus de barbe. C'est à quoi cette Reine dut être plus attentive, dans le dessein où elle étoit de se faire passer pour homme. Le défaut de barbe l'auroit trahie, quelque précau-

tion qu'elle pût prendre d'ailleurs. Et apparemment la mode des mentons unis dura au-delà du regne de *Sémiramis* ; car l'histoire nous apprend que *Ninias*, son fils, passa ses jours avec les femmes ; exemple qui fut suivi par ses successeurs jusqu'à *Sardanapale*, qui portoit même l'habit de femme. *Justin*, l. 3. Ainsi on peut croire que depuis *Sémiramis*, jusqu'à ce que l'empire des Assyriens fût transporté aux Médes, les barbes ne furent pas à la mode dans l'Assyrie ; mais dans la suite l'usage en revint.

Le même usage étoit commun dans toute la Grèce. Je ne vois guère que les Lacédémoniens qui aient eu le menton ras. C'est ce qu'*Athénée* nous apprend, liv. 13, ils portoit tous la moustache, parce qu'ils étoient soldats nés. Pour les en faire ressouvenir, lorsque leurs Ephores ou Magistrats entroient en charge, ils commençoient par publier que tous les Citoyens eussent à se faire raser le menton. Concluons de là que les Lacédémoniens auroient volontiers conservé leur barbe dans son état naturel, puisqu'il leur falloit si souvent réitérer l'ordre de la couper.

Les Athéniens ne se piquoient pas de bravoure, aussi ne portoit-ils point de moustache. Ils se piquoient de politesse &

## 66 MERCURE DE FRANCE.

d'érudition, aussi les barbes y étoient-elles à la mode. On le voit par une comédie d'*Aristophane*, à laquelle les traducteurs latins donnent le titre de *Concionatrices*, & que nous pourrions nommer l'*Assemblée des femmes*. Le Poëte, pour faire sentir le ridicule des assemblées de tout le peuple, où les choses les plus importantes se terminoient, fait paroître des femmes de toute condition, qui s'étant levées avant leurs maris, dont elles prennent les habits, tiennent une assemblée dans le lieu ordinaire, & y font des loix à l'avantage de leur sexe. Mais, pour ne manquer à rien, elles s'attachent des barbes postiches; & la première chose que la directrice de l'assemblée leur demande, c'est : *avez-vous des barbes ? Habetis barbas ?* Il est vrai que quelques Athéniens se rasoient, mais ils étoient exposés aux railleries des Philosophes & des Poëtes : comme celui à qui *Diogene* demanda s'il étoit mécontent de la nature pour l'avoir fait naître homme ? & comme ce *Straton* qu'*Aristophane* a traité si durement.

*Alexandre*, avant la journée d'Arbelles, fit couper toutes les barbes de son armée. *Plutarque* en apporta la vraie cause. Voici ses paroles dans la vie de *Thésée*, telles qu'*Amyot* les a rendues. *Alexandre* le

Grand commandoit à ses Capitaines qu'ils fissent faire les barbes ( il falloit dire mentions, c'est la force du terme grec ) aux Macédoniens, à cause que c'est la plus aisée prise & plus à la main qu'on sauroit avoir sur son ennemi en combattant, que de le saisir à la barbe.

Les Ptolomées & autres successeurs d'*Alexandre* reprirent la barbe, comme on le voit par leurs médailles. Par celles d'*Alexandre* il n'en paroît aucun vestige. Quand il ne se la seroit pas fait raser, il ne devoit pas en avoir beaucoup, vu son âge & son tempérament. Qui fait s'il ne fit point poser la barbe à toute sa Cour & à toute son armée, parce qu'il n'en avoit point lui-même?

Les changemens qui arriverent à Rome dans la manière de porter la barbe, sont plus marqués dans les monumens qui nous restent de l'antiquité. Ce fut l'an 454 de la fondation de Rome que l'on y vit pour la première fois des barbiers. *Pline*, VII, 59, le dit formellement. Jusques-là les Romains portoient chevelure & barbe longue & sans culture, ajoute *Pline*. *Varron* ( 1 ) l'avoit dit auparavant. Je ne dirai

( 1 ) *Omnino tonsores in Italiam primum venisse ex Sicilia dicentur post annum 454. Olim tonsores non fuisse, adsignificant antiquorum statua, quod*

## 18 MÉRCURE DE FRANCE.

pas en quel temps les barbiers avoient commencé à travailler en Sicile ; je ne le fais pas. Il est sûr qu'ils y étoient connus cent ans avant qu'ils le fussent à Rome, puisque *Cicéron* raconte que le vieux *Denys* n'osant se fier à aucun barbier, se faisoit raser par ses filles. *Tusc. V, 20.* Je ne dirai pas non plus en quel temps les Toscans & les Tarentins commencèrent à se raser. Je sais seulement qu'ils le faisoient. *Théopompus* le dit, & il écrivoit cinquante ans avant la naissance d'*Alexandre*. Il étoit contemporain du vieux *Denys*.

Les barbiers reçus à Rome n'eurent pas d'abord main-levée pour travailler sur tous les mentons. Depuis l'an de Rome 454 jusqu'au temps du jeune *Scipion*, la mode fut de ne se raser que jusqu'à l'âge de quarante ans. Voyez *Aulu-Gelle*, liv. III, ch. 4. *Scipion*, le destructeur de Carthage, fut le premier des Romains qui se rasa tous les jours de sa vie, suivant le rapport de *Pline*, *ubi supra*. Cela vint à la mode ; de sorte que depuis son temps jusqu'à celui de l'Empereur *Adrien*, qui succéda à *Trajan* l'an de Rome 870, les barbes romaines ne paroissoient que dans les deuils : auquel cas il étoit du cérémonial de se laisser aussi  
*pleræque habent capillum & barbam magnam. De re rustica II, 11.*

croître les cheveux. Voyez *Lucain*, II, 372. Hors de ces occasions les Romains alloient tonsus & rasés, ainsi qu'il paroît par leurs statues, médailles & bas-reliefs.

La coupe de la première barbe étoit chez eux un jour de fête célèbre. On le voit par plusieurs endroits de *Martial* & par *Juvenal*, *sat.* III, 186. *Néron* marqua la sienne par des jeux qui furent nommés *Juvenales*.

Dois-je mettre ici ce que j'ai lu dans un Auteur très-habile (*Hadr. Junius, de toma, cap.* 11), que les vieux Romains étoient si jaloux de leurs barbes, que par une loi des douze tables il étoit défendu aux femmes de se raser les joues. Cette loi est rapportée par *Cicéron, de leg.* I, 1, *mulieres genas ne radant*. C'est, dit cet Auteur, que les femmes se rasoient pour se faire venir de la barbe, ce que les hommes ne vouloient pas. Cette réflexion est aussi fautive qu'impertinente. L'endroit des douze tables fait assez voir que cela ne tendoit qu'à modérer dans les femmes, à la mort de leurs proches, les démonstrations extérieures de leur douleur, qu'elles ne devoient pas porter jusqu'à s'égratigner & s'ensanglanter le visage.

*Adrien* remit la barbe à la mode : ce fut, dit-on, pour couvrir quelques cic-

## 20 MERCURE DE FRANCE.

trices qui lui restoient des coups qu'il avoit reçus à la guerre. Si ses médailles sont ressemblantes, il ne la portoit pas bien longue. Depuis *Adrien* les médailles présentent en foule des mentons barbus. On en rencontre par-ci par-là quelques-uns d'unis. *Heliogabale* est du nombre. Il auroit voulu devenir femme ; & pour le paroître, il ufoit d'épilatoires.

*Julien* ne se contenta pas de la barbe impériale qui ombrageoit seulement les jouës & le menton, & avoit au plus deux doigts de jet. Il prit la barbe cynique, la plus vilaine qu'il y eût. Il fait dans son *Misopogon* une description de la sienne, qui n'en donne pas une idée fort gracieuse. Il la représente comme une forêt inculte & peuplée d'animaux convenables ; il les nomme sans façon : je ne l'imiterai pas. On connoît par cet ouvrage de *Julien*, que de son temps les barbes étoient bannies d'Antioche. Je crois que les Chrétiens (car c'est contre eux que le *Misopogon* fut écrit) voulurent marquer par-là à *Julien* qu'ils n'étoient pas de sa religion. Dans la suite on ne vit plus que longues barbes.

Les peuples septentrionaux, originaires des Scythes, & nommés *Celto-Scythes*, Gaulois, Celtibères, Germains, Pièces, Bretons, Getes, Goths, Saxons, Francs,

Bourguignons, &c. portoient demi-barbe avec moustache. On en voit la manière dans les bas-reliefs de la colonne *Trajane*, où les Daces sont représentés. Une autre preuve que toutes ces nations ne portoient pas la barbe longue, c'est que les Lombards, qui l'avoient telle, se distinguoient par-là des autres Barbares. Leur nom le marque, *Longobardi*, longues-barbes; comme *Ahenobardes*, barbe-rouffe.

*Edme Thomas*, que le Père *Montfaucon* nomme mal-à-propos *Aubons*, a fait graver dans son histoire d'Autun la figure antique de deux Druides. Ils ont l'un & l'autre une barbe d'un doigt de jet, la tête inférieure rasée, avec moustaches pendantes de-çà & de-là. Les Gendarmes les retrouffoient : les pierres antiques en font foi. Si nos Gaulois qui prirent Rome 364 ans après sa fondation, avoient été accoutumés à voir de longues barbes, auroient-ils été si frappés à la vue des Sénateurs assis à l'entrée de leurs maisons ; & ce soldat dont parle *T. Live*, lib. 7, 41, se seroit-il avisé d'aller badiner à la françoise autour de la barbe de *Papirius* ? Car il n'est pas dit que ce vénérable Père *Conscript* eût sur le menton rien d'extraordinaire. *César*, dans la description qu'il fait des Isles Britanniques, rend témoignages à la mousta-

## 22 MERCURE DE FRANCE.

che : *Prater labrum superius.* Suetone raconte que l'admiration que les Barbares, c'est-à-dire les Germains, avoient conçue pour la vertu de *Germanicus*, étoit telle qu'ils prirent le deuil à sa mort, & que quelques-uns de leurs Rois se firent couper la barbe: *Regulos quosdam barbam posuisse. De Germ. cap. 31.* Au rapport de *Tacite*, l'usage étoit parmi les Germains belliqueux, qu'un soldat parût en barbe jusqu'à ce qu'il se fût signalé par quelque acte de valeur : alors il avoit droit à la moustache.

Lorsque les Francs se fixerent dans les Gaules, ils la trouverent barbue. Les Romains y avoient introduit cette mode, & elle se maintint parmi les clercs, c'est-à-dire ceux qui savoient lire. Les Francs ne s'en piquoient pas : ils alloient à la guerre & à la chasse. Ainsi l'habit court & la moustache distinguèrent les gens de guerre des clercs & gens d'étude, qui étoient presque tous Romains, & portoient l'habit long & la barbe de même. Par-là on entend un petit fait que *Pasquier* rapporte, livre VIII, 9, & qu'il dit avoir lu dans nos vieilles chroniques. C'est que *Dagobert*, ayant reçu quelque chagrin d'un sien Gouverneur, lui fit faire la barbe. Ce Gouverneur étoit sans doute un clerc ; & *Dagobert* étoit jeune. C'étoit alors une vengeance bien dure !

*Charlemagne*, devenu Empereur des Romains, mit en honneur la barbe romaine. Il la portoit belle. Sous *Louis le Jeune* les mentons unis revinrent à la mode. *François I* ramena la barbe. *Pasquier* en marque l'occasion dans ses recherches. Ce Roi ayant été fortuitement blessé à la tête, d'un tizon par le Capitaine *Lorges*, sieur de *Montgommery*, les Médecins furent d'avis de le rondre. Il laissa croître sa barbe, pour regagner d'un côté ce qu'il perdoit de l'autre.

Un fait rapporté par *Guillaume de Tyr*, (liv. 11, ch. 11), montre qu'un débiteur, dans quelques occasions hypothéquoit sa barbe, & s'engageoit à l'abandonner à ses créanciers s'il ne payoit pas au jour marqué. *Baudouin*, Comte d'Edesse, feignit d'avoir engagé la sienne pour la somme de cinquante mille *micelots*, qu'il tira par ce moyen de son beau-père.

*Pasquier* continue : auparavant chacun portoit longue chevelure & barbe rase, maintenant chacun est tondu & porte longue barbe. Telle étoit donc la mode du temps de *Pasquier*, c'est-à-dire sur la fin du seizième siècle.

On connoît la barbe de *Henri IV*; mais quoiqu'il ne la portât pas longue, il paroît par les tableaux que la mode n'étoit pas

## 24 MERCURE DE FRANCE.

uniforme pour les barbes courtes, & que chacun la portoit comme elle lui venoit, qui plus qui moins.

Sous *Louis XIII* les barbes arrondies par les côtés, & terminées en pointe, furent en grande vogue avec la chevelure tombant sur l'épaule gauche & tondue sur l'oreille droite. Je pense que ce pouvoit être pour la commodité de porter le baudrier. Parurent ensuite les barbes en feuilles d'artichaud. Enfin les barbiers leur ont si bien donné la chasse, qu'il n'en a plus été question.

Voilà ce que les Auteurs profanes m'ont fourni. Passons à l'écriture sainte & à l'histoire ecclésiastique.

*La suite, au Mercure prochain.*



**ÉPI TRE**

---

---

*ÉPIÎRE à Mademoiselle DOLIGNY.*

**Q**U'EL est ce charme que j'ignore,  
*Doligny* ? viens me révéler  
Comment, à peine à ton aurore,  
Tu peux m'agiter, me troubler,  
Me remplir de tendres alarmes,  
M'arracher de si douces larmes,  
M'affliger & me consoler.  
Dis-moi, quel art, quelle magie  
Enfante ces brillans succès;  
Rends-moi compte de ton génie,  
Dévoile-moi tous tes secrets.  
Je fais bien qu'un jeune Français,  
Fidèle au Code de Cythère,  
Dira que ce sont tes attraits  
A qui tu dois cet art de plaire.  
Seize ans, une taille légère,  
De beaux yeux & de la fraîcheur;  
Seize ans ! voilà tout le mystère,  
Voilà ce qui séduit un cœur.  
Sans doute, . . . & ma philosophie  
Dût-elle s'en effaroucher,  
Je conviens avec modestie  
Que tu ne pourrois me toucher  
Si tu n'étois jeune & jolie.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Mais la jeunesse & la beauté  
 Ont-elles donc pour apanage  
 L'art de peindre la vérité,  
 De fixer notre esprit volage,  
 Et d'enchaîner la liberté ?  
 Non : c'est ta candeur qui m'enchaîne,  
 C'est ta pudeur qui me séduit,  
 Et cette éloquence touchante,  
 C'est ton cœur qui se reproduit.  
 Heureux enfant de la nature,  
 Conserve avec fidélité  
 Cette vertu sensible & pure,  
 Cette aimable simplicité.  
 Dans ce siècle de la licence,  
 Où le vice heureux & fêté  
 Brave l'honneur & la décence,  
 Et rit avec impunité ;  
 Où, si fausement ingénus,  
 Et nos *Phryniés* & nos *Lais*  
 Etalent aux yeux de *Paris*  
 Les trésors qu'elles ont conquis,  
 Et les mœurs qu'elles ont perdues,  
 Où l'art de vendre & d'acheter  
 Se traite avec tant de justesse ;  
 Où l'on fait le prix de *Lycrèce*  
 Pour peu que l'on sache compter.  
 Quelle volupté pour un sage  
 De voir la beauté, les talens,

Demeurer au troisième étage,  
 Et briller sans ameublemens !  
 Qu'il est beau de voir *Zénide*,  
 Le front couronné de lauriers,  
 Mépriser la foule insipide  
 Qui frédonne dans les foyers ;  
 Et fuyant un éclat vulgaire,  
 Sous la garde de l'amitié,  
 S'en retourner chez elle à pié,  
 Et donnant le bras à sa mère !  
 Ah ! tu connois le vrai bonheur,  
 Ton sort est seul digne d'envie,  
 Et l'innocence de ton cœur  
 Fera le charme de ta vie.  
 Irois-tu, d'un art imposteur,  
 Empruntant les viles souplesses,  
 Descendre à de feintes caresses,  
 Ou subjuguier avec hauteur ?  
 Pourrois-tu bien, tendre & parjure,  
 De *Vénus* troquer la ceinture  
 Pour un collier de diamans,  
 Et les plaisirs de la nature  
 Pour de tristes amusemens ?  
 Va, tous ces biens font le partage  
 D'un esprit faux & malheureux.  
 On n'est point consolé par eux :  
 On traîne des jours odieux  
 Dans les liens de l'esclavage ;

28    **MERCURE DE FRANCE.**

On pleure l'emploi du bel âge,  
Et l'on sent au fond de son cœur  
Qu'on a laissé là le Bonheur  
Pour courir après son image.

---

*ÉPITRE en forme d'étrènes à M. le  
PRINCE de \*\*\*, par M. le Chevalier  
DE JUILLY THOMASSIN, de l'Académie  
Royale des Sciences & Arts d'An-  
gers & de celle de Montauban.*

**P**OUR m'acquitter de l'humble hommage  
Qu'aujourd'hui je vous dois si légitimement,  
Prince, irai-je, selon l'usage,  
Vous faire un pompeux compliment  
Que la bouche prononce & que le cœur dément ?  
Vous ririez de ce verbiage ;  
Moi, je l'essairois vainement.  
J'ignore l'art heureux de farder mon langage :  
Mon cœur ne l'est pas plus que mon visage....  
S'il ne falloit que parler franchement,  
Que vous montrer le plus vif sentiment ;  
Et sans apprêt, sans étalage,  
Vous prouver au besoin un entier dévouement ;  
Qui le feroit plus aisément ?  
Qui sauroit sur mon âme avoir cet avantage ?  
Nul à la Cour certainement.

Mais, par malheur, & quel dommage !

Mon zèle ne peut rien, mes vœux pas davantage.

Ah ! s'ils étoient heureux comme ils sont ingénus,

Qui, vous surpasseriez en dons le plus prospères,

En plaisir, en vigueur, en âge, en revenus,

*Nestor, Hercule, Epicure & Crésus.*

Mais mes souhaits les plus sincères

Vous seroient souhaits superflus ;

Et mes plus ardentes prières

Ne vous feroient pas vivre un seul instant de plus.

Faut-il donc que mes vœux ne soient que des chimères ?

Irai-je, par un autre abus,

Louer votre valeur, vos exploits, vos vertus ;

Et cet esprit \*, & ces lumières,

Qu'ailleurs on ne trouveroit guères ?

Vous dormiriez à ce Phébus.

Célébrerai-je enfin l'éclat qui vous décore,

Et ce facile accès qui vous illustre encore,

Et cet art d'obliger jusques dans le refus,

Et cet aspect charmant qui fait qu'on vous adore ?

Je vous ennuirois toujours plus. . . .

Je suis à bout : comment n'être pas téméraire ?

Comment vous admirer, vous chérir & se taire ?

Quand la fourbe & l'orgueil triomphent en ce jour,

Ne pas pouvoir vous faire un doigt de cour,

\* On pourroit bien dire de M. le Prince de .... ce qu'on disoit du Prince de Condé, que personne à la Cour ne se connoissoit mieux que lui en quyrages d'esprit.

30 MERCURE DE FRANCE.

Ma foi , cela me désespère ! . . .

J'aurois beau , je le vois , vous parler sans détour :  
L'éloge le plus vrai ne peut que vous déplaire :

Phénomène rare à la Cour ,  
Très-digne assurément d'être mis au grand jour ,  
Et chanté par toute la terre ! . . .

Voilà , Seigneur , ce que j'oserai faire.

*A Arc en Barrois le premier Janvier 1765.*

---

*A M. DE LA PLACE , Auteur du Mercure.*

J'AI vu , Monsieur , avec surprise dans le dernier Mercure une Ariette qui a tant de rapport avec celle que je fis il y a trois mois pour une jeune & charmante Demoiselle de mon quartier (*Troyes*) , que je ne puis m'empêcher de vous adresser la mienne pour prouver à ceux qui l'ont vue & chantée dans le temps , qu'on peut se rencontrer , quoique fort éloignés l'un de l'autre : car les talens connus de M. *Dusausois* \* font qu'on ne peut imputer qu'au hasard cette ressemblance singulière. Il seroit à souhaiter que le Musicien qui a mis en chant celle de M. *Dusausois* , voulût donner le même

\* Auteur de l'ariette insérée dans le premier volume de Janvier.

M A R S 1765. . . 31

agrément à la mienne : on y a peu réussi  
jusqu'ici.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Arc en Barrois ce 25 Janvier 1765.*

*Le Chevalier DE JULLY-THOMASSIN.*

---

## A R I E T T E

*A une Demoiselle de quinze ans, dont le  
mouchoir fut dérangé par le vent.*

**T**E voilà, Bergère, à cet âge  
Qui fait connoître le plaisir :  
Ton air, tes regards, ton langage,  
Tout annonce en toi le desir.  
Heureux, pour qui ton cœur volage  
Poussera le premier soupir !  
C'est la rose qui veut éclore,  
Mais qui, prête à s'épanouir,  
N'attend que les pleurs de l'aurore,  
Et les tendres feux du zéphir.  
Que dis-je ? à ce dieu qui t'adore,  
J'ai déjà vu ton sein s'ouvrir !

Biv

L'ÉCHO DU PUBLIC.

A M. FAVART. Le 21 Janvier 1765.

**C**HARMÉ de *Roxelane* \*, attendri par *Annette* \*,  
Paris encor hier en foule applaudissoit.

Permets que ma voix te répète

Ce que chaque bouche disoit.

« *Favart*, ton nom inscrit au temple de mémoire,

» Par de nouveaux succès doit encor s'illustrer ;

» Dans la carrière il est beau de rentrer

» Ceint du laurier de la victoire.

» Travaille, cher *Favart*, à notre amusement ;

» Par l'esprit & par l'enjouement,

» A ta muse appartient la gloire

» De ramener nos cœurs au sentiment » ;

\* Supérieurement jouées par Madame *Favart*.

GUERIN DE FRÉMICOURT.



*PLAINTES d'une Linotte perchée sur un arbrisseau, la patte attachée à un fil qu'un enfant tient dans sa main.*

Couplets à mettre en chant.

**A** peine , foible , languissante,  
 Je survis à mes vains efforts ;  
 A peine mon aîle impuissante  
 Soulève jusqu'ici mon corps.  
 Cruel enfant ! cœur inflexible ,  
 Auteur des maux que je ressens ,  
 Laissez au moins l'écho sensible  
 Redire mes derniers accens.

Auroi-je d'un âge si tendre  
 Dû redouter la cruauté ?  
 Barbare ! il devrait vous apprendre  
 L'aimable & douce humanité.  
 Mais les plaisirs de l'innocence ,  
 Déjà sont bannis de vos cœurs ,  
 Et votre impitoyable enfance  
 Se fait un jeu de nos malheurs.

Languir , gémir , être captive ,  
 Est-ce donc pour jamais mon sort ?  
 Quoi ! le son de ma voix plaintive  
 N'annoncera plus que la mort ?

B v

34 **MERCURE DE FRANCE.**

De ma famille abandonnée

Ne reverrai-je plus l'essain ?

Ah ! pourquoi , mère infortunée ,

Les ai-je formés dans mon sein ?

Petits si chers , dont la foiblesse

Appelloit mes soins empressés ,

Croyoi-je que par ma tendresse

Mes maux affreux seroient causés !

Chez moi l'instinct de la nature

Parla pour vous , fut écouté :

J'allai chercher votre pâture ,

Je trouvai . . . ma captivité.

O vous à qui je donnai l'être ,

Et qui seuls m'arrachez ces pleurs ,

L'instant où je vous ai vu naître

Est la source de mes douleurs !

Mon cœur est un témoin sincère ,

J'en atteste la vérité :

Si je gémiss , c'est d'être mère . . .

Devroit-ce être un nom redouté ?

Et toi , tendre & toujours fidelle ,

Epoux si constamment chéri ,

Respecte la douleur mortelle

Dont mon cœur sensible est flétri.

Cesse , hélas ! d'inutiles plaintes ;

Mes maux s'aigrissent à tes chants.

Veux-tu calmer mes vives craintes ?

Protège & nourris nos enfans.

M A R S 1765.

35

Vous que n'émeut point mon langage,  
Et qui jouez ma liberté,  
Un jour, d'un plus rude esclavage  
Vous sentirez la dureté ;  
Et, par des amerces trompeuses,  
Comme moi peut-être attiré,  
Sous des chaînes plus rigoureuses  
Vous gémirez désespéré.

Mais, d'une stérile vengeance,  
N'écoutons pas le sentiment,  
Réveillons plutôt l'espérance,  
Elle adoucira mon tourment.  
Son charme flatteur me console. . . .  
On me rappelle, j'obéis . . . .  
Mais quoi ! le fil rompt ? je revole  
Vers mon époux, vers mes petits.  
*Par l'Auteur de la Romance du Tourtereau.*

---

*VERS de M. DE VOLTAIRE, sur l'élection  
du Comte PONIATOWSKI au Trône  
de POLOGNE.*

**D**ANS le fond de mon hermitage,  
Loin de l'illusion des Cours,  
Réduit, hélas ! à vivre en sage,  
Ne l'ayant pas été toujours,  
Et ne l'étant qu'en mon vieux âge,  
La retraite est mon seul recours ;

B vj

Je ne ferai plus de voyage.  
 Que la gloire avec les amours  
 Couronnent devers *Cracovie*  
 Un Prince aimé de la Patrie,  
 Qui lui promet de si beaux jours.  
 Trop éloigné de sa personne,  
 Je me borne à former des vœux.  
 On lui décerne une couronne,  
 Et je voudrois qu'il en eût deux.

*LETTRE de M. RAMEAU à M. HOUDART  
 DE LA MOTTE, de l'Académie Fran-  
 çoise, pour lui demander des paroles  
 d'Opéra\*. A Paris, 25 Octobre 1727.*

**Q**UELQUES raisons que vous ayez, Mon-  
 sieur, pour ne pas attendre de ma musique  
 théâtrale un succès aussi favorable que de  
 celle d'un Auteur plus expérimenté en  
 apparence dans ce genre de musique, per-  
 mettez-moi de les combattre & de justi-  
 fier en même temps la prévention où je  
 suis en ma faveur, sans prétendre tirer  
 de ma science d'autres avantages que ceux  
 que vous sentirez aussi bien que moi de-

\* Cette lettre a été exactement copiée sur l'original  
 trouvé parmi les papiers de M. de la Motte.

voir être légitimes. Qui dit un favant Musicien, entend ordinairement par-là un homme à qui rien n'échappe dans les différentes combinaisons des notes ; mais on le croit en même temps tellement absorbé dans ces combinaisons, qu'il y sacrifie tout, le bon sens, le sentiment, l'esprit & la raison. Or ce n'est là qu'un Musicien de l'école, école où il n'est question que de notes, & rien de plus ; de sorte qu'on a raison pour lors de lui préférer un Musicien qui se pique moins de science que de goût. Cependant celui-ci, dont le goût n'est formé que par des comparaisons à la portée de ses sensations, ne peut tout au plus exceller que dans de certains genres, je veux dire dans les genres relatifs à son tempérament. Est-il naturellement tendre ? il exprime bien la tendresse : son caractère est-il vif, enjoué, badin, &c. ? sa musique y répond pour lors ; mais forcez-le de ces caractères qui lui sont naturels, vous ne le reconnoissez plus. D'ailleurs comme il tire tout de son imagination, sans aucun secours de l'art, par ses rapports avec les expressions, il s'use à la fin. Dans son premier feu, il étoit tout brillant ; mais ce feu se consume à mesure qu'il veut le rallumer, & l'on ne trouve plus chez lui que des redites ou des plati-

## 58 MERCURE DE FRANCE.

judes. Il seroit donc à souhaiter qu'il se trouvât pour le théâtre un Musicien qui étudiât la nature avant que de la peindre, & qui par sa science sçût faire le choix des couleurs & des nuances dont son esprit & son goût lui auroient fait sentir le rapport avec les expressions nécessaires. Je suis bien éloigné de croire que je sois ce Musicien, mais du moins j'ai au-dessus des autres la connoissance des couleurs & des nuances, dont ils n'ont qu'un sentiment confus, & dont ils n'usent à propos que par hasard. Ils ont du goût & de l'imagination, mais le tout borné dans le réservoir de leurs sensations, où les différens objets se réunissent en une petite portion de couleurs, au-delà desquelles ils n'aperçoivent plus rien. La nature ne m'a pas tout-à-fait privé de ses dons, & je ne me suis pas livré aux combinaisons des notes jusqu'au point d'oublier leur liaison intime avec le beau naturel qui suffit seul pour plaire, mais qu'on ne trouve pas facilement dans une terre qui manque de semences, & qui a fait sur-tout ses derniers efforts. Informez-vous de l'idée qu'on a de deux Cantates qu'on m'a prises depuis une douzaine d'années, & dont les manuscrits sont tellement répandus en France, que je n'ai pas cru devoir les faire graver,

puisque j'en pourrois être pour les frais, à moins que je n'y en joignisse quelques autres, ce que je ne puis faire faute de paroles ; l'une a pour titre *l'Enlevement d'Oruhie* : il y a du récitatif & des airs caractérisés ; l'autre a pour titre *Thétis*, où vous pourrez remarquer le degré de colère que je donne à *Neptune* & à *Jupiter*, selon qu'il appartient de donner plus de sang froid ou plus de passion à l'un qu'à l'autre, & selon qu'il convient que les ordres de l'un & de l'autre soient exécutés. Il ne tient qu'à vous de venir entendre comment j'ai caractérisé le chant & la danse de ces Sauvages qui parurent sur le Théâtre Italien il y a un an ou deux, & comment j'ai rendu ces titres, *les Soupirs*, *les tendres Plaintes*, *les Cyclopes*, *les Tourbillons* ( c'est-à-dire, les tourbillons de poussière excités par de grands vents ), *l'Entretien des Muses*, une *Musette*, un *Tambourin*, &c. \* vous verrez pour lors que je ne suis pas novice dans l'art, & qu'il ne paroît pas sur-tout que je fasse grande dépense de ma science dans mes productions, où je tâche de cacher l'art par l'art même ; car je n'y ai en vue que les gens de goût, & nullement les savans, puisqu'il y en a beaucoup de ceux-là ; & qu'il n'y

\* Pièces de Clavecin de M. Rameau.

40 MERCURE DE FRANCE.

en a presque point de ceux-ci. Je pourrois encore vous faire entendre des motets à grand cœur, où vous reconnoîtriez si je sens ce que je veux exprimer. Enfin en voilà assez pour vous faire faire des réflexions. Je suis avec toute la considération possible, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur.

RAMEAU.

---

*VERS adressés à Mlle DANGEVILLE le  
jour du début du sieur BLAINVILLE fils.*

**L'**ŒIL du Public, frappé de vos attraits ;  
Vous voit entrer dans une loge :

Son cœur parle aussi-tôt, il reconnoît vos traits ;  
Et par des cris de joie exprime votre éloge.

*Duménil*, un instant après,

Avec la même modestie,

Vient sans façon embrasser son amie :

Le parterre applaudit, & convient que jamais

Le hasard n'a pu de la vie

Mieux rassembler *Melpomène & Thalie* !

*Le 23 Janvier 1765. CILBUPEL.*



*LES Plaisirs de l'Amitié, sur l'air de  
l'Avoyerie.*

**O**N jouit, on s'amuse à tout âge ;  
Sur le goût le plaisir est formé.  
J'ai goûté dans un tendre esclavage  
Le plaisir d'aimer & d'être aimé ;  
Aujourd'hui suis-je moins charmé  
De la pure amitié qui m'engage,  
On jouit, on s'amuse à tout âge :  
Sur le goût le plaisir est formé.

De l'amour quand j'étois la conquête ;  
Mon bonheur étoit moins affermi ;  
Exposé sans cesse à la tempête ,  
Un amant n'est heureux qu'à demi.  
Dans les délices d'un ami  
La raison n'est point un trouble fête ;  
De l'amour, &c.

J'aime assez les roses sans épines ;  
Je m'en tiens aux plaisirs sans tourmens.  
Les soucis & les humeurs chagrines  
Trop souvent assiègent les amans ;  
Les crimes de leurs sentimens  
Ont banni ces vapeurs enfantines.  
J'aime, &c.

## MERCURE DE FRANCE.

Les transports de l'amoureuse flamme  
Sont charmans, mais ils durent trop peu,  
Un amant glace comme il enflamme ;  
En amour ce contraste est un jeu.  
L'amitié sent bien moins de feux,  
Mais elle a plus d'esprit & plus d'âme.  
Les transports, &c.

L'amour craint la censure publique,  
Il se tait & soupire tout bas ;  
Il gémit sous la loi tyrannique  
Des Argus attachés sur ses pas ;  
L'amitié ne se gêne pas,  
Sa candeur affronte la critique.  
L'amour craint, &c.

---

*L'AMOUR des Vieillards, sur l'air : Que  
ne suis-je la fougère.*

**Q**UAND la vieillesse commence,  
La douceur de soupirer  
Est l'unique jouissance  
Qu'il soit permis d'espérer.  
L'amour fuit ; l'amitié tendre  
Ose alors lui ressembler ;  
Mais trop peu pour rien prétendre,  
Assez pour nous consoler.

Adieu, folle & douce ivresse,  
Que je pris pour le bonheur.

J'eus des sens dans ma jeunesse ,  
Il me reste encor un cœur.  
Que celle à qui je le donne ;  
Daigne en approuver l'ardeur :  
Je dirai mes jours d'automne  
Ont encore quelque chaleur.

■ Pour l'amour tout est martyr ,  
Enthousiasme ou fureur ;  
Pour l'amitié qui soupire  
Tout est plaisir & faveur.  
Eglé règne dans mon âme  
Sans en troubler le repos ;  
Et mes desirs & ma flâme  
N'alarment point mes rivaux.

Je la verrai poursuivie  
Par la foule des amours ,  
Et le déclin de ma vie  
Jouira de ses beaux jours.  
Tel sur sa tige inclinée  
Un vieux chêne de cent ans  
Croît renaitre chaque année  
Avec les fleurs du printems !



*A Monsieur H. . . . ancien Introduceur des  
Ambassadeurs , le jour de St. André.*

**O**FFRIER des fleurs , c'est être fort honnête ;  
C'est observer les usages reçus ,  
Lorsque d'un Saint Patron l'on célèbre la fête.  
L'amitié veut quelque chose de plus :  
De notre cher *André* publions les vertus.  
Publier ses vertus ? c'est une longue histoire ,  
Vanter son goût , sa raison , son esprit ,  
Son humeur bienfaisante , & tout ce qu'on en dit ?  
A peine voudroit-on m'en croire.  
Formons plutôt des vœux pour sa prospérité,  
Qu'il conserve à jamais une bonne santé.  
Daigne le Ciel sans cesse  
Répandre sur ses jours un si rare trésor !  
Qu'il vive autant & plus encor  
Que ce Héros , renommé dans la Grèce ;  
Ce vieillard couronné , cet aimable *Nestor* ,  
Dont *Minerve* en naissant lui donna la sagesse !

JOURDAN.



*VERS mis au bas du portrait de Madame  
B\*\*\*, morte à l'âge de dix-sept ans.*

**N**ULLA hic pictura, nulla hic mendacia frontis;  
Idem mentis erat, qui fuit oris honos.  
Aspice! mixta rosas in vultu lilia rident;  
Ornabat roseus candida corda pudor.

*Scilicet hoc fuerat corpus tali hospite dignum;  
Hospitio tali mens quoque digna fuit.  
Heu decor! heu virtus! viridi succisa juventa  
Occidit! at sponsi pectore vivit amor!*

*Traduction.*

**D**E l'habile pinceau qui nous rend tous ses  
traits,

Sensible Vérité, noble & touchant ouvrage,  
En peignant à nos yeux ses modestes attraits;  
De son esprit sans fard tu nous traces l'image,  
De roses & de lys le mélange riant,  
De pudeur, de franchise emblème ravissant,  
Comme il règne en son cœur, brille sur son visage.

Corps formé par l'amour, âme tendre & sublime,  
Destinés l'un à l'autre, & digne d'être unis,  
De la cruelle mort déplorable victime,  
Vous n'offrez à nos pleurs que de tristes débris!

46 MERCURE DE FRANCE.

O beautés ! & vertus ! à peine à son aurore  
Elle meurt ! mais l'amour qui vit & règne  
encore ,

Dans le cœur d'un époux grave ses traits chéris !

*Par l'Auteur de la Romance du Tourtereau.*

---

*VERS de M. GARRICK, très-célèbre  
Acteur Anglois, en envoyant son por-  
trait à M. le Baron D'HOL. . . .*

**M**ORTALS like me who lightly touch the  
mind ,

To be remember'd Leave their print behind ;  
Wilst those like HOL. . . . have a happier lot ;  
Tho out of sight , they never are forgot.

*Imitation des mêmes vers.*

**C**eux qui dans les esprits ne laissent d'autres  
traces

Que d'un foible talent, que de légères grâces,  
Ainsi que moi, font bien de donner leurs portraits;  
Tandis que plus heureux, faits pour graver leurs  
traits

Et dans les cœurs fixer leurs places ,  
Hol. . . . & ceux qu'animent ses vertus ,  
N'ont besoin que d'être connus.

**D. L. P.**

## VERS à M. . . .

**M**INISTRE d'un Roi bienfaisant,  
 D'un Prince dont le zèle a passé dans ton âme ;  
 Quand on veut faire taire un cœur reconnoissant,  
 Apprends qu'on ne doit pas obliger une femme,

*Par M. GUIBERT.*

## LE Vendeur d'Eau-de-vie.

**V**ous qui de la reconnoissance  
 Méconnoissez le sentiment,  
 Ingrats, écoutez un moment ;  
 Ici la bouche de l'enfance  
 Va dicter votre jugement.

Un jeune enfant suivant l'armée,  
 Pour y vendre du brandevin,  
 Demandoit dans une mêlée  
 Les Grenadiers de *Boisjelin*.  
 Où vas-tu, petit misérable ?  
 Lui crie un Officier Major. . .  
 Je m'en vais, *dit-il*, où la mort  
 N'a rien pour moi d'épouvantable.

48 MERCURE DE FRANCE.

J'irois même jusqu'en enfer  
Pour prouver ma reconnoissance :  
Je porte à boire à l'*Espérance* ,  
Qui m'a nourri pendant l'hiver.

Par M. MONTOURY.

---

A Mademoiselle DOLIGNY , de la Comédie  
Françoise , le jour de sa fête.

**H**ONNEUR à Sainte *Adelaïde*.  
Depuis un temps j'ai pour ce nom  
Sincère amour, tendre dévotion ;  
Aussi bien que mon cœur, le Public est mon  
guide.

Entre votre Patronne & vous ,  
*Doligny* , je ne vois aucune ressemblance ;  
J'apperçois même , hélas ! certaine différence  
Dont moi , dévot , je suis fort en courroux.  
Dans le calendrier la Sainte est confinée ;  
Vous vivez de plaisirs , de gloire environnée ,  
Près de *Thalie* & de l'amour ;  
Dans la Paroisse on la chante à son tour  
Mesquinement , une fois dans l'année ,  
Et tout Paris vous fête chaque jour.

*A Mademoiselle B. . . . sur l'air : Dieu  
des amours.*

**C**'EST dans vos yeux  
Que j'ai puisé mes feux :  
J'ai dû tout en attendre.  
Vous rendriez par vos attraits ,  
Par le vif éclat de vos traits ,  
*Cotin Poëte , & Boileau tendre.*

*Par un Abonné au Mercure.*

---

## L O R A C L E.

### ANECDOTE GRECQUE.

**D**ORUS Roi de Lydie , gouvernoit d'immenses Etats ; son peuple l'adoroit ; rien ne manquoit au bonheur de ce Monarque , & à celui de ses Sujets ; qu'un héritier du Trône , qui , élevé par un semblable père , pût un jour soutenir la gloire de son empire & faire espérer à son peuple un avenir aussi heureux que le présent.

C'étoit le vœu qu'il ne cessoit de faire , & auquel le Ciel sembloit depuis longtemps s'être refusé , lorsque la Reine devint enceinte. On attendoit avec la plus

C

## 80 MERCURE DE FRANCE.

grande impatience le terme de son accroissement. Il arriva enfin ; elle mit au monde un fils , & la joie fut universelle. On prodigua au peuple tous les plaisirs qui pouvoient le flatter , & on remarqua que dans les spectacles qui l'amusoient , sa joie étoit plutôt l'effet du sentiment que d'une curiosité stupide.

Tous ces divertissemens furent suivis d'une cérémonie plus auguste. On devoit présenter l'enfant au Temple & consulter les Dieux sur un héritier si cher à la nation.

Tout étant prêt pour cette pompeuse cérémonie , un peuple innombrable se rendit aux portiques du Temple. *Dorus* suivi de toute sa Cour , arrivé à la porte du Sanctuaire , prit son fils des bras de sa nourrice , & le remit au grand Prêtre , qui le plaça sur l'Autel. Cent taureaux tombèrent sur le couteau des Sacrificateurs , & mille cris de joie poussés jusqu'aux cieux , demandèrent pour l'enfant le destin le plus propice.

Alors le grand Prêtre monté sur les marches de l'Autel , & d'une voix que le Dieu fortifioit sans doute , prononça cet Oracle :

Le Ciel t'aime, *Dorus* ; cet enfant précieux  
 Est un gage certain de la bonté des dieux.  
 Mais, sort cruel ! . . . que vois-je ? un des tiens...  
 le barbare !

. . . . Qui retiendra le coup que sa main lui  
 prépare ?

« Dieux puissans ! s'écria *Dorus* , détour-  
 nez ce fatal augure. . . . Ah, cher enfant !  
 » il n'en put dire davantage , & en s'ap-  
 » puyant sur ses Officiers , il rentra triste-  
 » ment dans le Palais.

Tous les plaisirs cessèrent ; personne n'o-  
 soit se communiquer sa pensée. Ces mots, *un*  
*des tiens*, épouventoit les Grands ; ils n'o-  
 soient s'envifager l'un l'autre : tous crai-  
 gnoient de rencontrer les yeux d'un traître.

*Dorus* , revenu de sa première douleur,  
 songea à prévenir le coup terrible qui me-  
 naçoit son fils ; il passa chez la Reine. Il  
 la trouva dans un état qui faisoit tout  
 craindre pour ses jours. L'Oracle terrible  
 qui menaçoit la tête de son fils , étoit par-  
 venu jusqu'à elle. Ah ! cher époux , s'écria-  
 t-elle d'une voix foible & languissante ;  
 le Ciel en menaçant les jours du fils , vient  
 d'abrèger ceux de la mère. . . . Madame , lui  
 dit *Dorus* , en soupirant , peut-être peut-  
 on le sauver : cet enfant est moins à nous  
 qu'à l'Etat ; éloignons-le des inhumains

52 MERCURE DE FRANCE.

qui le menacent : ma Cour sans doute les recelle ; qu'il soit à l'abri de leurs coups , du moins pendant quelques années : le temps & la bonté des Dieux nous inspireront peut-être par la suite les moyens de le conserver pour toujours à mon peuple. L'état où se trouvoit la Reine l'empêcha de répondre ; elle tomba dans un épuisement qui présageoit sa mort , & les Médecins obligèrent *Dorus* de se retirer.

Il aimoit tendrement son épouse ; il alloit la perdre ; cette idée déchiroit son cœur. Mais un soin plus important le rendit bientôt à lui-même. Il ne vit plus que son fils expirant , & son peuple qui lui demandoit compte de ses jours. Il fait appeler *Orxus* , *Orxus* tendrement chéri de son Maître , autrefois Compagnon de ses travaux militaires , connu par sa valeur & plus encore par une expérience consommée dans les affaires de l'Etat.

Né avec un esprit ambitieux , il s'étoit élevé par grades jusqu'au rang de premier Ministre ; la fortune avoit toujours favorisé ses projets ; & l'on ne pouvoit lui reprocher que de se servir quelquefois de moyens trop violens pour parvenir à ses fins.

Viens cher appui de ton Maître ! s'écria *Dorus* en le voyant , viens m'éclairer sur

le parti que je dois prendre. Tu connois l'Oracle affreux qui menace mon fils : je voudrois, s'il se peut, le soustraire aux coups de l'ennemi secret qui m'épouvante ; dis-moi quel lieu t'y paroît le plus propre ; l'autre le plus profond n'a rien qui m'épouvante s'il y peut être en sûreté. Seigneur, reprit *Orxus*, ce parti me paroît prudent : il est dans un bois sacré & respecté par les temps, une habitation qui n'est connue que de moi seul. Ce fut jadis la retraite d'un sage : que votre fils, avec sa nourrice & deux femmes, y soit conduits dès cette nuit : je me charge d'être son guide.

Au moment où le Roi marquoit à son Ministre qu'il approuvoit son dessein, des cris dont retentissoit le Palais leur annoncerent que la Reine venoit d'expirer.

*Dorus*, pénétré de la perte qu'il venoit de faire, se reprochoit d'avoir abandonné la Reine dans ses derniers momens ; lorsqu'il apprit que cette Princesse, après avoir fait retirer tout le monde, excepté la nourrice de son enfant, avoit eu un entretien secret avec le grand Prêtre, & qu'à peine étoit-il sorti, qu'elle étoit expirée.

Cette fatale journée, qui coûtoit tant de larmes à tout l'Empire, commençoit à finir, quand *Orxus* à travers des sentiers inconnus à tout autre que lui, conduisit le

#### 34 MERCURE DE FRANCE.

jeune Prince & sa petite suite, composée de sa nourrice, de deux femmes pour la servir, & d'un enfant du même âge du Prince, dont la nourrice étoit mère, dans cette retraite qui devoit pour un temps receller l'héritier du Trône.

Plusieurs années s'écoulerent; *Dorus* occupé des soins de son Empire, dont *Orxus* lui aidoit à supporter le poids, alloit souvent avec lui dans le bois sacré. Là, débarrassé de la pompe ennuyeuse de son rang, il goûtoit tranquillement le plaisir d'être père, & se livroit à tous ses mouvemens de tendresse dont les Grands sentent si peu les délices. Il prodiguoit à son fils les plus tendres caresses; cet autre enfant, compagnon des premières années du jeune Prince; y avoit aussi beaucoup de part: il les méritoit par les plus aimables qualités; il ne lui manquoit, pour qu'on en connût tout le prix, que les yeux d'un père. La plus tendre sympathie lioit ces deux enfans; on ne pouvoit les séparer sans larmes; aucun amusement ne les réjouissoit qu'autant qu'ils le partageoient.

Le Prince touchoit déjà à sa quinzième année, & *Dorus* songea qu'il étoit temps de le faire venir à sa Cour; d'ailleurs son peuple commençoit à murmurer, & demandoit sans cesse à le voir; il falloit le

faisait ou craindre un mécontentement général. Le peuple, toujours borné dans ses vûes, approfondit peu celles de ses Maîtres; & s'ils cachent leurs démarches, il est toujours prêt à les interpréter sinistrement.

Le tems avoit même en partie effacé les impressions de l'Oracle funeste qui menaçoit le jeune Prince, & *Dorus* dans une Cour paisible, sembloit en craindre peu l'effet. Il annonça donc que dans peu l'on verroit son fils.

Venez mon enfant! lui dit-il, il est temps que vous vous montriez au peuple sur lequel vous devez un jour régner: venez, en obéissant à mes loix, apprendre l'art de commander aux autres. Ah mon père! s'écria le Prince, en embrassant ses genoux, je suis prêt à vous suivre; vous ne m'abandonnerez pas dans la nouvelle carrière où je vais entrer; & j'ose me flatter que vous ne me séparerez point de mon cher *Agénor*. Non, mon fils, que ton ami te suive & soit à jamais digne de ton attachement.

On fit monter le jeune Prince & *Agénor* dans un char brillant, & l'on prit la route de la Capitale, où le peuple le reçut avec des acclamations & des transports de joie inexprimables.

## 36 MERCURE DE FRANCE.

*Dorus* songea sérieusement à l'éducation de son fils ; il choisit avec discernement dans tous ce que sa Cour renfermoit de personnes éclairées dans tous les genres , & il en forma celle de son fils. Il le voyoit avec plaisir répondre ardemment à ses soins : le jeune *Agénor* ne lui cédoit en rien ; & l'émulation qui les animoit l'un & l'autre , leur fit bientôt acquérir ce que leur première éducation n'avoit pas permis de leur donner.

Le Roi voulut aussi associer son fils aux travaux de son premier Ministre ; & *Orxus*, flatté de ce nouvel honneur , n'oublia rien pour rendre sa maison agréable au Prince. Mais elle ne le devint bientôt que trop pour son repos.

*Orxus* n'avoit d'autre enfant qu'une jeune fille nommée *Osmire* , qui joignoit aux grâces de la figure tous les agrémens de l'esprit. Née avec un cœur tendre , elle ne put long-tems résister aux charmes de l'amour. Le jeune Prince enchanté , oublia bientôt le premier motif qui le menoit chez le Ministre ; & *Agénor* non moins sensible cachoit soigneusement toute la passion qu'*Osmire* lui inspiroit. La facilité que ces amans avoient de s'entretenir , les occasions réitérées que l'ambitieux *Orxus* faisoit naître,

nourrissent leur amour de tout ce qu'il a de plus séduisant.

Au sortir de chez son amante, le Prince transporté ne connoissoit d'autre plaisir que celui d'en entretenir *Agénor*. Qu'elle est belle! cher *Agénor*, lui disoit-il. Conçois l'excès de mon bonheur, si j'en étois aimé? ... Mais, grands Dieux, si elle étoit insensible! ... si son ame, encore dans ce calme où je languissois ci-devant, ne partage mes feux, je suis le plus malheureux des mortels... Qu'en dis-tu, qu'en pense-tu, mon ami? crois-tu qu'*Osmire* soit sensible à mon ardeur? ah, parle! ne me cache rien; puis-je risquer de la demander à son père, ou d'en parler au mien? ne sera-ce pas offenser l'objet de ma tendresse? ... Ah, cher Prince! reprit *Agénor*, désespéré de voir l'excès de son amour; vous aimés trop *Osmire* pour qu'elle puisse être insensible. Eh bien, courons, volons, mon cher ami! viens être le témoin de mon aveu: viens l'appuyer toi-même, & que je doive à l'amitié une partie de mon bonheur. Le Prince étoit dans cette douce ivresse de l'amour heureux qui va revoir l'objet qu'il aime; *Agénor* dans un état qu'il démêloit à peine. Il adoroit *Osmire*, il falloit qu'il y renonçât, & il croyoit y

renoncer avec plaisir en faveur de son ami. Le Prince avoit sur lui des avantages qu'il ne pouvoit se déguiser ; il se flattoit pourtant d'avoir entrevu dans les yeux d'*Osmire* qu'elle avoit découvert l'état de son cœur ; il sembloient lui avoir dit : que n'êtes-vous le Prince ? que nous serions heureux ! Belle *Osmire*, lui dit le Prince, en arrivant chez elle, je ne sçais si mes soins, si mes regards vous ont fait pressentir tout ce que mon cœur ne sçautoit vous cacher plus long-tems ; mais l'instant où je vous vis pour la première fois, fut celui qui vous l'attacha pour jamais. Oui, Madame, j'ai connu l'amour en vous voyant ; vous me voyez à vos genoux : mon sort est dans vos mains ; & cet instant va me rendre ou le plus fortuné ou le plus malheureux des hommes. Levez-vous Prince, reprit vivement *Osmire*, en voulant se retirer, votre aveu a de quoi m'étonner & je ne dois pas en entendre davantage. Vous voulez donc ma mort, adorable *Osmire*, s'écria le Prince, en la retenant ? je ne puis vivre plus long-tems, si vous m'ôtez jusqu'à l'espérance. Seigneur, songez que votre rang, que votre naissance. Ah ! Madame, ces obstacles ne sont rien, si je puis me flatter d'être aimé. J'attends tout des bontés de mon père, & le Trône

est à vous : daignez l'accepter. Avant faveur  
ami, joins tes instances aux miennes. l'a-  
dame, il connoit mes sentimens. ... cage  
un autre moi-même ; il sent tout le prix  
de votre cœur, & combien je suis incapa-  
ble de vous tromper. A ces mots *Osmire*  
baissa les yeux & rougit. Madame, lui dit  
*Agénor* embarrassé, les sentimens du Prin-  
ce sont aussi purs que votre ame ; confident  
de son amour je connois ses desseins ; vos  
vertus méritent toute la gloire qui vous  
attend. Il suffit, interrompit *Osmire* : je  
ne suis point le prix de la grandeur ; & je  
ne connois d'autres loix que celles que me  
dicte le devoir.

Elle se retira, en finissant ces mots, &  
laissa le Prince dans le plus grand accable-  
ment.

Quelques flatteuses que fussent pour  
*Agénor* les dispositions du cœur d'*Osmire*,  
il ne vit dans ce moment que la douleur de  
son ami ; son état le touchoit trop pour  
que tout autre sentiment pût entrer dans  
son cœur. Cher Prince, lui dit-il, je ne  
vois rien dans la réponse d'*Osmire* qui doi-  
ve tant vous allarmer ; son devoir a pro-  
bablement triomphé de son penchant. Con-  
sidérez qu'*Osmire*, née pour être un jour  
votre sujette, risqueroit trop à répondre à  
votre tendresse. Elle sent la distance qui

vous le pà.e , & le danger d'un aveu qui pourroit un jour faire sa honte. Obtenez-la d'abord du Roi ; il vous aime assez pour vous sacrifier une alliance qui pourroit étendre ses Etats ; il est assez grand pour être sans ambition : une fois sûr de son aveu , vous verrez *Osmire* moins timide ou moins fière , répondre à une flamme que peut-être elle partage déjà. Tu me flattes peut-être , mon ami , mais je me livre à cet espoir ; je vais trouver le Roi , lui déclarer tout ce que je sens pour *Osmire*. Sa beauté , ses vertus , les services de son père , le toucheront sans doute , & j'attens tout de sa bonté.

Quelques grands que fussent les projets de *Dorus* sur l'alliance qu'il vouloit faire contracter à son fils , il ne put résister à ses larmes , & trop sage pour le sacrifier à une ambition qui en le rendant plus puissant ne pouvoit le rendre plus heureux ; il lui accorda *Osmire*. Son cœur bienfaisant trouvoit un plaisir bien doux à satisfaire un fils qu'il aimoit tendrement , & à s'acquitter envers *Orxus* des services qu'il avoit rendus & rendoit tous les jours à l'Etat.

*ORXUS* apprit cette nouvelle du Prince même ; sa politique l'empêcha d'abord d'y paroître aussi sensible qu'il l'étoit effectivement. Prince , lui dit-il , le Roi votre père

comble tous ses bienfaits par une faveur d'un si haut prix ; mais je crains que l'amour étant le seul motif qui vous engage à une alliance que vous préférez à celle de cent Rois, ne soit pas assez durable pour que vous ne soyez pas dans le cas de regretter un jour tous les avantages que vous sacrifiez à ma fille... Arrêtez *Orxus*, interrompit le Prince : je ne sçaurois condamner votre zele ; j'y reconnois le fidele Ministre , prêt sans doute à sacrifier sa gloire à celle de son Prince : mais je ne vois plus dans *Orxus* qu'un second père , & je le prie d'agir en conséquence. Seigneur, reprit *Orxus* , je ne sçai qu'obéir ; ma fille instruite de l'honneur qui l'attend , y répondra sans doute avec l'empressement que mérite l'amour de son Prince. Je vais l'en prévenir. Daignez , dans quelques instans, passer dans son appartement ; vous m'y trouverez avec elle.

*Orxus*, très-convaincu que sa fille partageroit avec transport toute la joie dont il étoit enivré, arrive chez elle, lui annonce le triomphe de ses charmes, & voit avec étonnement combien elle y est peu sensible.

Que vois-je ? lui dit-il, vous pleurez ! l'honneur que nous recevons l'un & l'autre est-il pour vous un motif de douleur ?

## 62 MERCURE DE FRANCE.

Expliquez-vous ; rassurez un père qui vous aime, & qui s'offense de vos pleurs. Ah, mon père ! gardez-vous de croire que votre fille soit indigne de votre amour ; votre volonté sera toujours ma loi. Je sens, ainsi que vous, tout l'éclat d'une alliance à laquelle tout me défendoit de prétendre. Mais la grandeur a pour moi peu de charmes. Pardon, Seigneur ! mais un amant, quel qu'il soit, s'il a d'autres droits que ceux que l'amour donne, devient bientôt un tyran odieux.

Le Prince, incapable de résister à son impatience, entre dans le moment. L'air embarrassé du père, & les pleurs de la fille, dont il n'entrevoit que trop la cause, lui laissent à peine la faculté de s'écrier : ah, Madame ! je ne le vois que trop ; vous dédaignez ma flamme ; je suis le plus infortuné des hommes ! . . . & la mort seule . . . Arrêtez Prince, s'écria *Orxus* ; où vous emporte un aveugle désespoir ? il n'est pas fait pour vous : ma fille, toute ingrate qu'elle est, connoîtra son devoir ; je vous ai donné ma parole, je la tiendrai. Non, *Orxus*, reprit le Prince, vous n'userez point de votre pouvoir : je serois un monstre aux yeux d'*Os mire* : je perdrois jusqu'à ma vertu. Non ! le temps & mes soins la convaincront. peut-être mieux de mon

amour . . . foyez tranquille , belle *Osmire* ,  
votre père n'abusera point de ses droits ;  
& s'il prétendoit vous contraindre , j'op-  
poserois tout mon pouvoir au sien.

Le Prince , en finissant ces mots , se re-  
tira. Il sentit moins dans le moment tour-  
se qu'avoit de cruel le refus d'*Osmire* : il  
venoit de lui prouver combien son amour  
étoit généreux ; mais bientôt tout ce que  
cette idée avoit de consolant , disparut  
comme l'ombre ; il ne la vit qu'insensible  
à ses feux , & à l'offre du Trône même.

L'ambitieux *Orrus* ne put retenir sa co-  
lère ; il accabla sa fille de reproches. Sans  
pouvoir pénétrer le vrai motif de ses refus ,  
il conçut cependant qu'une inclination se-  
crete pouvoit seule balancer dans l'ame de  
sa fille tout ce que l'hymen proposé avoit  
de flatteur pour elle. Ses soupçons une fois  
fondés , il ne chercha plus qu'à les éclaircir ;  
il sentit qu'*Osmire* , amoureuse , avoit sans  
doute une confidente parmi les femmes  
qui la servoient. Il la connut , & sçut  
bientôt que sa fille aimoit *Agénor*. Dès cet  
instant , il résolut sa perte.

Cependant le Prince étoit tombé dans  
une mélancolie qui lui faisoit éviter tout  
ce qui pouvoit l'en distraire ; il ne paroif-  
soit à la Cour que lorsque le devoir l'y  
appelloit. *Agénor* étoit sa seule compagnie,

& la chasse le seul plaisir qu'il pût goûter. Un jour, qu'écarté de sa suite, il se promenoit tristement avec *Agénor*, quatre inconnus tombent sur eux les armes à la main, tandis que l'un des quatre s'écrie : *Agénor, c'est toi que nous servons, seconde nos efforts....* La défense fut aussi prompte que l'attaque. *Agénor* qui ne connoît & qui ne voit que le danger de son ami, le couvre de son corps, fait des prodiges de valeur, met en fuite les assassins, sauve le Prince, & le ramène au Palais de son père. Ah, cher ami ! lui dit alors le Prince, tu as des ennemis aussi secrets que redoutables : cet événement me le prouve, & je crains pour tes jours bien plus encore que pour les miens !

Ces mots n'étoient pas achevés, qu'on vint arrêter *Agénor*. Le Prince prétendit en vain s'y opposer. Seigneur, lui dit le Capitaine des Gardes de *Dorus*, c'est le Roi, c'est votre père qui l'ordonne. Si *Agénor* est innocent, sa résistance le rendroit coupable. Le Prince, en gémissant, embrassa son ami, & courut chez son père.

Viens mon fils ! s'écria *Dorus*, en le voyant, les Dieux te rendent pour jamais à ton père ; l'Oracle est accompli, & le traître qui vouloit t'assassiner périra des coups qu'il te réservait. Oui, mon fils !

en naissant , le destin menaça tes jours ;  
 les Dieux consultés répondirent par leurs  
 interprètes , qu'un monstre nourri dans  
 mon sein pourroit en abrégér le cours.  
 Mais leur colère est apaisée , & je cesse  
 de trembler pour toi. Aveugle & vaine  
 prévoyance ! je t'ai long-temps caché dans  
 le fonds des déserts pour te livrer aux coups-  
 de ton ami ! d'un malheureux que je fai-  
 sois élever avec toi ! ... oublions pour ja-  
 mais les dangers que tu a courrus , & que  
 le coupable périsse. Ah mon père ! s'écria  
 le Prince , ah , Seigneur ! on vous trompe.  
 On veut la perte d'*Agénor* ... qui lui ! qui  
 lui , Seigneur , en voudroit à mes jours ?  
 lui qui vient de les défendre au périls des  
 siens mêmes ? non , Seigneur , non , je con-  
 nois mon ami : son mérite est trop grand  
 pour n'avoir point blessé les yeux de quel-  
 que monstre peu fait pour en connoître tout  
 le prix , & je me rends garant de l'inno-  
 cence d'*Agénor*.

• Tandis que ce généreux Prince défen-  
 doit ainsi son ami , le bruit du crime d'*A-  
 génor* s'étoit répandu dans la Ville ; le peu-  
 ple en foule en demandoit justice ; & le  
 Roi , pour calmer les transports de ses Su-  
 jets , fit annoncer que le coupable subiroit  
 bientôt toute la rigueur des Loix.

*Osmire*, retirée dans les lieux les plus se-

crets du Palais de son père, fut la dernière à apprendre une nouvelle qui l'intéressoit plus que personne ; on croignit d'abord pour sa vie. Mais bientôt rappelant ses esprits, & présumant de quelle main parroit le coup qui menaçoit l'objet de sa tendresse, elle ne vit plus *Agénor* que sur un échafaud. Il va périr, s'écrioit-elle, & c'est moi qui en laissant paroître un fol amour, lui plonge un poignard dans le sein!.... Non, cher amant! tombe sur moi la colère des Dieux; mais tu ne seras pas immolé à l'ambition d'un barbare. Mille images affreuses achevent de la troubler; elle oublie ce qu'elle doit à son sexe, à son rang, à la bienséance : ce n'est plus la sage & vertueuse *Osmire*, c'est une lionne en fureur, qui court à la prison où son amant est renfermé, & qui se sert du nom de son père même pour pénétrer jusqu'au fond du cachot, où gémissoit le trop malheureux *Agénor*. Reconnois-moi, cher amant! lui dit-elle... dans ce moment terrible je te dois cet aveu; ton malheur s'en rend digne, & je viens expier le crime de mon père! ... c'est lui, oui, c'est lui-même... son ambition prétend te livrer à la mort pour me faire monter sur un Trône que je déteste; lui seul a pû séduire, lui seul a fait parler les assassins que ton

bras & mis en fuite. Son sort est en tes mains : j'ai fait ce que j'ai dû... mais songe cependant, songe *Agénor*, que ce cruel n'en est pas moins mon père. Ah! Madame, tout cruel qu'il est, je veux, je dois le respecter. Ce secret découvert au Roi, nous perdrait l'un & l'autre; la honte au moins en rejailliroit à jamais sur vous : je veux l'emporter au tombeau... Le barbare! c'étoit trop peu pour lui d'affurer ses projets par ma mort, il vouloit encore que les loix la rendissent honteuse... Ah! belle *Osmire*, oubliez un amour né sous de trop noirs auspices: vivez pour être heureuse, & regnez avec un Prince aimable & digne d'être votre époux.

Cependant le conseil assemblé, avoit d'une voix unanime condamné le prétendu coupable à périr sur un échafaut, par la main du grand Prêtre, comme une victime sacrifiée au salut de l'Etat; *Orxus* avoit fait entendre les assassins, qui s'étoient dits gagnés par *Agénor*; & l'accomplissement de l'Oracle, qui sembloit avoir prédit un attentat de cette espece, ne laissoit plus de doutes sur la réalité de cet affreux complot. Le Prince enfin put à peine obtenir que l'exécution de l'Arrêt fût retardée jusqu'au lendemain,

Au sortir du conseil, ce tendre ami de

## 68 MERCURE DE FRANCE.

desperé remplit le Palais de ce cris, s'empend à la nature entière, s'offense de la joie qu'il voit sur tous les visages. Barbares Citoyens ! s'écrie-t-il, qu'elle joie cruelle vous transporte ? si je vis encore, à qui la dois-je cette vie ? à mon ami, à mon libérateur ; & vous le traités comme un assassin ! . . . Ah ! s'il faut qu'il périsse, c'est vous qui serez mes bourreaux ; les coups que vous lui porterez iront jusqu'à mon cœur.

Son désespoir le mène à la prison. Il court au cachot, où *Agénor*, consolant *Osmire*, l'engageoit à sortir d'un lieu où il étoit indécent qu'elle restât plus long temps. Le Prince veut se jeter dans les bras de son ami . . . mais il apperçoit *Osmire* . . . . Un froid mortel circule dans ses veines ; sa langue se glace ; ses yeux égarés peuvent à peine percer le nuage qui lui dérobe ces fatals objets : un silence terrible augmente encore l'horreur qui les environne. Enfin, d'une voix dont la douleur resserroit les organes, il s'écrie . . . *Agénor* ! . . . *Osmire* ! . . . Dieux puissans, quels soupçons affreux ! . . . Madame, quel puissant intérêt vous amène dans ce séjour d'horreur ? qu'y cherchez-vous ? . . . Ciel ! me trahiriez-vous tous deux ? & quand je viens ou sauver mon ami, ou périr

avec lui, ne rencontré-je ici que des perfides? ... Arrête Prince ! s'écrie *Agénor*, laisse périr un malheureux sans l'offenser. J'allois à la mort sans regret ... je sens maintenant qu'elle est affreuse : je meurs coupable à tes yeux. Oui, cruel, j'aime *Osmire* : voilà mon crime. ... mais dans quelques instans tu n'auras plus à redouter un rival odieux, & que peut-être en ce moment tu crois ton assassin. Un jour viendra pourtant où tu plaindras le trop malheureux *Agénor*. Tu connoîtras toute la rage de mes ennemis : mais mon destin cruel veut que je laisse au tems le soin de te montrer mon innocence.

Cependant *Dorus*, instruit de la démarche de son fils & de celle d'*Osmire*, avoit chargé un Officier de les faire sortir de la prison. Cet Officier arrive au moment où le Prince dans les bras d'*Agénor*, lui demandoit pardon de ses soupçons injurieux. L'affreuse situation de son ami avoit fait évanouir par degrés tous les motifs de jalousie que la présence d'*Osmire* lui avoit d'abord inspirés. Il le baignoit de ses larmes ; il demandoit à *Osmire* quels moyens il pouvoit employer pour le sauver. Mais *Osmire*, accablée tour à tour par le désespoir de voir périr son amant, & par la honte de s'être vue surprise dans la

prison par le Prince , étoit hors d'état de répondre. L'Officier cependant les presse d'obéir aux ordres du Roi: *Agénor* les en sollicite lui-même. Allez , leur dit-il, seuls objets que mon cœur regrette , & gardez-vous de rien tenter qui puisse offenser *Dorus*. Tel est ce triste sort des Rois! les meilleurs peuvent être trompés. Mais que m'importe ce que pense de moi l'Univers , si vous me croyez innocent ?

Déjà le jour qui devoit éclairer le supplice d'*Agénor* , étoit parvenu au milieu de sa carrière ; déjà l'autel sur lequel la victime devoit être sacrifiée , étoit élevé au milieu de la place publique. Le peuple , toujours avide de ces tristes spectacles , en remplissoit l'enceinte , & attendoit avec impatience le moment où il verroit paroître le coupable. Des cris tumultueux annoncent qu'il arrive. Il paroît enfin sur un char lugubre , entouré des Ministres de la mort. Parvenu au pied de l'échafaut , le malheureux *Agénor* y monte d'un pas ferme , & d'un œil assuré. Un silence général succède tout à coup aux cris de la populace ; tous les yeux sont fixés sur le coupable ; lorsqu'un grand bruit se fait entendre au loin , & parvient bientôt jusqu'au lieu de l'exécution. C'est une troupe de guerriers , qui , le casque en tête , la visière baissée ,

s'ouvre passage les armes à la main , & arrive au pied de l'échafaut , en criant : arrêtez barbares ! ou craignez notre fureur. A ces mots , leur Chef monte , écarte le grand Prêtre & ses Ministres , brise les liens d'Agénor , & veut le forcer de le suivre.

*Dorus* , instruit de cet attentat , donne ordre à sa Garde de fondre sur les rebelles.

Le combat ne fut pas long ; aux premiers coups , le Guerrier qui paroïssoit le chef des séditieux , tombe ; les autres , désespérés de sa perte , se laissent désarmer sans résistance , en s'écrians : à malheureux ! qu'avez-vous fait ? vous voyez à vos pieds le fils de votre Roi !

On se jette sur le cadavre ; on lui ôte son casque ; on reconnoît le Prince ; des cris affreux annoncent au peuple que l'héritier du Trône est sans vie , & l'on court en foule au Palais annoncer à *Dorus* cette épouvantable nouvelle... Dieux barbares ! s'écrie-t-il , votre colère est-elle satisfaite ? vous m'enlevez mon fils ; & c'est ma main que vous choisissiez pour lui percer le flanc !.....

Il court en frémissant , & arrive à la place publique , suivi de toute sa Cour. *Orxus* , le coupable *Orxus* marche à ses côtés. La présence du Roi , change les cris en pleurs

& en gémissemens ; il voit son fils étendu sans vie. . . Ah , malheureux , s'écrie-t-il , en se jettant sur ce corps sanglant , quelle aveugle fureur t'a fait courir à la mort ? . . trop fatale amitié ! tu prétendois sauver ton assassin , & c'est toi-même qui péris ! . .

Le grand Prêtre alors perçant la foule , s'avance jusqu'à l'endroit où *Dorus* tenant toujours son fils embrassé , sembloit vouloir le suivre au tombeau. Il attire l'attention de tous les yeux ; il fait signe de la main qu'on lui prête silence ; & en s'adressant à *Dorus* : grand Roi , sèche tes pleurs , lui dit-il , ton fils respire encore : celui que ton cœur regrette & que tu tiens collé sur ton sein , est un étranger que les Dieux ont bien voulu prendre pour victime. Il tire alors un billet de son sein : tient , lui dit-il , reconnois ces augustes caractères. Le Roi interdit , ouvre le billet : Il reconnoît la main de la Reine. Ah , chere épouse ! s'écrie-t-il , vas-tu donner une nouvelle vie à ton fils ? il ouvre le billet , & lit ces mots : *Cher époux ; je n'emporte au tombeau que la crainte du péril qui menace mon fils. Soit sagesse , soit imprudence , j'ai engagé sa nourrice à élever deux enfans , dont l'un est un infortuné , dont les parens sont inconnus. Elle a dû faire passer celui-ci pour le Prince ; tandis qu'elle élevoit votre fils comme*  
me

*me son propre enfant sous le nom d'Agénor. J'ai remis ce billet au grand Prêtre, avec ordre de ne découvrir cet important secret que lorsqu'il le trouveroit convenable. Oui, Seigneur, reprit le grand Prêtre, j'ai cru devoir le garder jusqu'à cet instant. Chargé de cet odieux sacrifice, juges si ma main eût frappé la victime ! je sçavois que ton fils n'étoit point criminel ; mais les Dieux ne peuvent se tromper ; & j'ai cru devoir attendre qu'ils se déclarassent eux-mêmes. Il leur falloit une victime ; c'est à l'amitié qu'ils la doivent, & ton fils t'est rendu pour jamais.*

*Agénor, à ces mots, se précipite aux pieds de Dorus. Ah, mon père ! s'écrie-t-il, s'il m'est permis de vous appeller d'un nom si doux, daignez entendre un fils qui ne seroit pas digne de ce titre, si vous pouviez encore le soupçonner coupable. Ma délicatesse en gémit en vain : écoutez moi, grand Roi ! connoissez la vérité ; il est temps qu'elle éclate : je la dois à vous, à votre peuple, aux mânes de mon ami ; je la dois à moi-même. Prêt à subir une mort infame, je mourois innocent ; je mourois la victime d'un Ministre perfide ; j'étois sacrifié à son ambition barbare. Oui, traître, s'écria-t-il, en se retournant vers Or-*

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

*xus*, que ta confusion soit le châtement de ton crime. Seigneur, j'osois aimer sa fille. *Osmire* parut assez sensible à ma tendresse, pour me préférer celui que vous regardiez comme votre fils, & qui de votre aveu lui présentoit & sa main & le Trône. *Orxus* voulut nous en punir, il résolut ma perte; il corrompit des malheureux, il apposta des assassins dont il me fit le chef; & pour comble d'horreurs, il a voulu que votre bras servît sa barbarie, en frappant l'innocent. Parle, *Orxus*; répons, si tu le peux, à ces affreuses vérités! . . .

Tous les regards étoient fixés sur le Ministre, qui après un instant de silence, tirant tout à coup son poignard, & faisant quelques pas vers le Roi: *Dorus*, dit-il, ma fille est innocente, & moi je me punis.

Le peuple voulut se jeter sur son corps: le Roi voulut qu'on respectât les vertus d'un Ministre, qu'il regrettoit encore en détestant son crime. La joie de trouver dans *Agénor* un fils si digne de sa tendresse, succéda bientôt à l'horreur qu'avoit excitée cette scène vraiment tragique.

Le Prince fit enfermer le corps de son ami dans un superbe tombeau, qui fut élevé sur la place même où il avoit perdu la vie en voulant sauver la sienne. Il employa tout ce que l'amour a de charmes pour

consoler *Osmire*, qui dès que la décence le permit, combla ses vœux par un hymen qui fit long-temps leur bonheur mutuel, & la félicité de leurs Sujets.

Par M. F. D. L. J\*\*\*

---

**L**E mot de la première Enigme du Mercure de Février est la *houlette*. Celui de la seconde est le *oui* du mariage. Celui du premier Logogryphe est *veau*, duquel la tête, qui est *v*, ôtée, il reste *eau*. Celui du second est *moineau*, dans lequel on trouve *Moine*, *eau*, *moi*, *avoine*, *vin*, *Noë*, *Io*, *me*, *moue*.

---

### E N I G M E.

**J**E tiens table ouverte, où j'invite  
 Le gourmand & le délicat ;  
 Je rends le monde parasite :  
 Et le galant homme & le fat,  
 Sans distinction de mérite,  
 Mettent chez moi la main au plat.

D ij

## A U T R E.

**J**E dois mon être à la tendresse ;  
 Et quelquefois à la tristesse.  
 Le moment de ma vie est celui de ma mort ;  
 Si je renaiss je n'ai pas meilleur sort.  
 Il est facile de m'entendre ,  
 Mais à me voir on ne doit pas s'attendre.

## L O G O G R Y P H E.

**J'**OFFRE dans tous les maux des secours bien-  
 faisans ;  
 Je sers d'aide aux humains , & de guide aux  
 amans.  
 Sur neuf pieds réunis je parcours tout le monde ;  
 Si vous les combinez , que je deviens féconde !  
 J'enfante un grand Royaume, & même l'habitant ;  
 Un animal connu , méprisé , mais utile ;  
 Un poisson fort commun , & le nom d'une ville ;  
 Des Romains d'autrefois le théâtre sanglant ;  
 Une note de chant ; l'époux de votre mère ;  
 Ce qui chez les humains souvent est fort épais ;  
 Ce qui distingue entre eux les Monarques François ;  
 Près d'un feu trop ardent un meuble nécessaire ;  
 Une marque de deuil. . . C'en est trop. Je finis ,  
 Lecteur , en me cherchant , c'est moi qui te  
 conduis.

*Par M. ROMET.*

## A U T R E.

**J**E t'avertis d'abord, mon cher Lecteur ;  
 Que ma forme est substantielle :  
 Mais du moment que tu m'ôtes le cœur,  
 Je suis pour toi d'une espèce mortelle.

*CHARRAS C. D. L. abonné au Mercure.*

## A U T R E.

**J**E ne vis que dans le printems ;  
 Ma couleur est des plus parfaite :  
 Je puis te servir d'ornemens ;  
 Mais si tu m'ôtes queue & tête ,  
 Je ne te suis plus bon à rien ,  
 Qu'à l'amusement de ton chien.

*Par le même.*



## C H A N S O N.

## L' A U T O M N E.

*O D E anacréontique à M. C. D. chez qui  
M. le Chevalier DE JUILLY-THOMAS-  
SIN passa les vendanges.*

**P**OUR rendre la vie aimable,  
Chaque saison a son tour :  
L'une a les jeux ou la table,  
L'autre a la chasse ou l'amour.  
Mais nulle n'auroit la gloire  
De rendre jaloux les dieux,  
Si celle qui donne à boire  
N'égaloit la terre aux cieux.

Si le printems ne nous donne  
Que des zéphirs & des fleurs,  
Nous recevons de l'automne  
De plus solides faveurs.  
Des charmes de l'espérance  
L'un fait flatter nos desirs ;  
Mais c'est par la jouissance  
Que l'autre fait nos plaisirs.

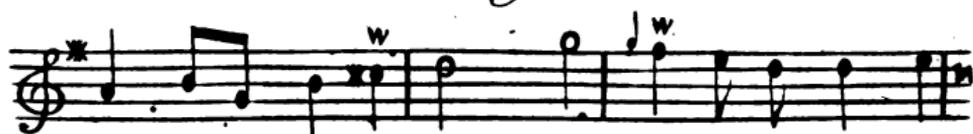
*Gai.*



*Pour rendre la vie aimable Chaque saison*



*a son tour, L'une a les jeux où la table L'autre a*



*la chasse ou l'amour: Mais nulle n'auroit la*



*gloire D'en rendre jaloux les Dieux, Si celle qui*



*donne à boire N'égalait la terre aux Cieux..*

*Gravé par M.<sup>c</sup> Charpentier.*

*Imprimé par Tournelle.*



Plein du plus tendre délire ,  
 Le vendangeur altéré ,  
 Tour à tour boit & soupire  
 Près d'un objet adoré.  
 Il jouit de l'abondance ,  
 Des douceurs de la saison ,  
 Et sa première science  
 Est d'enivrer sa Raison.

En jouant avec *Silène* ,  
*Eglé* presse le raisin ,  
 Et lui verse à tasse pleine  
 L'allégresse avec le vin.  
*Iris* , foulons la vendange ,  
*Bacchus* veut nous rendre heureux :  
 Ou craignons qu'il ne se venge ,  
 Si nous ne faisons comme eux.

Dans cette flamme liquide ,  
 Puisons les joyeux propos :  
 Selon C \* \* qui nous guide ,  
 L'esprit est au fond des pots.  
 Qui boit bien , aime de même ,  
 Et montre tous les talens :  
 C'est-là le savoir suprême  
 Qu'il enseigne sur ses bancs.

Le dieu de la bonne chère  
 Ici règne avec l'amour :  
 A *Tempé* , même à *Cythère* ,  
 Ils préfèrent ce séjour.

**Div**

80 MERCURE DE FRANCE.

Fuyez , cœurs durs & rebelles ,  
N'approchez pas ce côteau :  
L'un y punit les cruelles ,  
Et l'autre les buveurs d'eau.

Par quelle charmante ivresse  
Mon feu s'accroît en aimant !  
En raison de ma tendresse ,  
Ma soif redouble en buvant.  
Triomphez , dieu de la treille ;  
Amour , je combats pour vous :  
Ma maîtresse & ma bouteille  
Vont succomber sous mes coups.

Enchanté de nos conquêtes ,  
*Bacchus* rit de nos exploits :  
Par lui l'amour dans nos fêtes  
A tout soumis à ses loix.  
Nulle ingrate ne profane  
Ces lieux par trop de rigueur :  
Et l'exemple d'*Ariane*  
Est ici toujours vainqueur ( 1 ).

Tout forme sur ce rivage  
Les plus gracieux accords :  
Les oiseaux par leur ramage  
Font éclater leurs transports.  
Je vois voltiger les graces  
A la suite de *Palès* ( 2 ) ,  
Et de l'amour sur leurs traces  
*Pan* suit les plus doux accès.

- { 1 } Maîtresse de *Bacchus*.  
{ 2 } Déesse des Bergers.

M A R S 1765.

81

Jamais l'automne si belle  
N'a réuni tant d'appas :

*Flare*, qui se renouvelle,  
Revient-elle sur 'ses' pas ?

Quoi ! c'est le dieu de la tonne  
Qui ramene les zéphirs,  
Et qui lui-même en personne  
Vient partager nos plaisirs !

Amis, chantons sa puissance,  
Et sa tendresse pour nous :  
Les chants de reconnoissance  
Font les concerts les plus doux.  
De fleurs semons son passage ;  
Que le vin coule à grands flots :  
C'est-là le plus bel hommage  
Qu'on rende au dieu des côteaux.

Préparons-lui donc son vère ;  
Couronnons-le de jasmin,  
Et dans cette onde légère  
Mettons rafraîchir son vin.  
Faisons de notre allégresse  
Retentir tout le canton :  
*Iris* sera sa maîtresse,  
Et C \* \* son échançon.

*La musique est de M. DE BVRI, Surintendant de  
la Musique du Roi.*

N. B. On auroit grand tort de juger l'Auteur sur  
cette chanson. Il boit plus d'eau que de vin.

D V

## ARTICLE II.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure sur un fait historique de l'année 1650, concernant la Ville de SAINT-JEAN-DE-LÔNE en Bourgogne.*

**M**ONSIEUR.

PEUT-ÊTRE entre-t-il un peu de vanité patriotique dans l'objet de cette lettre ; mais ne peut-elle être tolérée lorsqu'elle s'accorde avec la vérité ? Je relève une erreur que je découvre dans les Mémoires de M. de Clermont, Marquis de Montglat. Je ne l'attribue point au défaut de sincérité de ce Seigneur ; il peut avoir été trompé. La distance des lieux obscurcit souvent les faits, & c'est ce qui lui est arrivé au sujet de St. Jean-de-Lône, ma patrie. Après en avoir parlé, sur l'année 1636, d'une manière à lui faire honneur, il la représente sur 1650 comme rebelle à

son Roi, & attachée au parti d'un Prince digne, à la vérité, d'un fidele attachement, mais que le malheur des temps avoit jetté dans un parti contraire à celui de la Cour.

Cette imputation m'a fait feuilleter quelques Mémoires plus accrédités que j'avois sous la main. Je trouve dans l'Abrégé Chronologique, qui sert de suite à celui de *Mezeray*, édition in-4°. 1728, page 339, colonne seconde, que le Comte de *Tavanes*, qui agissoit en Bourgogne pour le Prince de *Condé*, qui en étoit Gouverneur, croyoit trouver dans cette Province un puissant parti, mais que *Bellegarde* (*Seure*) fut la seule ville qui voulut le recevoir.

Les Mémoires de *Mde. de Motteville*, édition contrefaite de 1723, pag. 444 & suivantes, ne parlent que de la seule ville de *Bellegarde* comme tenant au parti des Princes, & nullement de *St. Jean-de-Lône*.

L'Abrégé Chronologique de M. le Président *Hénault* sur l'année 1650, dit que les créatures du Prince de *Condé* ne purent lui conserver, ni la ville de *Bourges*, ni en Bourgogne celles de *Dijon* & de *Seure*.

On lit dans les Mémoires de *Brienne*, Amsterdam 1720, tome second, p. 219, que M. de *Vendôme* assiégea la ville de *Bellegarde*, qui capitula & suivit l'exemple du château de *Dijon*.

D vj.

## 84 MERCURE DE FRANCE.

Dans ceux pour servir à l'histoire du Prince de Condé, Cologne 1693, tome premier, pages 448 à 453, on trouve que la victoire remportée par le Comte de Tavannes sur le Marquis son oncle, qui tenoit le parti du Roi, fit croire au premier que de nouvelles tentatives sur Dijon lui réussiroient mieux que celles qu'il avoit précédemment faites. Ses efforts sur la ville & le château furent inutiles, & il fut obligé de se retirer à Bellegarde. Le Roi en fit faire le siège; cette ville se rendit sur la fin d'Avril, & la Bourgogne fut pacifiée.

Le seul ouvrage que je trouve d'accord avec M. de Clermont est celui de M. de la Châtre, ouvrage toujours avidement lu, tant à cause de son éloquence & de sa politique, que de la vérité qui y règne. Ce livre connu sous le titre de Mémoires de la minorité de Louis XIV, Amsterd. in-12, 1723, pag. 215, s'exprime en ces termes : « La Normandie avoit reçu le » Roi avec une soumission entière, & les » places du Duc de Longueville s'étoient » rendues sans résistance. La Bourgogne » fit comme la Normandie; Bellegarde, » le château de Dijon & St. Jean-de-Lône » imiterent les places de M. de Longueville ».

Toutes ces variations, réticences, fauf-

étés, m'ont fait cesser mes recherches dans les livres imprimés pour avoir recours aux mémoires locaux. J'ai feuilleté les registres de notre Hôtel de Ville ; c'est dans ces dépôts que la vérité n'est point altérée : les faits s'y rédigent, non après qu'ils sont arrivés, mais à mesure qu'ils arrivent, & dès-lors ils ne sont susceptibles d'aucune altération.

Je donnerai sommairement ce qui a fait l'objet des délibérations à *St. Jean-de-Lône* depuis le 25 Janvier 1650, jusqu'à la fin d'Avril, temps auquel la tranquillité fut rendue à la province de Bourgogne par la prise de *Bellegarde*.

Délibération du 25 Janvier 1650. Sur le bruit de la détention des Princes, il fut pourvu à ce que personne n'entrât dans la ville sans que les Officiers Municipaux en fussent avertis ; en conséquence on donna avis de l'arrivée de *M. le Comte de Tavannes*, accompagné de *MM. de Guitaut, de Carily* & autres, lesquels descendirent chez *M. de St. Point*, commandant pour lors à *St. Jean-de-Lône*. Les Echevins se transporterent à son logis, où *M. le Comte de Tavannes* leur remontra combien la reconnoissance devoit agir sur leurs cœurs en faveur d'un Prince dont ils avoient reçu tant de bienfaits . . . Le réponse des Echevins fut une

## 86 MERCURE DE FRANCE.

protestation de leur zèle & de leur attachement à Son Altesse, mais en même temps que les sentimens de leur fidélité envers le Roi étoient les seuls qu'ils pussent mettre en activité, &c. . . . & se retirèrent. Mais voyant que les discours de *M. de Tavannes* tendoient au soulèvement du peuple, il fut délibéré dans une assemblée générale que le serment de fidélité envers le Roi seroit renouvelé, ce qui fut sur le champ exécuté. Les gardes furent doublées; on dressa un état des armes & munitions, &c. . . .

Du 5 Février. Sur l'avis que la ville de *Seure* se remplissoit de troupes, les habitans demanderent au sieur de *St. Point* de monter la garde à la porte du pont, comme le poste le plus important & le plus exposé à la surprise, & que de tout il seroit donné avis au Marquis de *Tavannes* pour recevoir ses ordres.

Du 7 Février. Ordre du Marquis de *Tavannes* au sieur de *St. Point* de remettre aux habitans la moitié des clefs, comme ils les avoient en 1636 lors du siège, où ils signalerent leur fidélité, avec droit de poser les mêmes corps-de-garde, & d'y appeler tous les retrayans, &c.

Du 11. Les sieurs de *St. Point* & d'*Ampilly* refusant d'exécuter les ordres du Marquis

*de Tavannes*, les habitans posèrent un second corps-de-garde à l'opposite de l'ancien.

Du 16. Ordre de M. de Vendôme de licencier les trois compagnies qui étoient à *St. Jean-de-Lône*, & au Commandant de remettre les clefs de la ville aux Echevins & Syndics qu'il charge de conserver la place, & la garder soigneusement pour le service de Sa Majesté. Ce qui fut exécuté.

Du 14. mars. Députation pour complimenter Sa Majesté arrivée à *Dijon*.

Du 18. Ordre du Roi au sieur de *St. Romain*, Sergent de Bataille en ses armées, & Capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, de se transporter dans la ville de *St. Jean-de-Lône* pour y préparer tout ce qui seroit nécessaire pour réduire la ville de *Seure* à son obéissance.

Enfin du 26. Avril. Députation à Sa Majesté pour obtenir des droits d'octrois pour subvenir aux dépenses extraordinaires qu'avoient occasionnées les circonstances de cette guerre, & le passage de l'armée par *St. Jean-de-Lône* pour le siège de *Seure*. Ces droits furent octroyés pour récompense de leur fidélité.

Le surplus des délibérations intermédiaires ne regarde que la police des corps-de-garde, subsistances, munitions, &c....

## 88 MERCURE DE FRANCE.

Il eût été facile de grossir cette lettre de délibérations, de toutes celles qui furent prises dans les années suivantes 1651, 52, 53, auxquelles recommencerent les troubles que la détention des Princes n'avoit que suspendus; mais j'ai cru, Monsieur, que ce petit morceau historique suffisoit pour faire voir combien peu de fondement on doit faire sur la plupart des Mémoires, à la réserve de ceux dressés sur les lieux mêmes où les faits se sont passés.

Je suis, &c.

*A St. Jean-de-Lône ce 8 Novembre 1764. M\*\*\*.*

---

*CATALOGUE hebdomadaire, ou liste des livres nouveaux qui sont mis en vente chaque semaine, tant en France que chez l'Etranger.*

### *AVERTISSEMENT.*

**D**EPUIS 1763 on a commencé à débiter tous les huit jours une feuille périodique, qui a pour titre : *Catalogue des livres nouveaux*. Cette feuille est de quatre pages en deux colonnes, & contient la liste des livres

qui sont & seront mis en vente dans le courant de la semaine : elle est divisée en deux parties ; la première contient les titres des livres nationaux ou ceux imprimés en France , & la seconde les titres des livres étrangers ou ceux imprimés dans les différens États de l'Europe. On y trouve aussi le nombre des volumes , les noms des Auteurs , & l'adresse des Libraires qui les vendent. Les titres des *Arrêts*, *Edits*, *Déclarations*, &c. l'annonce des morceaux divers de *Musique*, des *Estampes*, *Cartes*, &c. A chaque article du livre , de l'Estampe ou de la Carte , le prix y est porté , ainsi que l'indication du caractère , de l'impression & la qualité du papier dont sont les ouvrages. On y voit aussi s'ils sont reliés ou brochés , ou en feuilles. M M. les Libraires ont une feuille particulière pour eux. Chaque mois de Janvier on distribue une table qui indique les ouvrages annoncés pendant l'année , avec l'indication , où le titre , &c. se trouve dans les recueils. Ces recueils se relient ou se brochent.

On paie pendant l'année , pour recevoir chaque semaine ces feuilles compris la table , par la Poste , & franc de port , la somme de 6 liv. 12 s.

Il faut affranchir les ports de lettres & de l'envoi de l'argent. On s'adresse à *Des-*

90 MERCURE DE FRANCE.

pilly, Libraire, rue St. Jacques, à la Croix d'Or.

*Nota.* On trouve chez ledit Libraire des recueils complets de ce catalogue pour 1763 & 1764. Chaque recueil se vend,

S Ç A V O I R :

Les recueils reliés ci, . . . 7 liv. 12 f.

Les brochés & envoyés par

la Poste, . . . . . 7 liv. 12 f.

Les tables séparées, . . . . 7 liv. 12 f.

Ce Libraire avertit le Public qu'il se charge de procurer les livres étrangers qui ne se trouvent pas à Paris, & dont l'entrée est permise en France ; les personnes qui les désireront sont priées de lui en remettre les notes & un à compte : chaque quinzaine il fait la demande de ces livres, & ayant l'adresse des Amateurs, il leur fait part de l'arrivée.

---

AVIS AUX GENS DE LETTRES.

**P** A R M I les effets de la succession d'un homme sçavant & laborieux, il s'est trouvé une multitude de cahiers qui contiennent des matériaux propres à former un Dictionnaire universel sur les sciences &

beaux arts ; il a employé plus de quinze ans de travail à faire cette collection , & ya joint des Observations très-curieuses. Si quelque homme de Lettre vouloit faire usage desdits cahiers , on lui donneroit la liberté de les examiner , & on pourroit les lui céder à bonne composition.

Il faut s'adresser à M. *Carbonel* , ancien Curé de Morfan , à l'entrée de la rue des Fontaines , vis-à-vis le Temple , chez l'Epicier.

L'UN des volumes des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences , qui n'est composé que des seuls Ouvrages de M. *Fontaine* de cette Académie , se vend rue Saint Honoré , à la Porte-cochère en deçà de celle qui fait le coin du cul-de-fac de l'Orangerie , au premier à droite , 12 liv. 10 sols broché.

ON a annoncé dans quelques écrits publics , notamment dans l'*Avant - Coureur* du 7 Janvier 1765 , la mort de M. *Buchoz* , Auteur du Traité historique des Plantes de la Lorraine ; on est obligé de désabuser le public : M. *Buchoz* n'a même eu aucune attaque de maladie. Le quatrième volume de son ouvrage va se distribuer , le cinquième est sous presse & paroîtra incessam-

## 92 MERCURE DE FRANCE.

ment, avec cent planches exécutées en taille douce par les meilleurs Graveurs, & revues par M. *Adanson*, un des plus fameux Botanistes du siècle. Il faut que le prétendu M. *de la Chapelle*, qui a écrit cette fausseté, n'ait aucune connoissance de la Botanique, pas même de l'Agriculture, puisque l'hyver est une saison contraire à la découverte des plantes; ainsi il n'étoit pas vraisemblable que M. *Buchoz* voyageât dans cette triste saison pour les reconnoître. M. *Buchoz*, qui a parcouru pendant près de six années toutes les parties de la Lorraine, a fini depuis six mois ses courses; il est actuellement occupé à rédiger ses observations dans un corps d'histoire, qui est même sur le point d'être mis à sa perfection. Il s'applique à traiter, avec le plus grand succès, les maladies dans la ville de Nancy, employant les remèdes les plus simples du pays, tirés pour la plûpart du règne végétal; ce qui lui a procuré de la part des Magistrats de cette capitale les marques les plus signalées de leur satisfaction. Ils ont accordé à M. *Buchoz* une gratification honorable, pour l'animer de plus en plus à cultiver une science si utile au genre humain. Il a encore les marques les plus flatteuses de la protection auguste du Roi, si bien caracté-

térifié par le surnom de *Bienfaisant*, & de celles des plus grands Seigneurs du pays, du Royaume de France, & des autres Etats voisins. L'envie & une jalousie basse & méprisable n'empêcheront pas M. *Buchoz* de suivre ses travaux. Il espere la continuation des bontés de toutes les personnes éclairées, qui ont bien voulu l'aider dans une entreprise pénible, qu'il est résolu de ne point abandonner.

PLUSIEURS personnes connues dans la Litterature, auxquelles on adresse journellement des Lettres de Province ou des Pays étrangers, nous prient d'avertir ceux qui leur écrivent sans être connus, d'avoir l'attention de leur faire parvenir ces Lettres franches de port; sans quoi elles ne sont pas retirées, & demeurent par conséquent sans réponse.

---

### LETTRE à l'Auteur du *Mercur*.

**I**L est sans doute très-indifférent au public que je sois né sur les bords de la Garonne, ou dans un vieux château sur ceux de la Loire; mais il m'importe, Monsieur, que mes amis, ou ceux qui se disent tels,

## 94 MERCURE DE FRANCE.

ne puissent pas me soupçonner de leur en avoir imposé, quand je me suis déclaré l'auteur de quelques vers, dont il est parlé dans le dernier Mercure, à l'article, *Académie de Marseille*. D'autres vers de moi, connus à Toulouse, ont sans doute occasionné cette légère méprise.

J'ai l'honneur d'être &c

*Le CHEVALIER DE LATRAMBLAYE.*

---

*LETTRE de M. ROYER, ancien Chirurgien Aide-Major des Armées du Roi, à M\*\*\* sur une brochure anonyme, portant pour titre : Parallele des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne ; brochure in - 12. 1764.*

**I**L y a peu d'objets sur lesquels la Médecine moderne ait fait un aussi grand nombre de découvertes, que sur la cure des maladies vénériennes. Le mercure, reconnu pour le médicament le plus efficace contre ces sortes de maladies, a été préparé d'une infinité de manières différentes, & on est parvenu à tirer en quelque sorte de ce seul remède un très-grand nombre de médica-

mens différens , tous capables de guérir , mais avec des circonstances relatives à la nature particulière de chacun d'eux.

Cette multiplicité de remèdes antivénéériens ne peut certainement être que fort utile à la Médecine , puisqu'elle procure aux gens de l'art la facilité de faire un choix avantageux entre ces différens médicamens , suivant les circonstances.

L'Auteur anonyme de la brochure qui a pour titre : *Parallele des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne* , après avoir passé en revue ces méthodes diverses , décide en faveur de celle qu'on nomme *par extinction* , dans laquelle on n'emploie que des frictions de pommade mercurielle , & dit du mal non-seulement de presque tous les autres remèdes antivénéériens , mais encore de la plûpart de ceux qui les ont inventés ou mis en usage.

Il ne nous appartient pas de prononcer sur le fond de ces discussions ; mais il semble , qu'entre ceux qui proposent de nouveaux remèdes , on doit distinguer les gens instruits qui soumettent les leurs aux lumières de la Médecine , qui ne les administrent qu'avec circonspection , & qui en observent les effets dans le silence , d'avec les Charlatans qui vantent & préconisent leurs recettes avec une assurance

toujours proportionnée à leur ignorance.

M. *Royer* se plaint dans la Lettre que nous annonçons, d'avoir été confondu avec ces derniers par l'Auteur du Parallele ; & sa plainte paroît d'autant plus juste , qu'il s'est contenté d'observer , sous les yeux des gens de l'art , sa méthode de guérir uniquement par les lavemens , & qu'il a évité avec le plus grand soin toute espèce d'annonce dans les papiers publics ou autrement : cette conduite est assurément bien différente de celle que tiennent ordinairement les Empyriques. M. *Royer* relève , par occasion , dans sa réponse , plusieurs fautes essentielles de Chymie , qu'il a trouvées dans le Parallele. Nous ne dirons rien ici de ces discussions. On peut voir sa Lettre , qui mérite d'être lue , & qui se vend chez *l'Esclapart* , Libraire , quai de Gesvres , du côté du Pont Notre-Dame.

#### ANNONCES DE LIVRES.

**M**ÉMOIRES pour la vie de *François Pétrarque* , tirés de ses œuvres & des Auteurs contemporains ; avec des notes ou dissertations , & les pièces justificatives ; tome second. A Amsterdam , chez *Arskée* &

& *Mercus*, 1764; & se trouvent à Paris, chez *Cailleau*, Libraire, rue S. Jacques; prix, 8 livres broché. Le premier volume se trouve aussi chez le même Libraire, *in-quarto*.

Nous annonçâmes l'été dernier le premier tomè de ces Mémoires. Le dessein de l'Auteur, en le publiant, étoit de présenter le goût des gens de lettres, & de s'y conformer. Au lieu des critiques qu'il en attendoit, il n'en a reçu que des éloges. Il en fera de même, sans doute, de ce second volume plein de recherches savantes & d'anecdotes curieuses.

LES fidèles tableaux de l'art d'écrire, par colonnes de démonstrations, par lesquelles les principes sont développés: ouvrage très-instructif; par *Roylet*, vérificateur des actes authentiques, rue de la Poterie, près celle de la Verrerie. A Paris, chez la veuve *David*, quai des Augustins, au S. Esprit; & chez *Regnard*, Libraire & Imprimeur, rue basse des Ursins, & en sa boutique, grand'salle du Palais; 1764; avec approbation & privilège du Roi; *in-folio*.

L'Auteur de cet ouvrage a suivi sans prolixité, & dans un ordre de démonstrations claires, les grands principes de son

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

art. Ses tableaux exposent aux yeux, d'une part, les différentes opérations des grands maîtres, & de l'autre, des explications curieuses & nouvelles, qui pourront affecter les amateurs & les gens de goût.

LA logique, ou l'art de penser, dégagé de la servitude de la dialectique, par M. l'Abbé *Jurain*, Correspondant de l'Académie royale des Sciences. A Paris, chez *Desventes & Compagnie*, Libraires, rue S. Jacques, près du collège de *Louis le Grand*; 1765; avec approbation & privilège du Roi; vol. in-12.

Le titre de cet ouvrage annonce une logique très-différente de celles qui ont paru jusqu'à ce jour, & qui ne doit rien contenir qui ait la moindre apparence des subtilités, des détours & des chicanes de la dialectique. Nous croyons que l'Auteur n'annonce rien qu'il n'exécute effectivement; & l'on trouvera dans cette nouvelle logique un ordre, une netteté, une précision qui servira beaucoup à former la jeunesse.

ALMANACH de la ville de Lyon, pour l'année 1765. A Lyon, chez *Aimé de la Roche*, Imprimeur de Mgr l'Archevêque & du Clergé, &c. aux halles de la Gre-

nette ; 1765 ; in-8°. On en trouve aussi des exemplaires à Paris chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean-de-Beauvais.

Cet Almanach, commencé en 1711, ne laisse rien à désirer pour la connoissance des trois provinces qui composent le gouvernement du Lyonnais. Plusieurs personnes ont concouru à la perfection de cet ouvrage, qui offre des détails curieux, même pour ceux qui n'ont aucune relation avec les habitans de Lyon.

NOUVEAUX Mémoires, ou observations sur l'Italie & sur les Italiens ; par deux Gentilshommes Suédois ; traduits du Suédois. A Londres, chez *Jean Nourse*, 1764, trois vol. in-12.

On suppose dans cet ouvrage très-instructif & très-agréable, que deux Suédois, après avoir passé quelques années à Paris, prennent la résolution de visiter l'Italie. Tout ce que ce beau pays offre de curieux dans les arts, les mœurs, les usages & les productions naturelles, devient pour eux l'objet de la plus grande attention ; & tous ces détails, vus par des yeux éclairés, ne peuvent manquer d'être très-bien reçus du Public.

PIÈCES de Théâtres, par *M. Marin*, de  
E ij

l'Académie de Marseille, & de la Société royale de Nanci, Censeur royal, & de la lice, & Secrétaire général de la librairie de France. A Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au temple du goût; 1765; avec approbation & privilège du Roi; un vol. in-8°.

Parmi les cinq pièces qui composent ce Recueil, les unes ont été représentées; d'autres ont mérité de l'être: toutes se lisent agréablement. En attendant que l'on en rende compte dans l'article des Spectacles, nous indiquerons les différens morceaux que contient ce volume. On y trouve d'abord une épître dédicatoire à MM. de l'Académie Française. Elle est écrite avec cette noblesse qu'inspire la profession d'homme de lettres, quand on l'exerce avec distinction, & que c'est moins au rang qu'au mérite que l'on adresse des éloges. Si dans sa préface M. *Marin* est obligé de parler de lui-même, il le fait avec une modestie devenue assez rare à la tête des Pièces de théâtre qui s'impriment actuellement. Celles qui forment ce recueil sont: *Julie*, ou *le triomphe de l'amitié*, comédie en prose & en trois actes; *la Fleur d'Agathon*, pièce en prose & en un acte; *Fédéric*, ou *l'Isle inconnue*, pièce héroïque en vers & en cinq

actes ; *l'Amante ingénue*, comédie en un acte & en prose ; *l'Amant heureux par un mensonge*, farce en un acte & en prose. Ces cinq pièces sont précédées d'un avertissement, & suivies d'observations, où l'Auteur parle de ses ouvrages avec autant d'impartialité, que s'il s'agissoit d'un inconnu. On y trouve des remarques judicieuses, une critique saine, & sur-tout un parfait désintéressement. Ces qualités, jointes au mérite réel des pièces, qui font la partie essentielle de ce volume, dénotent dans l'Auteur, qui est homme d'esprit, un grand usage du monde, du théâtre & de la vertu.

CAMPAGNE de LOUIS, *Prince de Condé*, en Flandres en 1674 ; par M. Carlet de la Roziere, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant-Colonel de Dragons, & ci-devant Aide-Maréchal des Logis de l'Armée du haut-Rhin ; avec cette épigraphe :

*In omni praelio, non tam multitudo & virtus indocta, quam ars & exercitium, solent prestare victoriam.* Veg. lib. & cap. 1.

A Paris, chez *Merlin*, Libraire, à l'entrée de la rue de la Harpe, en venant par la rue de la Bouclerie ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-12

E iij

de 150 pages, avec une carte très-nette ; très-détaillée & très-exacte des Pays-Bas Catholiques, pour l'intelligence de la campagne, qui fait l'objet de ce Livre, & une autre carte très-instructive pour l'intelligence du combat de Senef.

M. *Carlet de la Roziere* avoit déjà donné, à la grande satisfaction du Public & des gens de guerre, la campagne du Maréchal de *Créqui* en 1677; & cet ouvrage étoit du même format, & se vendoit chez le même Libraire que celui que nous annonçons actuellement. Il nous paroît que le but de cet Auteur est de former une suite des plus belles campagnes qui aient été faites sous le règne de *LOUIS XIV* & sous celui de *LOUIS XV*, écrites d'après les dépêches des Généraux qui ont commandé les Armées, & d'après les excellens Mémoires faits sur les mêmes campagnes. Ce projet, digne d'être suivi, ne peut être en de meilleures mains. Nous avons eu souvent occasion de faire l'éloge des connoissances militaires & géographiques de cet Officier, auxquels des Généraux estimés ont accordé leur confiance. Quant à l'ouvrage qui fait l'objet de cette annonce; M. *de la Roziere* a puisé dans les lettres du Prince de *CONDÉ* à M. *de Louvois* pendant sa campagne de 1674, dans une rela-

tion de cette campagne, publiée par ordre du Prince *d'Orange*, & dans les meilleurs historiens. Il s'est attaché à déduire les faits d'une manière simple & intelligible; & lorsqu'il loue ou condamne les Généraux; ce n'est ni par présomption ni par préjugé, mais d'après les meilleures autorités. Il y mêle ses propres réflexions, lorsqu'il croit que son expérience & ses connoissances topographiques l'ont suffisamment instruit des circonstances des événemens qui y donnent lieu. En lisant cet écrit de *M. de la Roziere*, & les autres campagnes qui le suivront, on apprendra à connoître sûrement les frontières du royaume & les pays où l'on fait ordinairement la guerre; les différentes positions qu'il y a à y prendre, la situation & la force des places qui les défendent, les ressources qu'on y peut trouver, & quantité de détails militaires, sur lesquels on ne peut, en voyageant, satisfaire sa curiosité & ses recherches. Le Général d'armée y apprendra à former un plan de campagne & à l'exécuter; & l'Officier particulier y trouvera une infinité d'exemples de valeur & de conduite, dont il profitera plus que de tous les préceptes qu'on pourroit lui donner. Enfin une suite de campagnes, telles que *M. Carlet de la Roziere* se propose de la publier, sera la

104 MERCURE DE FRANCE.  
bibliothèque la plus utile , la plus instructive qu'on puisse offrir aux gens de guerre.

LES Bonnets ; ou *Talemik & Zinera* , histoire moderne , traduite de l'arabe. A Londres , & se trouve à Paris chez *Jacques-François Quillau* , Libraire , rue Christine , au magasin littéraire ; 1765 ; brochure in-12 de 174 pages.

Nous avons lu avec beaucoup de plaisir ce roman , écrit dans le goût oriental , & où l'on trouve des aventures qui excitent une sorte de curiosité. Les contes de féerie , qui en sont comme les épisodes , y répandent une variété agréable ; & dans un siècle où ces sortes d'écrits semblent redevenir à la mode , nous croyons qu'on fera à celui-ci un accueil distingué.

LES Dévirgineurs & Combabus , contes en vers , précédés par des réflexions sur le Conte , & suivis de *Floricourt* , histoire françoise. A Amsterdam , 1765 ; & se trouvent chez *Jorry* , Libraire , rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise ; volume in-8° de 108 pages , avec tous les ornemens de la typographie & du burin , qui depuis quelque temps distinguent l'imprimerie du sieur *Jorry*.

Cette nouvelle brochure enrichira la

jolie collection de poésies imprimées sur le modèle de *Zélis au bain* & de la *Lettre de Barneveld*. On y trouve des détails charmans & des vers très-agréables. L'Auteur nous paroît avoir un talent décidé pour les ouvrages de ce genre. Il joint la finesse des réflexions à la variété des images ; & son génie facile lui fournit toujours l'expression la plus propre & la pensée la plus naturelle.

L'HÔPITAL des Fous, traduit de l'anglois ; avec cette épigraphe :

. . . . . L'homme le moins sage  
Croit toujours seul avoir la sagesse en partage.  
. . . Il n'est point de fou qui , par belles raisons ,  
Ne loge son voisin aux Petites Maisons.

*Boileau , Sat. IV.*

A Paris, de l'imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Française, au grand Monarque & aux Cigognes ; 1765 ; avec approbation. Brochure in-8° de 40 pages.

L'Auteur de ce petit ouvrage est *Guillaume Walsh*, célèbre Poëte Anglois. Il est traduit en prose dans cette brochure nouvelle, ornée de trois gravures qui lui donneront place dans la collection du sieur *Jorry*. Le papier répond à la beauté

E. v

du bûrin, ce qui, joint au mérite de l'original & de la traduction, ne peut manquer de lui procurer du débit.

LETTRE de l'Abbé de *Rancé* à un ami, écrite de son Abbaye de la Trape; par M. *Barthe*, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille; imprimée à Geneve, & se trouve à Paris chez *Duchefne*, rue S. Jacques au temple du goût, & chez *Panckoucke*; rue & à côté de la Comédie Française; 1765; brochure in-8° de 16 pages, avec estampe, vignette, cul-de-lampe, &c. beau papier, belle impression, &c.

Quelques ouvrages publiés depuis peu sur la Trape, ont paru à M. *Barthe* une occasion favorable de donner cette lettre qui, dit-on, étoit faite long-temps avant les Mémoires & le Drame du Comte de *Comminges*. La Lettre de l'abbé de *Rancé* est aussi en vers; & elle nous a paru écrite avec une sorte d'intérêt qui décelent du talent dans M. *Barthe*, & la rendent digne de figurer avec honneur dans la nouvelle collection des poésies estampées.

OPÉRATIONS des Chànges des principales places de l'Europe, contenant les noms & la division de leurs différentes monnoies de change, considérées entre

elles, & relativement les unes aux autres; le cours des changes desdites places; la maniere dont chacune compte les usances des lettres, suivant les divers endroits sur lesquels on tire les jours de grace qui y sont accordés; avec la réduction réciproque des monnoies d'une place à l'autre, calculée sur le cours des changes établi entre elles; enfin les dispositions des mêmes changes par la règle conjointe; par J. R. R. \*\*\*. A Lyon, chez J. M. Bessiat, Libraire, grand' rue Merciere, & chez J. M. Barret, Imprimeur-Libraire, quai de Retz; & à Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais; 1765; avec approbation & privilege du Roi. Brochure in-8° de 350 pages.

Quoique cette matière ait déjà été traduite plusieurs fois, nous croyons que le Public fera gré à l'Auteur de ce Livre, tant pour son exactitude dans les calculs, que par sa précision dans les opérations. Il a renfermé dans un volume portatif ce que les autres disent d'intéressant en plusieurs in-quarto.

L'ECOLE de la jeunesse, ou le *Barnevets* François, comédie en trois actes & en vers, mêlée d'ariettes; par M. Anseaume. La musique est de M. Duny, représentée

E vj

pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi le 24 Janvier 1765 ; avec cette épigraphe :

*Sicelides Musa, paulò majora canemus.* Virgile.

Le prix est de 30 sols avec la musique. A Paris, chez *Duchefne*, rue S. Jacques, au temple du goût ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi. Brochure in-8°.

Il sera parlé plus amplement de cette comédie dans l'article des Spectacles.

MÉMOIRE sur le canal de Provence, du 27 Novembre 1764, contenant en abrégé l'objet, la nature & les avantages de cette entreprise, les principaux arrangemens du sieur *Floquet*, auteur de ce canal, & des deux compagnies que cet Ingénieur a formées successivement, & enfin l'état actuel du projet. A Paris, chez *P. G. Simon*, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'*Hercule*, 1764, in-4° de 78 pages.

Ce titre fait suffisamment connoître l'objet de ce Mémoire, auquel nous renvoyons les Lecteurs qui désireront en avoir une plus ample connoissance.

LETTRES de *Sophie* & du Chevalier de\*\*\*, pour servir de supplément aux *Lettres du Marquis de Roselle* ; par M. de\*\*\*. A Londres, & se trouvent à Pa-

ris chez *P'Esclapart*, Libraire, quai de Gesvres; 1765; deux vol. in-12.

Le but de ces Lettres, est de faire connoître les mœurs des filles de Spectacle, pour en éloigner les jeunes gens qui se livrent à elles, développer leurs intrigues, & présenter le tableau de leur manège & de leur coquetterie. L'Auteur assure que son ouvrage n'est rien moins qu'un roman, & qu'il a été lui-même témoin oculaire de ce qu'il rapporte.

**HISTOIRE** de *Pierre Terrail*, dit le *Chevalier Bayard* sans peur & sans reproche; par M. *Guyard de Berville*. A Paris, chez *H. C. de Hansy*, Libraire, rue S. Jacques, près des Mathurins, à Sainte Thérèse; 1765; avec approbation & privilège du Roi; vol. in-12.

Nous avons déjà annoncé ce morceau de notre histoire: nous n'en parlons aujourd'hui que pour apprendre au Public que ce livre a passé du fond du Libraire *Giffard* dans la boutique de *Hansy*, & que c'est là qu'il faut l'acheter présentement. Nous dirons à cette occasion que l'ouvrage de M. *Guyard de Berville* dénote un bon citoyen, qui a en vue l'honneur de sa patrie, & qui desire de voir dans les mains, & sous les yeux de tout le

110 MERCURE DE FRANCE.

mondé, & sur-tout de la jeunesse, l'histoire d'un héros digne de l'immortalité. Il ne s'est point attaché à un style fleury : il a écrit tout naturellement, ne se piquant que d'une grande exactitude dans les faits. Les notes qu'il a ajoutées à la fin du livre, contiennent des remarques & des anecdotes tirées des Auteurs les plus fidèles.

DISSERTATION sur l'antiquité de l'église de S. Pierre d'Angers, avec des remarques curieuses sur le camp de *César* au canton d'Empyré & de Frémur, près la ville d'Angers, & autres ouvrages des Romains en Anjou & aux environs ; par M<sup>c</sup> *Claude Robin*, Docteur en théologie, premier Curé Cardinal de la Paroisse de S. Pierre de la ville d'Angers. A Saumur, chez la veuve de *Gouy*, Imprimeur-Libraire. A Angers, chez *Charles Boutmy*, Libraire ; 1764 ; avec permission. Brochure in-18 de 108 pages.

Cette brochure, qui ne peut guère intéresser que les Angevins, a été réfutée par un petit écrit intitulé, *RÉPONSE à la Dissertation de M C\*\*\*. R\*\*\*. sur l'antiquité de S. Pierre d'Angers, prétendue Cathédrale du Diocèse sous nos premiers Evêques. A Angers, de l'imprimerie d'AN-*

DRE-JACQUES JAHIER, Imprimeur du Roi, & se trouve à Paris, chez GUIELIN, Libraire, quai des Augustins; avec permission. Brochure in-12, petit format, de 32 pages, en très-petits caractères.

PHILOPÈNES, ou du régime des pauvres; par M. Seguiet-de S. Briffon; avec cette épigraphe :

*Non ignara mali, miseris succurrere disco.* Virg.  
A Paris, chez Regnard, Imprimeur de l'Académie Française, au Palais; chez Pancoucke, rue & à côté de la Comédie Française, & chez Duchesne, rue S. Jacques, au temple du goût; 1764; brochure in-12 de 113 pages.

Cet écrit avoit été précédé d'un autre, intitulé: *Lettre à Philopènes, ou réflexions sur le régime des pauvres*; 1764; in-12 de 64 pages; chez Duchesne, rue S. Jacques. L'une & l'autre de ces deux brochures ont pour objet la déclaration du Roi concernant les vagabonds & gens sans aveu, & présentent des vues patriotiques, accompagnées de grands sentimens d'humanité.

GÉNÉALOGIES Royales, ou Tables chronologiques & généalogiques des Empe-

## XLII MERCURE DE FRANCE.

reurs , des Rois & des Princes depuis *Adam* jusqu'à notre temps , traduite de l'anglois de *Jacques Anderson* , par le R. P. *Joseph Brunet du Vezis* , de l'ordre des Frères Prêcheurs , sur la seconde édition faite à Londres en 1736 ; deux vol. *in-fol.* proposés par souscription hebdomadaire-angloise , ou souscription françoise. A Paris , chez *Louis-Guillaume de Hansy* , Libraire , sur le Pont-au-change ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi.

Cette entreprise est immense , comme on peut le voir par le titre de l'ouvrage. Il s'agit de donner une généalogie de tous les Princes connus avant & après le déluge jusqu'à nos jours. Sans entrer dans des détails sur la manière dont ce livre doit être exécuté , nous nous contenterons d'apprendre à nos lecteurs les conditions des deux souscriptions qu'on leur propose. Le *Prospectus* se distribue *gratis*.

*Conditions de la souscription françoise.*

On payera en souscrivant 24 liv. En retirant le premier vol. 24 liv. En retirant le second , 12 liv. Total, 60 liv.

*Condition de la souscription angloise.*

Les Anglois appellent cette souscription *hebdomadaire* , parce que chaque semaine les feuilles imprimées se délivrent aux Souf-

cripteurs, aussi-tôt qu'elles sont sorties de dessous presse. Cette souscription, fort usitée en Angleterre, est proposée au Public aux conditions suivantes. On paie en souscrivant 12 liv. & c'est le plus fort paiement qu'on est obligé de faire : les autres paiemens ne se font qu'à la livraison de chaque feuille imprimée, pour laquelle on donne cinq sols. Cette souscription a des avantages qui mettent tout le monde en état de souscrire pour les Ouvrages les plus considérables, & qui font jouir de la chose pour laquelle on a souscrit, dans le temps même que l'on l'imprime : avantages dont on ne jouit pas par les souscriptions ordinaires: 1°. On donne moins d'argent en souscrivant, la plus forte partie du montant de la souscription se fait en paiemens très-modiques, & l'on jouit de l'Ouvrage dans le courant de l'impression. 2°. Ceux qui prendront des souscriptions hebdomadaires, recevront, avec la première feuille imprimée, un carton couvert de parchemin, dans lequel il y aura autant de ficelles que le volume aura de feuilles ; par ce moyen on évite que les feuilles se gâtent ou se perdent, & le volume se forme à vue d'œil. Le prix de ce carton se déduira sur les 12 liv. qu'on aura données en sous-

## 114 MERCURE DE FRANCE.

crivant. 30. Sur les dernières feuilles à livrer, on tiendra compte du restant des 12 liv. Dans le cas de l'une ou de l'autre de ces deux souscriptions, les Souscripteurs auront la bonté de retirer exactement les volumes, ou les feuilles; & si, trois mois après que le Libraire aura fait mettre des avertissemens dans les *Mercure*, *Journaux* & autres *Papiers publics*, lesdits volumes ou feuilles ne sont pas retirés, les avances seront perdues pour ceux qui ne l'auront pas fait. C'est une clause expresse des conditions proposées. Ceux qui n'auront pas souscrit, paieront l'Ouvrage 72 livres. Les souscriptions seront ouvertes chez **DE HANSY**, Libraire, Pont-au-Change, à l'image Saint Nicolas, depuis le quinze Janvier 1765 inclusivement, jusqu'au quatorze Juillet exclusivement; passé ce temps, l'on ne sera plus admis à souscrire. Comme cet Ouvrage intéressant ne sera tiré qu'au nombre de mille exemplaires, les personnes qui désireront l'avoir, sont invitées à ne pas tarder à souscrire. Celles de Province qui s'adresseront au Libraire pour avoir des souscriptions, auront la bonté d'affranchir leur lettre & le port de l'argent. Les Souscripteurs hebdomadaires qui ne demeurent pas à Paris, auront aussi

la bonté d'indiquer la voie par laquelle on leur pourra envoyer les feuilles, & de marquer le nombre qu'ils en voudront à chaque envoi. L'Ouvrage sera de mêmes format & caractères que le *Prospectus* A l'imitation des Anglais, on imprimera à la tête la liste de tous les Souscripteurs.

MONUMENS érigés en France à la gloire de LOUIS XV, précédés d'un tableau du progrès des Arts & des Sciences sous ce règne, ainsi que d'une description des honneurs & des monumens de gloire accordés aux grands hommes, tant chez les anciens que chez les modernes; & suivis d'un choix des principaux projets qui ont été proposés pour placer la statue du ROI dans les différens quartiers de Paris; par M. Patte, Architecte de S. A. S. Monseigneur le *Prince Palatin*, Duc regnant des Deux-Ponts; Ouvrage enrichi des Places du ROI, gravées en taille douce, avec cette épigraphe: *presenti tibi maturos largimur honores.* Horat. lib. II. ep. I. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers, la sixième Porte-cochère à droite, en entrant par la rue Saint Jacques; & chez *Desaint & Saillant*, Libraires, rue Saint Jean-de-

116 MERCURE DE FRANCE.

Beauvais, 1765. Avec approbation & privilège du Roi, *in-folio*.

Nous ne pouvons rendre compte de l'exécution de ce livre que nous n'avons pas vu. Nous ne l'annonçons ici que sur la foi d'un imprimé, qui nous apprend que l'Ouvrage a dû être mis en vente le 24 du mois de Janvier dernier; qu'il est enrichi de cinquante grandes planches, sans les vignettes, & que le prix est de 48 liv. en feuilles.

HISTOIRE de la Maison, Ville & Duché d'Orléans; dédiée à S. A. S. Monseigneur le Duc d'ORLEANS, premier Prince du Sang, écrite par ses ordres, & proposée par souscription.

Cet Ouvrage sera imprimé en trois volumes *in-4°* d'environ 650 pages chacun. Le premier paroîtra au mois d'Août prochain, & les deux autres successivement de six mois en six mois. Les Souscripteurs paieront d'avance 15 liv. En recevant le premier volume, 15 liv. & 6 liv. en recevant le second & le troisième. Les personnes qui n'auront pas souscrit, paieront 40 liv. pour les 3 volumes. Les souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au dernier Avril prochain. Les noms des Sous-

cripteurs seront imprimés à la suite de l'Ouvrage. On pourra souscrire chez les principaux Libraires du royaume : & à Paris chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean-de-Beauvais; chez *Panckouke*, rue & à côté de la Comédie Française; chez *Durand*, neuveu, rue Saint Jacques; & *Duchefne*, même rue, au temple du goût; à Orléans, chez *Couret de Villeneuve*, Imprimeur Judit Ouvrage. Entr'autres morceaux qui doivent rendre cette histoire très-curieuse, on nous promet : 1°. quelque chose de hardi sur la *Pucelle d'Orléans*; 2°. un morceau sur la *Saint Barthelemy*, tiré d'un manuscrit qui, soigneusement conservé dans les archives de la ville d'Orléans, & inconnu aux Historiens; 3°. une digression historique sur la régence, qu'on dit être très-fidèle & très-intéressante.

CALAS sur l'échaufaut, à ses Juges; feuille in-12 de huit pages; à Bayonne; & l'on en trouve des exemplaires à Paris, chez la veuve *Pierres*, Libraire, rue Saint Jacques.

*Calas* dit en vers à ses Juges, qu'il n'est point coupable, & que c'est à tort qu'ils l'ont condamné. Il fait une relation pathé-

118 MERCURE DE FRANCE.

rique de la mort de son fils; il finit par se résigner au supplice, & fait ses adieux à ses enfans & à sa femme.

ORPHÉE & EURIDICE, Tragédie-Opéra, par M. *Celsabigi*, traduite de l'italien, par M. M. avec des réflexions sur cette Piece; à Paris, chez *Bauche*, quai des Augustins; & *Duchefne*, rue Saint Jacques, 1765, brochure in-12 de 32 pages, avec un air noté à la fin.

L'Opéra, dont nous annonçons aujourd'hui la traduction, a été mis en musique par M. *Gluck*, & représenté à la Cour de Vienne en 1764. La partition gravée se trouve chez *Duchefne*, Libraire, rue Saint Jacques, au temple du goût.

L'AVENTURE du Bal, ou la malice punie; à Londres, & se vend à Paris, chez *Tabary*, Libraire, grand'Salle du Palais; 1765; brochure in-12 de 67 pages.

On suppose qu'un homme fait part à son ami d'une aventure qui lui arrive; & cette aventure est une espèce de conte ou de roman qui nous a paru assez intéressant.

LA Comtesse, comi-parade, en un acte en prose; à Londres, chez les Librai-

res affociés , 1765 ; prix 24 sols ; in-8° de 48 pages.

C'est-là tout ce que nous citerons de cette parade, suivie d'une autre intitulée, *Jacques Déloge*.

L'ESCARPOLETTE, conte ; avec cette épigraphe :

*Militia species amor est, discedite segnes.*

Ovid. de Art. am. lib. 1 r.

A Amsterdam, 1765 ; in-8° de 16 pages.

Les vers de ce conte sont aisés & naturels ; mais l'ouvrage pourroit être un peu plus décent.

ETRENNES Nantoises, ecclésiastiques, civiles & nautiques, pour l'année commune 1765 ; calculées au méridien de Nantes. A Nantes, chez la veuve de *Joseph Vatar*, Imprimeur du Roi & de Monseigneur l'Evêque ; avec privilège du Roi ; in-18 & à Paris, chez *Guillin*, quai des Augustins ; prix une liv. broché.

Les habitans de Nantes, & ceux de Paris qui s'intéressent à cette ville de Bretagne, trouveront dans ce petit almanach mille choses qui pourront les satisfaire.

JOURNAL Ecclésiastique, ou Bibliothèque raisonnée des sciences ecclésiastiques,

## 120 MERCURE DE FRANCE

par M. l'Abbé *Dinouart*, Chanoine de St. Benoît; à Paris, chez *Barbou*, Libraire, rue des Mathurins, vis-à-vis de la grille.

Ce Journal a commencé en Octobre 1760, & contient quatorze cahiers par année, dont le prix est de 9 liv. 16 sols, & par la poste 14 liv. On trouve chez le même Libraire des exemplaires complets de cet ouvrage.

*CAMÉDRIS*, conte, par Mademoiselle *Mazareilly*; à Paris, chez *Duchefne*, rue St. Jacques, au temple du goût; 1765; in-12. de 220 pages.

Une simple annonce ne suffit pas pour faire connoître cette production ingénieuse; nous en donnerons un extrait dans le prochain *Mercur*.

*SUPPLÉMENT* ou Catalogue des livres du magasin littéraire; à Paris, chez *Jacques-François Quillau*, Libraire, rue Christine, fauxbourg St. Germain; 1765; brochure in-12 de 38 pages.

Ce supplément contient plus de 600 articles nouveaux, qui, joints au fond, déjà très-bien assorti du sieur *Quillau*, rendent actuellement son magasin littéraire très-riche & très-complet. On y trouve, dans tous les genres, les livres les plus utiles,  
les

plus agréables & les plus universellement recherchés. Aussi cet établissement acquiert tous les jours plus de célébrité & de faveur. La diligence avec laquelle le Public est servi, la propreté, l'ordre & la politesse qui regnent dans ce cabinet, qu'on peut appeler la bibliothèque des gens du monde, sont de nouveaux attraits qui y attirent chaque jour de nouveaux lecteurs. Les soins que le sieur *Quillau* prend pour plaire au Public méritent des éloges, & l'on doit lui savoir gré de son zèle.

ARCHEVECHÉ de Paris, divisé en ses trois Archidiaconés, en ses deux Archiprêtres, & subdivisé en ses sept Doyennés ruraux ; par *L. Denis*, Géographe de Monseigneur le Duc de Berry ; dédié au Clergé du Diocèse, par leurs très-humbles & obéissans serviteurs, *Denis & Berthault*. A Paris, chez *L. Denis*, & chez *Berthault*, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis le Grand ; brochure in-12 ; 1765.

Les cartes qui composent ce petit Atlas ecclésiastique sont gravées avec beaucoup de netteté & de précision, & l'on y distingue très-aisément tous les lieux qui y sont représentés. Chaque carte offre un petit canton où sont marqués les rivières, les ruisseaux, les montagnes, les bois, &

F

122 MERCURE DE FRANCE.  
généralement tout ce que le pays renferme;  
avec un pareil ouvrage on connoîtra très-  
distinctement tout le Diocèse. C'est un  
livre à consulter perpétuellement, même  
par les gens du monde qui veulent favoir  
les environs des villes, bourgs, villages, &c.  
parce qu'on y voit du premier coup-d'œil  
la situation du terrain avec clarté.



## ARTICLE III.

## SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

## ACADÉMIES.

*EXTRAIT de la séance publique de la Société des Lettres, Sciences & Arts de CLERMONT-FERRAND, tenue à l'Hôtel de Ville le 26 Août 1764.*

**M**ONSIEUR de Féligonde, Secrétaire, a ouvert la séance par la lecture des éloges des Membres de la Société, morts depuis la dernière séance publique.

L'Auteur annonce d'abord que l'usage ancien & respectable de donner des éloges aux Académiciens, est fondé sur deux motifs qui doivent nous les rendre infiniment précieux.

1°. La gloire de ceux qui ont pratiqué la vertu & honoré les sciences & les arts, en perpétuant leur mémoire.

2°. L'utilité de nos contemporains, en leur proposant des modèles. Dans l'éloge de

Dom *Chevalier*, natif de la Chatre en Berry, & Profès dans l'Ordre de St. Benoît, Congrégation de S. Maur, depuis l'âge de dix-sept ans, l'Auteur peint un Religieux loué, chéri & respecté par ses confrères, qui a réuni à l'amour de la retraite une application constante à l'étude, & principalement à la lecture des livres saints, des Pères & des autres qui ont écrit sur la religion; un philosophe profond dans ses connoissances, mais d'un caractère si doux & si facile, qu'il abandonnoit au premier ordre de ses supérieurs les charmes puissans de sa solitude, pour se livrer à des objets de dissipation, même aux détails de l'économie rurale, si peu goûtés par les Gens de Lettre; d'un esprit solide, propre à remplir avec distinction tous les emplois dont il fut chargé; un Académicien laborieux & zélé pour les progrès de la Société à laquelle il étoit attaché, avare du temps dont il connoissoit le prix, & qui sans rien dérober aux devoirs de son art, s'est rendu par son assiduité aux assemblées & par ses travaux académiques l'objet des regrets de la Société. L'éloge est terminé par une notice des mémoires historiques fournis à la Société par cet Académicien; & l'annonce d'un traité sur la religion, qui a été trouvé

dans ses papiers, lequel a été mis entre les mains d'un Religieux de cette savante Congrégation pour en faire part au Public.

L'éloge de M. *Chapouille*, né à Mauriac, ville située dans les montagnes d'Auvergne, représente un Chirurgien fameux, qui après s'être formé à l'école des Maîtres les plus habiles, s'est fixé à Clermont pour y exercer des talens supérieurs avec une modestie & une charité peu communes.

Sur lequel l'ambition eut toujours moins d'empire que l'amour du bien, & qui par-là sçut soustraire aux traits de l'envie les applaudissemens que lui attirèrent ses talens.

Qui sçut profiter de la confiance qu'avoit en lui sa Compagnie, & de l'autorité que lui donnoit la charge de Lieutenant dont il étoit pourvu, pour augmenter de toutes manières la considération de son Corps, par l'accroissement de ses privilèges, & par les établissemens utiles qu'il a promus; un Observateur éclairé, un Académicien zélé, un Citoyen sensible & doué des qualités qui rendent l'homme sociable, mais encore plus des vertus qui le rendent sage & religieux.

M. *Dufour de Vernol*, Procureur du Roi en la Sénéchaussée & Siège Présidial

de Clermont-Ferrand, né dans cette ville, a soutenu par son mérite personnel l'honneur d'une famille déjà illustrée, & dont le nom étoit depuis long-temps cher aux Citoyens. Il est impossible de rendre dans un extrait tous les traits de lumière, de sagesse, de fermeté, de bonté & de grandeur d'âme que l'exercice de sa charge, & les circonstances particulières de sa vie l'ont mis à portée de faire paroître. Il sçut mériter l'estime des grands, l'amitié de ses égaux & la confiance du peuple; il fut aimable dans la société, respectable dans ses fonctions, homme de goût & de génie, naturellement laborieux, versé dans les belles-lettres, ami & protecteur des arts, & par-dessus tout, jaloux de tout ce qui pouvoit illustrer sa patrie ou soulager les Citoyens. Tel est le précis du troisième éloge, dans lequel l'Auteur rapporte avec exactitude les faits qui ont donné matière à un éloge aussi complet.

Dom *Deschamps*, Religieux Bénédictin, a ensuite lu un mémoire historique sur les Rois d'Auvergne.

Le haut degré de puissance & de richesses que les historiens accordent au premier Roi des Auvergnats, dont ils font mention, induit l'Auteur de ce mémoire à penser que cette monarchie étoit dès-lors

ancienne & florissante depuis bien des siècles. La succession immédiate des deux premiers Rois lui a fait croire qu'elle étoit héréditaire ; mais il avoue lui-même que son sentiment n'est qu'une conjecture fondée sur un raisonnement solide, il est vrai, mais destitué des preuves essentielles à l'histoire.

*Lucius* est le premier Roi connu des Auvergnats, encore l'histoire ne parle de lui qu'à l'occasion de ses richesses immenses & de sa magnifique libéralité.

*Bituit* son fils lui succéda ; le règne de celui-ci a concouru avec le temps où *Sex-tus* dompta les Salluviens, peuple de la Gaule Transalpine, c'est-à-dire à l'an de Rome 629 ; avant J. C. 122.

L'union de *Bituit* avec les Allobroges contre les Romains, les batailles qu'il livra à *Domitius*, & ensuite à *Fabius*, qu'il perdit toutes deux, & qui le réduisirent à demander la paix à ses vainqueurs ; la trahison de *Domitius*, qui viola les droits les plus sacrés pour le faire prisonnier, & l'injustice du Sénat Romain qui ferma les yeux sur la conduite de son Général, pour conserver sa proie ; l'enlèvement de *Congentiat*, fils de *Bituit* ; le triomphe de *Fabius*, où *Bituit* parut dans son char de bataille qui étoit d'argent.

F iv

## 128 MERCURE DE FRANCE.

& la mort obscure de ce Roi dans la ville d'Albe, sont les événemens de ce règne.

Le silence des Auteurs depuis la prise de *Bituit* en 631, jusques à la proclamation de *Vercingentorix* en 700, suppose un interrègne de 69 ans, que l'Auteur se croit suffisamment autorisé par les historiens à remplir par des Gouverneurs que les Arverniens se choisirent pour substituer à leurs Rois qui étoient prisonniers.

L'opinion de *M. Rollin*, qui dit que *Congentiat*, après avoir reçu parmi les Romains une éducation digne de sa naissance, fut renvoyé dans le royaume de ses pères, où il cultiva l'amitié qu'il avoit vouée aux oppresseurs de sa patrie; cette opinion paroît opposée au système de l'Auteur, ou du moins à un interrègne aussi lon. *Dom Déchamps* la rapporte avec fidélité, & reconnoît de quel poids doit paroître aux critiques le sentiment de *M. Rollin*; mais il avoue en même temps qu'il lui a été impossible de découvrir sur quelle autorité cet historien respectable a avancé ce fait. Ces mêmes sources pourroient, dit l'Auteur, jeter de grandes lumières sur la suite de nos Rois d'Auvergne.

Les Auvergnats, malgré leur défaite, n'avoient point été réduits en Province

Romaine, ils ne changerent rien à l'ordre de leur gouvernement, ils ne furent soumis à aucun tribut. Ils n'avoient pris aucune part à la première expédition de *César* dans les Gaules contre les Helvétiens; mais ils étoient unis aux Séquanois, & avoient attiré *Arioviste*, Roi des Germains, dans leur parti pour disputer aux *Eduens* la souveraineté des Gaules, lorsque l'assemblée générale de la nation prit la dangereuse résolution d'implorer le secours de *César* contre *Arioviste*, qui d'allié étoit devenu oppresseur.

*César* vainquit *Arioviste*, en délivra les Gaules, & devint à son tour onéreux aux peuples qu'il avoit protégés : il regarda désormais leur pays comme assujéti aux faisceaux romains, & ses légions prirent par ses ordres des quartiers d'hiver dans les Gaules. Il subjuga successivement les Belges, les Celtes, & presque tous les Gaulois; mais les troubles de l'Italie l'ayant rappelé, les Gaulois, qui ne portoient le joug qu'avec impatience, recoururent à leur liberté.

En Auvergne *Vercingetorix*, fils de *Cerlille*, occupoit alors, selon l'Auteur de cette dissertation, la place de Gouverneur, dont son père avoit été destitué & ensuite mis à mort pour avoir affecté la royauté.

Il profita de son crédit & de ses talens pour faire soulever les *Arvernes* malgré les conseils de *Gobanition* son oncle, & l'opposition des grands, & fut proclamé Roi dans Gergovie. Il forma une ligue puissante, dont les premiers efforts rappellerent promptement *César* dans les Gaules.

L'Auteur, en retraçant les travaux militaires de *Vercingetorix*, décrit les campagnes de *César* dans la seconde expédition. Elles sont trop connues pour nous y arrêter; mais il y a des points de discussion entre les historiens, qui méritent de fixer l'attention.

Le premier est le passage de l'Allier par *César* lorsqu'il entra en Auvergne pour assiéger Gergovie après l'assaut des *Avarienni* ( Bourges ) le second, la situation de Gergovie: le troisième, la position de *Nemossus*, *caput Arvernorum*, rapportée par *Strabon*.

*Dom Deschamps* reconnoît l'ancienne Gergovie dans la montagne située à une petite lieue au sud de Clermont, laquelle en porte encore le nom; la description que donne *César* de cette ville, la colline qu'on appelle actuellement *Monrogeon*, laquelle y est caractérisée de manière à ne pas s'y tromper; les titres anciens qui ont conservé le nom du territoire; l'opinion

du plus grand nombre des Auteurs ; les témoignages enfin de la fouille qui a été faite sur cette montagne par la Société, déterminent suffisamment l'Auteur de cette dissertation à prendre ce parti.

Il fixe ensuite le passage de l'Allier par César à Vichi, & trouve dans la distance du lieu du passage à Gergovie l'application du *quintis castris*, qui embarrassoit jusques ici les historiens.

Quant à la ville *Nemossus* dont parle *Strabon*, qu'il place sur la Loire, *Ligerim*, & qu'il dit être la capitale des Arverniens, *caput eorum Nemossus est ipsi imposita flumini* : elle ne peut être confondue avec la ville des Auvergnats, *Gergoviam urbem Arvernorum*, que le même *Strabon* dit avoir été assiégée par César, & que César dit être le long de l'Allier, *secundum flumen Claver*. *Deschamps* aime mieux ne pas accorder à *caput* l'indication d'une capitale, que de mettre la capitale des Arverniens sur la Loire ; il croit qu'on doit entendre par-là que *Nemossus* étoit la première ville d'Auvergne dans cette partie, ce qui est très-possible, le Vellai faisant pour lors, même au rapport de *Strabon*, partie du territoire de l'Auvergne.

Le siège d'Alize par César, la capitulation de cette place, & la perte de la liberté

de *Vercingetorix*, terminent l'histoire des Rois d'Auvergne; car, dit l'Auteur, depuis cette époque l'Auvergne, dépendante des Romains, fut gouvernée par des Prêtres, & ensuite par des Comtes, jusqu'à ce qu'elle fut cédée aux Visigoths lors de la décadence de l'Empire.

Le R. P. *Sauvade*, Religieux Minime, a fait lecture d'un mémoire sur l'observation qu'il a faite de l'éclipse de soleil du premier Avril 1764.

Après une exposition sommaire de la théorie des éclipses, du calcul par lequel on parvient à prédire ces conjonctions, à en fixer l'étendue & la durée, & de la méthode usitée pour la détermination du champ que doit remplir une éclipse, l'Auteur annonce qu'il avoit entrepris de faire la carte de l'éclipse de soleil du premier Avril 1764, mais qu'ayant appris qu'une Dame savante avoit rempli une partie de cet objet, il avoit trop présumé de son travail pour ne pas abandonner le sien.

Il passe ensuite au détail & résultat de son observation faite en présence de plusieurs Membres de la Société.

Le commencement de l'éclipse a échappé, parce que l'observateur, qui ne l'attendoit qu'au temps pour lequel elle étoit annoncée, a été surpris d'y trouver à neuf

heures douze minutes, temps vrai, plus d'un doigt d'éclipsé.

Le passage du limbe occidental de la lune par le centre du soleil a été observé à onze heures six minutes quarante-huit secondes. La fin de l'éclipse à 12 heures trois minutes quarante-quatre secondes.

La totalité a paru excéder dix doigts : l'éclipse n'a pas été annulaire, elle a suivi l'hémisphère méridional du soleil.

L'Auteur continue son mémoire par des instructions sur les corrections nécessaires dans toute observation astronomique ; celle du temps est une des principales. Après avoir donné des idées claires & précises sur le temps vrai & le temps moyen, & des méthodes pour régler un pendule & en comparer les mouvemens, il rend compte des précautions qu'il a prises lui-même pour s'assurer de la pendule qui a servi à cette observation.

Deux observations terminent le mémoire du *P. Sauvade*. 1°. *M<sup>me</sup> le Paut* donnoit le commencement de l'éclipse à Paris à 9 heures 11 minutes, & la fin à 12 heures 11 minutes. La position de Clermont étant plus orientale que celle de Paris, l'éclipse devoit y commencer & y finir plus tard ; cependant elle a commencé & fini plus tôt.

Concluons, dit l'Auteur, que la théorie

des éclipses s'est ici trouvée en défaut ; que quelques-uns des élémens qui entrent dans ces calculs ne sont pas encore parfaitement connus, ce qui doit piquer les Astronomes d'une nouvelle émulation.

2°. C'est par un jugement trop précipité qu'on a menacé les peuples d'une nuit en plein jour, l'éclipse n'ayant été prédite ni totale ni annulaire ; dût-elle même être annulaire , le cercle lumineux qui reste suffiroit pour dissiper les ténèbres.

La séance a été terminée par une dissertation sur le lieu où étoit placée une ancienne forteresse dont il est parlé dans *Grégoire de Tours* , sous le nom de *Castrum Victoriacum*.

On lit dans *Grégoire de Tours* , lib. 3 , n. 14 , que *Munderic* ayant voulu se faire reconnoître pour Roi en l'absence de *Theodoric* , ce Prince se mit à la tête d'une armée pour réduire le rebelle , qui se retira dans l'enceinte ( *Castri Victoriaci* ) , où il fut assiégé. Les Auteurs qui ont écrit sur cette partie de l'histoire , ont varié sur la position de ce château ; les uns , comme *Mezeray* , l'ont placé à Vitry en Champagne ; d'autres à Vitrac près de Riom ; *MM. Savaron & Audigier* ont cru que la tour qui domine au milieu de *Vieille-Brioude* , est un vestige de cet ancien châ-

teau. Quelques-uns le placent à Saint-Ilpise, à deux lieues au-dessus de Brioude. M. l'abbé *Lebœuf* a cru récemment le reconnoître dans Brioude même.

M. l'abbé *Martinon*, à qui la position géographique de cette ancienne forteresse a paru intéressante pour l'histoire de la province, a cru, d'après les recherches les plus multipliées, pouvoir la fixer à un quart de lieue de Brioude, dans un endroit où est actuellement construit le monastère des Religieux Minimes de S. Ferréol. Tel est l'objet de cette dissertation.

Les preuves de l'Auteur sont prises dans *Grégoire de Tours*, qui dit que le Comte *Victorius*, envoyé en Auvergne en qualité de Gouverneur par *Eorie* ou *Evarix*, Roi des Gots, y bâtit un château, dont on voyoit les souterrains qui communiquent à l'église de S. Jullien de Brioude.

D'un diplôme de l'an 825, donné en faveur de *Beranger* par *Louis le Débonnaire*, à la charge de rétablir l'église de S. Jullien *in vico Boivatensi non procul à Castro Victoriaco*, & où il paroît que *Beranger* construisit une église & fonda un chapitre *in Castro Victoriaco*; de différens autres titres & carthulaires conservés dans les archives du Chapitre de Brioude, dans lesquels le territoire où est actuellement

siué le monastère de S. Ferréol, est appellé *Locus Victoriacus* ; & enfin de l'inspection même des lieux, qui contient des vestiges d'un gros château & des souterreins qui ont pu communiquer à l'église de S. Julien de Brioude avant sa reconstruction par *Guillaume le Pieux* après les ravages des Normands.

Les Auteurs de la *Gallia Christiana* sont du même sentiment que M. *Martinon* sur l'emplacement du *Castrum Victoriacum* ; mais ils prétendent que ce lieu avoit été ainsi nommé à cause des victoires qu'y a remportées S. Julien en y recevant la couronne du martyr. Cette étymologie paroît bien moins vraisemblable que celle que M. *Martinon* tire du nom du Comte *Victorius*.

*SUJET du Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de DIJON, pour l'année 1766. DONNET UN TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE MORALE à l'usage des Colléges, où les Devoirs de l'Homme envers la Société, & les Principes de l'Honneur & de la Vertu soient développés.*

**L'**ACADÉMIE ne fixe aucunes bornes à l'étendue des ouvrages ; les Auteurs ap-

puieront leurs principes d'autorités tirées des meilleurs Moralistes, tant anciens que modernes, dont ils citeront les textes à la marge : ils ne se feront connoître ni directement ni indirectement, à peine d'être exclus du concours ; mais ils écriront leur nom dans un billet cacheté, sur lequel ils inscriront la même devise qui sera à la tête de leurs ouvrages. Ces mémoires, francs de port, seront adressés à M. *Maret*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue S. Jean à Dijon, qui ne les recevra que jusqu'au premier Avril 1766 inclusivement ; ceux qui seront envoyés, passé ce temps, seront rejetés.

Le prix proposé est une médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant l'empreinte des armes du Fondateur de l'Académie.



## ARTICLE IV.

## BEAUX ARTS.

## ARTS UTILES.

## CHIRURGIE.

*REMARQUES sur la découverte des cataractes secondaires.*

**M**ONSIEUR *Hoin*, Chirurgien d'une réputation distinguée à Dijon, a communiqué à l'Académie Royale de Chirurgie, dont il est associé, des observations sur une espèce de cataracte qu'il avoit nouvellement observée, & qu'il appelle secondaire. C'est une cataracte membraneuse, formée après l'abaissement de la cataracte la plus ordinaire, qu'on fait être produite par l'opacité du cristallin. L'Académie Royale de Chirurgie a accueilli la dissertation de *M. Hoin*, & elle est imprimée dans le tome second de ses mémoires.

Le *Mercur*e de France du mois de Décembre dernier contient l'extrait de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, te-

nue le 18 Décembre 1763. *M. Hoin* y a lu un essai historique sur les différentes opinions concernant la nature de la cataracte ; & en rappelant ce qu'il a donné à l'Académie de Chirurgie sur la cataracte membraneuse secondaire , il dit ( page 146 ) que l'Académie Royale de Chirurgie lui fit l'honneur de la publier ; & *M. Benomont* celui de la révéndiquer , quoique son observation faite en 1732 ne soit pas encore imprimée actuellement.

Sur quel fondement *M. Hoin* prétend-il que *M. Benomont* a révéndiqué sur lui la nouvelle espèce de cataracte nommée secondaire ? Il est vrai que *M. Benomont* l'a observée en 1732 , vingt ans avant que *M. Hoin* en eût parlé : ce fait est dans la nature , & *M. Benomont* en l'observant n'ôte rien à ceux qui l'ont apperçue depuis lui. La voie par laquelle *M. Hoin* a été instruit que *M. Benomont* avoit réellement fait cette observation , sembloit exiger qu'il en parlât différemment. Il n'en a connoissance que par les mémoires mêmes de l'Académie de Chirurgie. On lit en effet dans un rapport de *MM. Morand & Verdier* sur plusieurs opérations de cataractes , inséré dans le même volume où l'on a admis la dissertation de *M. Hoin* ; que les Commissaires , à l'inspection d'un

œil opéré un mois auparavant par l'extraction du cristallin , avoient eu une preuve bien précise de la cataracte secondaire , sur laquelle l'Académie a une dissertation de *M. Hoin* , & dont *M. Benomont* avoit donné le premier un exemple en 1732 dans des yeux disséqués à l'Académie même.

On voit par cet exposé que c'est l'Académie même dont *M. Hoin* se loue pour la justice rendue à ses observations , qui rappelle ce que *M. Benomont* l'avoit mis à portée de voir dès l'année 1732. *M. Benomont* n'a donc point révendiqué la cataracte membraneuse secondaire , comme *M. Hoin* le dit avec une espèce de mécontentement , qu'on paroît vouloir justifier parce que l'observation n'est pas encore imprimée actuellement.

Mais sur un fait si simple l'énonciation seule ne suffit-elle pas ? L'Académie publie rarement des faits isolés , à moins qu'ils n'aient une utilité particulière. L'observation de *M. Benomont* a sans doute paru mériter une confirmation qu'on ne devoit attendre que des occasions assez rares de voir des faits semblables. *M. Hoin* a donné ses remarques sur ce sujet. L'Académie les a rendu publiques dans ses mémoires , & elle s'est contentée de faire mention de ce qu'un de ses

anciens Membres lui en avoit fait connoître précédemment. De plus grands détails auroient été superflus, & *M. Hoin* auroit pu sentir que l'Académie, en les supprimant, vouloit lui laisser plus entièrement l'honneur de la découverte, dans laquelle il n'a pu être en effet guidé par l'observation de *M. Benomont*, qu'il ne connoissoit pas. Ainsi ni *M. Benomont*, ni l'Académie, qui a cité son observation, ne diminuent rien du mérite des recherches de *M. Hoin*.

Mais comme il paroît qu'une plus ample discussion devient nécessaire pour ne laisser aucun doute sur la vérité du fait, *M. Benomont* a prié qu'on compulsât les registres de l'Académie, afin de constater la priorité de la découverte, & de détruire tous les soupçons qui pourroient rester sur ce point d'après les expressions de *M. Hoin*. *M. Benomont* se rappelle que le sujet de son observation avoit été opéré des deux yeux par feu *M. Dupetit*, de l'Académie Royale des Sciences, & que le succès n'avoit pas été complet, la personne n'ayant recouvré la vue que d'un œil. Quelques années après, à la mort de cet homme, *M. Benomont* obtint des parens l'examen de ses yeux, qui ont été présentés à l'Académie Royale de Chirurgie.

gie le 18 Mars, & portés le lendemain matin au château des Thuilleries, à l'appartement de M. de la Peyronie, qui avoit assisté la veille à la séance de l'Académie, & devant qui ils furent ouverts en présence des Commissaires nommés pour assister à cette dissection. Elle fut faite avec soin, & l'on apperçut derrière la prunelle, sur le corps vitré de l'un de ces yeux, une pellicule opaque; & le cristallin abattu s'est trouvé au-dessous du corps vitré. Voilà bien la cataracte membraneuse secondaire, qui doit être fort fréquente avant la perfection où l'extraction du cristallin a porté l'opération de la cataracte; parce que l'action de l'aiguille dans l'abaissement, doit faire sur la partie antérieure du corps vitré des impressions d'où devoient résulter le froissement & l'inflammation de la membrane, dont il faut que la transparence se conserve pour le succès de l'opération.

*EXTRAITS des Registres de l'Académie Royale de Chirurgie, du 18 Mars 1732, M. DE LA PEYRONIE président.*

MM. Petit le père, Ledran, Morand; Coste, Vergier, d'Argeat, Pibrac & Benomont, ont été nommés pour examiner

deux yeux ôtés d'un cadavre, auxquels on avoit fait la cataracte deux ans auparavant.

*Du 17 Avril 1732, M. DE LA PEYRONIE  
président.*

M. *Benomont* a fait la premiere lecture d'un mémoire sur deux cataractes, examinées après la mort par l'anatomie des deux yeux malades.

*Du 29 Avril 1732. M. MARÉCHAL  
président.*

M. *Benomont* a fait la seconde lecture de son observation sur les cataractes.

*Je certifie les présens extraits conformes à ce qui est porté sur les registres de l'Académie Royale de Chirurgie : & l'expédition en a été délivrée à M. Benomont, pour constater publiquement son observation sur la cataracte membraneuse secondaire. A Paris, le 14 Janvier 1765. Signé, LOUIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie.*



---

LETTRE à M. DEJEAN, Maître en Chirurgie de Paris.

J'AI lu, Monsieur, avec la plus grande satisfaction, votre traité sur les descentes; les préceptes qu'il renferme me paroissent dictés d'après les vraies connoissances & une saine expérience. Je ne crois pas qu'on puisse ajouter à la première partie de cet ouvrage; mais je ne pense pas de même sur la seconde: il me semble qu'elle est très-susceptible d'augmentation. Permettez donc que je vous engage à ne point perdre de vue ce que vous avez si bien commencé, soit pour mettre les Chirurgiens éloignés plus en état de se familiariser dans les connoissances de ces maladies, soit aussi afin que les particuliers puissent acquérir assez de lumières pour se procurer eux-mêmes quelques secours.

L'humanité & l'esprit de patriotisme ayant été votre principal but, je ne doute pas que vous ne vous rendiez volontiers à mes sollicitations. Le *Mercur*, & une infinité d'autres Journaux, vous offrent à cet égard toutes les facilités.

Il faudroit y insérer toutes vos observations

gions qui auront quelques particularités. Il seroit à souhaiter qu'elles fussent assez nombreuses, & dissertées de façon qu'elles pussent, conjointement avec les préceptes contenus dans votre ouvrage, servir de règles invariables dans tous les cas de hernies, avec étranglement.

S'il est avantageux pour l'humanité que vous ne laissiez rien ignorer sur la nature de ces maladies, il n'est pas moins intéressant que vous rendiez publics vos succès, & sur-tout que vous fassiez connoître les circonstances où ils n'ont eu lieu que par rapport à votre manière de traiter, en renvoyant en même temps à l'endroit de votre ouvrage où vous en avez établi les principes.

Il seroit également très-utile, dans les cas où vous auriez été obligé de vous éloigner de quelques points de vos préceptes, d'en exposer les raisons.

Si vous invitiez les gens de l'art à vous communiquer tout ce qu'ils auroient vu de particulier dans ces maladies, & à vous faire part de leurs réflexions, ce seroit une occasion pour vous d'éclaircir de plus en plus la matière. Outre que vous avez déjà fait le plus épineux, votre pratique journalière vous fournit d'ailleurs

G

46 MERCURE DE FRANCE.

tant de faits rares, qu'on ne sauroit trop  
vous engager à continuer un travail si fa-  
lutaire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*De Gien le 10 Septembre 1764.*

*ISABEAU, Maître en Chirurgie,*



## ARTS AGRÉABLES.

## M U S I Q U E.

LE 15 Janvier 1765 le Concert, les Amateurs, & tous les Musiciens de la ville d'Orléans, réunis, formant un corps nombreux de musique, ont fait célébrer un Service pour l'illustre RAMEAU dans l'Eglise des Dames Religieuses de la Visitation de cette ville. On a exécuté la Messe de *Gilles*, la pose *Dies ira*, de la composition de M. *Giroust*, Maître de musique de la Cathédrale (1). Les Connoisseurs ont été vivement affectés du chœur *Tuba mirum*, de celui *Confutatis maledictis*, & du petit chœur de dessus

(1) Ce jeune Compositeur fécond & laborieux est connu par des Motets qui ont été exécutés plusieurs fois au Concert Spirituel, & particulièrement par celui *Exaudi Deus orationem meam*, donné pour la troisième fois le jour de la Pentecôte dernière 1764, que M. *Rameau* entendit & qu'il trouva bon; l'éloge qu'il voulut bien en faire en présence de plusieurs personnes ne doit laisser aucun doute ni paroître suspect sur le talent de l'Auteur, qu'il n'a jamais connu que par ses ouvrages.

G ij

## 148 MERCURE DE FRANCE.

*Voca me cum benedictis*, du quatuor *Lacrimosa dies illa*, & du *Pie Jesu*, finissant par une tenue finale dans le bas sur la dernière syllable du mot *requiem* à l'unisson de toutes les voix & de toute la symphonie, dont l'effet sembloit présenter aux yeux, de la façon la plus sensible & la plus pathétique, l'instant de la perte du grand homme qui en étoit l'objet, & qui fera éternellement honneur à la nation dans l'Europe entière.

Le Service a fini par le *De profundis*, dont les versets ont été remplis par des morceaux choisis & extraits des ouvrages de musique les plus distingués de M. RAMEAU par un Amateur. Le Public a paru très-satisfait de toute cette musique & de sa bonne exécution, ainsi que de la décence & de l'ordre qu'on a observés à ce Service, auquel il n'a manqué qu'une église plus étendue. On ne pouvoit d'ailleurs en choisir une plus claire, plus propre pour le coup d'œil, & plus favorable à la musique.

*MOTETS de M. Giroust, Maître de Musique de la Cathédrale d'Orléans, exécutés au Concert spirituel.*

1762. Le 25 Mars. *Magnus Dominus*; redonné le Dimanche des Rameaux suivant.

1763. Le 8 Décembre. *Lauda Jerusalem*, redonné depuis.

1764. Dans la semaine sainte. *Exaudi Deus orationem meam*, redonné deux fois, & depuis une troisième le jour de la Pentecôte 1764. C'est ce dernier que M. RAMEAU a entendu, & dont il a porté un jugement très-avantageux.



---

ARTICLE V.  
SPECTACLES.

---

*SUITE des Spectacles de la Cour,*

*A VERSAILLES.*

**L**E Mardi 22 Janvier les Comédiens Italiens jouèrent *Arlequin & Scapin voleurs par amour*, comédie italienne en trois actes, qui fut suivie d'*Annette & Lubin*, opéra-comique de la Demoiselle FAVART & d'un Anonyme.

Le Mercredi 23 les Comédiens François représenterent *Amour pour amour*, comédie en trois actes & en vers de feu M. DE LA CHAUSSÉE, avec trois intermedes exécutés par les Sujets de la Musique du Roi & de l'Académie Royale.

Les Acteurs de la comédie étoient, *Affan*, Fée sous la forme d'un Génie, la Demoiselle HUSS; *Azeg*, Génie, le sieur PRÉVILLE. *Azor*, le sieur MOLÉ. *Zémire*, la Demoiselle DOLIGNI. *Nadine*, la Demoiselle FANIER. Comme il n'y a point

d'autre intermede dans ce drame que la fête de la fin , on a fort ingénieusement choisi des momens marqués dans l'action de la comédie qui fournissent des sujets favorables à la danse & au chant ; au moyen de quoi ces intermedes sont très-bien liés au poëme , & en deviennent parties. La chasse est le premier. Le songe de *Zulime* , mis en action , forme le second , & une fête des habitans de la campagne le troisième. Dans le premier intermede le sieur LE GROS & la Demeiselle LARRIVÉE chantoient en chasseur , & en chasseresse. Le sieur DAUBERVAL dansoit seul dans le même caractère. A l'intermede des songes chantoit la Demoiselle DUBOIS , & le sieur GARDEL , sous la forme du *Genie* , dansoit le pas seul. Dans la fête des habitans de la campagne , le sieur & la Demoiselle LARRIVÉE chantoient ; & le sieur GARDEL , la Demoiselle GUIMARD , &c. exécutoient différentes entrées du ballet qui terminoit ce spectacle , & laquelle la Cour a paru très-satisfaite. Le choix des morceaux de musique pour le chant & pour la danse , étoit on ne peut pas plus agréable & mieux adapté aux divers caractères de ces intermedes. Cet arrangement , fait avec beaucoup de goût & de lumières , est l'ouvrage de M. REBEL , Surin-

tendant de la Musique, en fémestre.

Le Jeudi 24 les Comédiens François représentèrent *Rhadamiste & Zenobie*, tragédie de CRÉBILLON. Le sieur MARSAN, débutant, duquel on a parlé dans les précédens *Mertures*, jouoit le rôle de *Pharasmane*.

Pour petite pièce, après la tragédie, on donna *l'Esprit de contradiction*, comédie en un acte & en prose de feu M. DU FRESNY, dans laquelle le sieur MARSAN joua le rôle de *Lucas*.

Le Mardi 29, par les Italiens *la Cantatrice*, pièce italienne, & *l'Ecole de la Jeunesse*, comédie nouvelle en trois actes, mêlée d'ariettes; paroles de M. ANSEAU-  
ME; musique de M. DUNI.

Le Mercredi 30 on exécuta deux actes d'opéra; en premier lieu, l'acte du feu, du ballet des élémens, représenté tel que la première fois, à l'exception du rôle de *l'Amour*, chanté par la Demoiselle LARRIVÉE. Cet acte fut suivi de celui des *Incas*, poëme de feu M. FUZELIER, musique de RAMEAU. Le sieur GELIN chanta le rôle de *Huascar-Inca*. Le sieur LE GROS *Dom Carlos*, Officier Espagnol. Le sieur LÈVEQUE, de la Musique du Roi, *Linca*; confident de *Huascar*. Le rôle de *Phanipatta* fut exécuté par la Demoiselle Du-

BOIS , avec une distinction du côté du chant & de l'action, qui lui concilia généralement tous les suffrages.

Dans les ballets des Péruviens & Péruviennes, la Demoiselle ALLARD dansoit les pas seuls. Le sieur CAMPIONI & la Demoiselle GUIMARD des pas de deux & autres.

Le 31 les Comédiens François représentèrent *Alzire*, tragédie de M. DE VOLTAIRE, dans laquelle le sieur FROMENTIN, fils du sieur BLAINVILLE, jouoit pour son début le rôle de *Zamor*.

La tragédie fut suivie du *Colin Mailard*, comédie en un acte en prose du feu sieur DANCOURT.

Le Mardi 3 Février les Comédiens François jouèrent pour la première pièce *le Philosophe marié*, comédie en 5 actes & en vers de feu M. DESTOUCHES, dans laquelle le rôle d'*Ariste* étoit joué par le sieur GRANDVAL.

Pour seconde pièce, *le Medecin malgré lui*, comédie en un acte en prose de MOLIÈRE, dans laquelle le sieur PRÉVILLE jouoit le rôle de *Sganarelle*.

Le Mercredi 6 Février les Comédiens Italiens jouèrent *Arlequin valet étourdi*, comédie italienne, suivie des *Troqueurs*, opéra-comique.

Le Jeudi 7 , par les Comédiens François, *Dom Sanche d' Aragon* , tragi-comédie, suivie de *l'Indiscret* , comédie en un acte & en vers de M. DE VOLTAIRE.

Le 12 , par les mêmes Comédiens , *l'Esprit Follet* , comédie en 5 actes & en vers du feu sieur HAUTEROCHE , suivie de la *Nouveauté* , comédie en un acte & en prose du feu sieur LE GRAND.

Le 13 les Comédiens Italiens jouerent *le Roi & le Fermier* , comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, suivie *des Amours de Bastien & de Bastienne*, parodie du *Devin du Village*.

Le Samedi 16 la Musique du Roi & l'Académie Royale exécuterent le prologue de *Indes galantes & les Sauvages*, poèmes de feu M. FUZELIER, musique de RAMEAU. La Demoiselle LARRIVÉE chantoit le rôle d'*Hébé* dans le prologue, & le sieur DURAND celui de *Bellone*. Les sieurs DAUBERVAL, CAMPIONI, &c. les Demoiselles GUIMARD & PESLIN, dansoient dans les entrées du ballet. Dans les *Sauvages*, le rôle de *Damon*, Officier François, fut exécuté par le sieur LE GROS. L'Officier Espagnol, par le sieur DURAND. *Zima*, par la Demoiselle LARRIVÉE, & *Adario* par le sieur LARRIVÉE.

Le sieur GARDEL, la Demoiselle ALLARD, le sieur CAMPIONI & la Demoiselle GUIMARD, exécutoient les principales entrées des *Sauvages* & des *François*.

Le 19 les Comédiens Italiens représentèrent *Soliman*, ou *les Sultanes*, comédie en trois actes de M. FAVART. Le sieur LE JEUNE jouoit le rôle de *Soliman*. Le sieur CHAMPVILLE, *Osmin*, &c. La Demoiselle FAVART, *Roxelane*. La Demoiselle BOGNIOLI, *Elmire*. La Demoiselle DESGLANDS, *Delia*.

Cette pièce fut suivie du couronnement de *Roxelane*, ballet de la composition du sieur PITROT, dans les intervalles duquel chantoit le sieur CAILLOT en *Muphti*.

Le 21 les Comédiens François représentèrent le *Siège de Calais*, tragédie nouvelle de M. DU BELLOY. Le succès de cette célèbre nouveauté ne fut pas moins vif à la Cour qu'il l'est à la ville. Nous ne nous étendrons pas ici sur cette pièce, parce que nous en rendrons compte dans l'article de Paris. Elle fut suivie du *Babillard*, comédie en un acte & en vers de feu M. DE BOISSY, dans laquelle le sieur BELLE-COUR jouoit le rôle de *Léandre*.

Le Samedi 23 on exécuta l'acte des *In-*  
C. vj.

156 MERCURE DE FRANCE.

cas & celui des *Sauvages*, tels qu'ils avoient été précédemment représentés, excepté le rôle de *Fanni* dans le premier de ces actes, qui fut rempli par la Demoiselle LARRIVÉE, une indisposition ayant empêché de chanter la Demoiselle DUBOIS.

*La suite au Mercure prochain.*

---

SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

ON a continué *Armide* les Dimanches & Vendredis, & les *Talens lyriques* les Mardis & Jedis une partie du mois de Février. La Demoiselle DUBOIS a chanté le rôle d'*Armide*, toujours avec de nouveaux succès, jusques & compris la dernière représentation.

Le 22 on a repris *Castor & Pollux*, poëme de M. BERNARD, musique de RAMEAU. Peu de reprises aussi récentes ont un aussi grand succès que celle-ci. Il semble que le Public signale ses regrets sur la mort de l'illustre RAMEAU, par ses applaudissemens & par le nombreux con-

cours des spectateurs : mais indépendamment des sublimes beautés de la musique de cet opéra , on trouve à cette reprise plusieurs motifs d'une nouvelle satisfaction & du plaisir le plus vif.

Mademoiselle ARNDULD , absente depuis long-temps du théâtre , mais dont le Public , toujours ému , toujours attendi lorsqu'elle joue , ne perd point le souvenir , a été reçue dans le rôle de *Telaire* avec ce sentiment vif que mérite & qu'inspire le talent de l'expression.

On a vu avec une espèce de transport, dans le rôle de *Castor*, la confirmation des progrès rapides de M. LE GROS. La beauté de sa voix , les traits les plus satisfaisans dans l'expression & dans le jeu , ont mis dans le jour le plus favorable tous les avantages du chant & de l'action de ce beau rôle.

La Demoiselle DUBOIS n'ayant pu, par indisposition , chanter le rôle de *Phæbé*, elle y a été remplacée par la Demoiselle DURANCI. Un rhume considérable étouffoit, à la première représentation, presque entièrement la voix de ce jeune Sujet, dont nous avons parlé précédemment à l'occasion du rôle de *Clorinde* dans *Tancrede*. Malgré cet accident , le talent de cette Actrice pour le jeu & pour les dé-

## 158. MERCURE DE FRANCE.

ails de l'expression , lui ont fait trouver grace auprès du Public , & cela n'a porté aucun préjudice aux suffrages généralement accordés à la perfection de toutes les parties du spectacle dans cette reprise.

Les ballets ont fait un plaisir tout nouveau. On a été enchanté de revoir l'entrée *des Jeux & le Combat des Gladiateurs* , tel qu'il avoit été exécuté à la Cour , c'est-à-dire , soutenu , animé par le feu du talent de M. DAUBERVAL. Les entrées de *Démons* semblent augmentées de nouveaux moyens qui font honneur au génie de M. LAVAL fils , & qui achevent de donner à ce tableau une force qui ne cesse d'arracher des applaudissemens continuels. M. GARDEL , Sujet rare par l'acquit du talent dans un âge où les seules espérances seroient un mérite , se distingue avec éclat dans les entrées , où il remplace M. VESTRIS. Une jeune & nouvelle danseuse ( Mademoiselle ROBE ) , qui exécute des pas seuls dans cet opéra , y reçoit l'accueil le plus agréable. La figure & l'élégance de la taille lui vaudroient seules peut-être cet avantage , sans le talent que , pour le mériter , elle ajoute à ses grâces. Nous ne parlons point de la vivacité & du plaisir que donne celui de Mademoiselle ALLARD. Nous nommerions presque tous les Sujets.

de l'Opéra , en continuant de détailler tout ceux qui concourent à sa grande réussite. Nous ferions une injustice manifeste aux Directeurs de ce Spectacle , si nous n'ajoutions que de très-grands soins de leur part , des recherches du meilleur goût , même quelques légères , mais heureuses innovations. dans les diverses parties de l'exécution , viennent de faire d'un des plus beaux ouvrages de RAMEAU , un opéra tout nouveau , & dont l'impression est plus fortement sentie qu'à aucune de ses précédentes reprises.

On continue les *Talens lyriques* les Jedis seulement.

## COMÉDIE FRANÇOISE.

**M**ONsieur FROMENTIN , jeune Acteur dont nous avons annoncé le début dans le précédent *Mercur* , l'a continué par le rôle d'*Achille* dans *Iphigénie* , par celui d'*Orosmane* dans *Zaïre* , &c. Il joue le rôle d'*Aurele* dans *le Siège de Calais*.

Cette tragédie , de M. DU BELLOY , fut donnée pour la première fois le 13 Février. Dès ce jour elle fut applaudie avec enthousiasme , & le plus grand succès déci-

dé sans contradiction. L'Auteur fut demandé avec tant de transport, & si constamment, qu'il fut contraint enfin à paroître & à recevoir les applaudissemens les plus universels de toutes les places de la salle, ce qui est arrivé avec encore plus de chaleur aux représentations suivantes, jusqu'à ce que sa modestie, toujours trompée jusques-là, l'ait forcé à s'absenter de la Comédie. Jamais (ou du moins depuis très-long-temps, ) empressement n'a été égal à celui avec lequel on se porte aux représentations de cette tragédie. Non-seulement les places qui peuvent être retenues le sont jusqu'à la clôture du théâtre; les autres sont remplies de si bonne heure, & avec tant de foute, qu'il y a chaque jour des flots du public dans la rue de la Comédie, comme au parterre dans les plus nombreuses assemblées. Cette nouvelle production de M. DE BELLOY lui fait d'autant plus d'honneur, que la Nation semble l'avoir adoptée pour sa propre gloire.

Les principaux Acteurs, Mademoiselle CLAIRON, MM. BRIZART, LE KAIN & MOLÉ concourent chacun, & partagent en quelque sorte aux applaudissemens toujours renouvelés de la part des spectateurs. Ce dernier entr'autres, M. MOLÉ, a eu l'agrément plusieurs fois, dans les premiè-

res représentations, après les applaudissemens donnés à l'annonce de la pièce, de les entendre redoubler, & plusieurs voix s'écrier, en s'adressant à lui, *c'est pour vous*. Le feu de l'expresson avec lequel cet Acteur rend les scènes intéressantes de son rôle, lui a mérité ce témoignage flatteur de la satisfaction du Public.

Nous avons annoncé simplement dans l'article des Spectacles une représentation de cette pièce à la Cour. Elle y a été redemandée par le ROI une seconde fois, & SA MAJESTÉ, pour donner un témoignage éclatant de sa satisfaction à l'Auteur, en permettant que l'édition lui en soit dédiée, l'a honoré d'une médaille d'or du grand coin, & d'une gratification de mille écus.

Nous croyons ne pouvoir en ce moment offrir à nos Lecteurs rien de plus intéressant que l'extrait de ce célèbre ouvrage.



**EXTRAIT du SIEGE DE CALAIS , ou  
LE PATRIOTISME , Tragédie , par  
M. DE BELLOY. Représentée pour la  
premiere fois par les Comédiens Fran-  
çois ordinaires du Roi , le 13 Février  
1765.**

<b>PERSONNAGES.</b>	<b>ACTEURS.</b>
<b>EDOUARD III</b> , Roi d'Angle- terre.	<b>M. LE KAIN</b>
<b>GODEFROI DE HARCOURT</b> , l'un des Généraux de l'armée Angloise.	<b>M. MOLÉ.</b>
<b>ALIENOR</b> , fille du Comte de Vienne , Gouverneur de Calais.	<b>Mlle CLAIRON.</b>
<b>MAUNY</b> , Chevalier Anglois.	<b>M. DAUBERVAL.</b>
<b>LE COMTE DE MELUN</b> , Che- valier François.	<b>M. DUBOIS.</b>
<b>EUSTACHE DE ST. PIERRE</b> , Maire de Calais.	<b>M. BRIZART.</b>
<b>AURELE</b> , son fils.	<b>M. FROMENTIN.</b>
<b>AMBLÉTUSE</b> , autre Bourgeois de Calais.	<b>M. PAULIN.</b>
Un Officier Anglois.	<b>M. LAMERY.</b>
Troupe de Chevaliers Anglois.	
Troupe de Bourgeois de Ca- lais.	
Un Hérault d'Armes.	
Gardes d'Edouard.	

## LA SCENE EST A CALAIS.

*Les trois premiers Actes se passent dans la salle du Palais du Gouverneur ; le quatrième dans une prison , souterrain de ce Palais ; le cinquième dans la même salle ou se sont passés les trois premiers.*

## AVERTISSEMENT SUR CET EXTRAIT.

**D**ANS le nombre des ouvrages dramatiques dont nous avons à rendre compte , il ne s'en trouve que trop auxquels les bornes de l'extrait procurent un moyen officieux de dérober à la lecture des occasions d'ennui qu'on n'a pas épargné aux spectateurs. Tout le contraire se rencontre dans la pièce que nous entreprenons aujourd'hui d'analyser. Notre embarras s'accroît chaque fois que nous revoyons *le Siège de Calais*. Plus nous examinons cette tragédie , plus nous appercevons n'en pouvoir supprimer un seul vers , sans enlever à l'Auteur un nouveau motif d'éloges , & au Lecteur une nouvelle source de plaisir. Nous sentons fort bien que c'est un grand tableau , intéressant dans toutes ses parties ; que nous avons à réduire dans un petit espace , & que les foibles traits que nous pouvons en offrir , restraints & priés du

coloris, vont lui faire perdre beaucoup de son énergie : mais c'est un devoir que nous prescrivons la juste curiosité de nos lecteurs éloignés du théâtre, par état ou par la distance des lieux. Les priverions-nous de la connoissance, quelque foible qu'elle puisse être, d'un ouvrage qu'une réputation si bien méritée a déjà annoncé avec éclat dans toute la France ? Priverions-nous nos fastes dramatiques d'un monument aussi précieux à la gloire littéraire & patriotique de la Nation ? Quel François ne sera pas empressé à se le procurer en entier, quand la piece sera imprimée ? M. DE BELLOÏ alors sera dédommagé des pertes que va lui coûter notre insuffisance (1) ?

---

## A C T E I.

*E*ustache de Saint - Pierre , Maire de Calais, & Amblétuse , citoyen de la même ville , ouvrent la scène. Le premier gémit de voir leur courage enchaîné par des soins paisibles au centre de la ville , tandis que le Gouverneur ( *le Comte de*

( 1 ) Cette piece paroîtra incessamment imprimée chez *Duchefne* , rue St Jacques , au temple du goût.

*Vienne*), s'expose au-dehors aux plus grands dangers. Il est allé s'opposer aux diverses attaques que font les assiégeans pour partager les forces des assiégés. Le généreux *Saint-Pierre* voudroit mêler son sang à celui qui est versé pour la défense de sa patrie. *Amblétuse* cherche à consoler ses regrets, en lui rappelant les vertus de son fils. Ce fils, l'honneur de ses vieux ans, combat pour son pays. Son zèle & son courage ont déjà eu d'heureux succès. Pourquoi, ajoute *Amblétuse*, ce jour ne favoriseroit-il pas ses glorieuses intentions ?

Quel bonheur, si ce jour couronnant nos travaux,  
Joignoit son nom vainqueur, au nom de nos  
Héros,

S'il obtenoit ce prix, le plus flatteur peut-être,  
Le plus cher aux François, l'estime de son  
Maître.

Un pressentiment secret empêche *Saint-Pierre* de se livrer à cet espoir.

AMBLÉTUSE à *Saint-Pierre*.

Quoi ! vous douteriez du sort de ce combat ?

S A I N T - P I E R R E .

J'espère tout, ami, des destins de l'Etat.  
Malheur aux nations, qui cédant à l'orage,  
Laisent par les revers avilir leur courage,

N'osent braver le sort qui vient les opprimer,  
 Et pour dernier affront cessent de s'estimer (1).  
 De notre espoir encor rien ne tarit les sources.  
 C'est par les grands malheurs qu'on apprend les  
 ressources.

Je pourrai dans ce jour périr avec mon fils ;  
 Mais ma mort peut servir au bien de mon pays ;  
 Et si nos citoyens tiennent tous ce langage ,  
 Du salut de l'Etat c'est le plus sûr présage.

Il doute que l'on puisse introduire dans la ville le secours que le ROI conduit en personne. Le camp des Anglois est devenu, par son étendue & par ses fortifications, une autre ville plus considérable que *Calais* même. Ce camp sépare le ROI du Comte de *Vienne*. Comment se joindre ? Comment concerter les attaques ? D'ailleurs, si le courage & les vertus de *Louis de Harcourt*, resté fidèle à son Roi & à son pays, sont de quelques secours aux François, tous ses efforts cedent aux talens transcendants de son frère *Godefroi de Harcourt*, que des brigues de Cour, des mécontentemens, un exil, ont enlevé au service de France. Le desir de la vengeance

(1) La maxime contenue dans ce peu de vers doit être gravée dans le cœur & dans la mémoire de tout homme qui n'a pas encore sacrifié le véritable honneur à l'orgueil de l'esprit & le sentiment du vrai aux trompeuses lumières d'une fausse philosophie.

a égaré sa jeunesse : il est devenu l'ennemi le plus redoutable de sa patrie, & l'auteur de tous les succès des Anglois. Rien ne lui résiste. La valeur intrépide de la Nation est accablée sous l'effort de son génie.

Pour ses yeux pénétrans (*dit Saint-Pierre*) l'art n'a plus de secrets :

La France doit sa perte aux talens d'un François.

Tels sont les trop justes fondemens des alarmes de *Saint-Pierre*, ce qui amène avec chaleur & intérêt l'exposition de l'état où se trouve la ville de Calais, assiégée depuis un an, éprouvant tous les fléaux de la guerre, & réduite, comme on voit, aux dernières extrémités, au moment où commence l'action de la pièce. A tant d'avantages qui favorisent les Anglois, il s'en joint un, sous lequel ont succombé d'abord les forces & la valeur de toutes les nations de la terre. C'est le premier usage du canon, dont l'invention alors étoit toute nouvelle, & la pratique ignorée des François. Le Maire décrit ainsi ces formidables machines.

Et que peut désormais tout l'effort d'un grand cœur,

Contre les noirs volcans de l'airain destructeur.

Qui semble renfermer le dépôt du tonnerre  
 Et dont le seul Anglois effraye encor la terre ;  
 Mais qui des nations réglant bientôt le sort ,  
 Dans le monde étendra l'empire de la mort ;  
 Monument infernal d'un siècle d'ignorance ,  
 Où l'art de se détruire est la seule science ?

On n'entend plus le redoutable bruit  
 de ces nouveaux foudres. Ce silence an-  
 nonce avec effroi à *Saint-Pierre* la fin du  
 combat. Il ne voit point sur la tour le  
 signal convenu dans le cas de quelqu'avan-  
 tage sur l'ennemi. Il compte tout perdu ,  
 & son fils tué. Cette idée lui attache un  
 moment des larmes.

Il est mort ! & mes pleurs... que fais-je ? ô mon  
 pays !

Quand je t'aurai sauvé , je pleurerai mon fils.

Amour de la patrie ! ô pure & vive flame !

Toi , mère des vertus , toi l'âme de mon âme ,  
 Rallume dans mon sein tes transports généreux ,  
 Que mes pleurs paternels soient séchés par tes  
 feux ;

C'est mon pays , mon Roi , la France qui m'ap-  
 pelle ,

Et non le sang d'un fils qui dut mourir pour elle

*Amblétuse* quitte le Maire pour aller  
 sur les ramparts apprendre les suites  
 du

suites du combat. La fille du Comte de Vienne, l'intrépide *Aliénor*, a dû tout voir du haut des murailles. Elle vient en pleurs, soutenue par ses femmes. Son état annonce assez à *Saint-Pierre* la défaite qu'il craignoit. Son récit la confirme, & en détail les circonstances. *Le ROI*, *le Comte de Vienne* & *Louis d'Harcourt* ont attaqué vivement, chacun de leur côté, le camp anglois. Les Soldats François se sont présentés en bon ordre, ont combattu avec un courage incroyable. Ils ont soutenu avec intrépidité l'effet terrible d'une batterie masquée, très-bien décrite dans ce récit : rien n'a pu résister à l'effort du canon, tout a été renversé ; tout a été confondu. *Aliénor* a vu périr *Louis d'Harcourt*. On dit le *ROI* blessé, & le Comte de Vienne s'est rendu au fils d'*Edouard*. *Saint-Pierre* interroge *Aliénor* sur le sort de son fils. Elle l'a vu retirer, malgré lui, du combat blessé au bras, & perdant beaucoup de sang entre les bras des soldats qui le portent. *Saint-Pierre* s'écrie.....

Il respire ! & son sang a coulé pour la France ;  
Double faveur des cieux qui se répand sur moi ;  
J'ai donc un fils encore à donner à mon Roi !

*Saint-Pierre* veut aller recueillir les débris  
de l'armée françoise. C'est un soin qu'*Au-*

H

*rele*, son fils, a déjà pris. *Aliénor* est allarmée du sort de son père. *Edouard* veut faire valoir de prétendus droits par sa mère sur le royaume de France. Il traite *Philippe de Valois* d'usurpateur. Elle craint qu'il n'en use envers son père comme envers un Sujet rebelle, & qu'il ne le punisse en conséquence. *Saint-Pierre* cherche à la rassurer, en lui faisant entendre que les intérêts d'*Edouard* même, pour faire réussir ses prétentions, sont de ne se pas aliéner l'esprit des François. Ce sont ces prétentions d'*Edouard* qu'il ne faut pas perdre de vue pendant toute la marche de ce drame, parce que ce sont elles qui occasionnent & prétextent la conduite barbare de ce Monarque, entretiennent le péril éminent qui menace les jours des personnages intéressans de la tragédie. *Saint-Pierre* fait entrevoir à *Aliénor* un puissant appui pour son père dans le jeune *Harcourt*, (*Godefroi*) à qui elle étoit destinée : mais elle rejette avec horreur les secours d'un traître à son Roi légitime, qui désole sa patrie. Elle rougit de l'amour qu'elle avoit conçu pour lui dans un temps où il étoit digne d'elle. *Amblétuse* précède & annonce le fils du Maire, qu'on amène blessé. Il a repoussé *Mauny*, l'un des Généraux Anglois, assuré la retraite des assiégeans échappés.

pés au carnage. Son père le reçoit avec transport, en le félicitant du sang qu'il a versé. *Aurele* se flatte d'en conserver assez pour vendre cher le reste. Sa foiblesse cependant le contraint de s'asseoir ; continuant de parler à son père, qui le baigne de ses pleurs.....

Que ne puis-je en triomphe expirer dans vos bras !  
 Vous montrer ces remparts sauvés par mon trépas ;  
 Donner en vrais François , à mon heure dernière,  
 Mon sang à ma patrie & mes pleurs à mon père !

Il apprend à *Aliénor* qu'il a été blessé en défendant *Harcourt*. (*Louis*) Il a reconnu le guerrier qui lui donnoit la mort ; c'étoit son frère (*Godefroi*.)

Dans cet instant fatal , (*ajoute-il*), ils se font vus  
 tous deux ;

Jugez si le mourant est le plus malheureux.

Les chefs du peuple viennent consulter avec le Maire. Celui-ci exhorte *Aliénor* à les aider de ses conseils.

Rendez-leur votre père en gouvernant leur zèle.  
 Que votre sexe en vous ait toujours un modèle.  
 Souverain des François il peut tout sur leurs cœurs ;  
 C'est lui qui fait souvent leur gloire ou leurs mal-  
 heurs ;

Et lorsque les vertus font un droit pour lui plaire ,  
En aimant la patrie il nous la rend plus chère , &c.

*Saint-Pierre* , après avoir rappelé à l'assemblée tous les efforts inutiles des Anglois depuis plus d'un an , la courageuse défense des assiégeans , leur patience héroïque contre les dangers & contre une horrible famine , plus affreuse que la mort même , ne cache pas que le moment funeste de se rendre est arrivé. Sa vertu s'y résoudroit si *Edouard* ne prétendoit à un serment criminel de leur part contre la fidélité due à leur légitime maître.

Il prétend recevoir ses conquêtes nouvelles  
En Prince qui pardonne à des Sujets rébellés.  
Vous ne donnerez point à nos tristes Etats  
Cet exemple honnête . . . qu'ils n'imiteroient pas.  
. . . . .  
Vous mourrez pour le Roi , pour qui nous  
vivions tous.

Choisissez le trépas le plus digne de vous ;  
Je vous laisse l'honneur de tracer la carrière ,  
Content que ma vertu s'y montre la première.

*Aliénor* développe aux citoyens la proposition du Maire & les exhorte à mettre le feu à la ville , qu'on ne peut plus défendre , plutôt que de risquer d'éprouver tous les maux que prépare la furie du vainqueur ,

Qu'*Edouard* n'ait conquis dans une année entière  
Qu'un stérile monceau de cendre & de poussière.

Elle desire qu'*Harcourt* meute de honte,  
& que son père la pleure en l'admirant.

Enfin, (*poursuit-elle*), qu'au sein des feux qui  
vont nous dévorer,  
Où notre gloire encor va se voir épurer,  
Nous puissions dire au moins, que sans changer  
de maître,  
Cessant d'être François, Calais a cessé d'être.

*Aurele* adopte ce projet avec transport.

. . . . La France, (*dit-il*), nous contemple,  
Et son sort désormais dépend de notre exemple.  
. . . . .  
L'Anglois nous enviera nos sépulcres de flâme.  
Si d'une foible argile il affranchit son âme,  
S'il brave la nature, & l'ose surmonter;  
Notre amour pour nos Rois peut aussi la dompter.  
Courons. . . .

L'idée de voir dévorer son père par le feu le retient. Il veut courir le premier se plonger dans les flammes. *Saint-Pierre* l'arrête : il fait part à ses concitoyens d'un projet qui peut les sauver tous ; c'est de déclarer à l'Anglois la résolution de mettre la ville en cendres ; de lui offrir d'y recon-

cer, de lui livrer la ville & toutes les richesses qu'elle contient, s'il veut les laisser partir avec leurs femmes & leurs enfans pour aller rejoindre leur Souverain légitime.

Eh qu'importe à *Philippes* en ses nobles projets  
De perdre des remparts s'il garde ses sujets.

Il invite ses braves compatriotes à abandonner pour le Roi leurs biens, leur patrie. Qu'il remette en leurs mains ses places les moins sûres :

Et qu'en nous y trouvant les Anglois rebutés  
Reconnoissent Calais dans toutes nos cités.

Il députe *Amblétuse* pour aller proposer ce traité au conquérant, tandis qu'il se dispose à annoncer au peuple l'espoir du succès qu'il en attend.

## A C T E I I.

LE Comte d'*Harcourt*, dévoré de remords, des maux qu'il a causés à sa patrie, des pleurs qu'il a fait verser à *Aliénor*, la fait avertir par un Officier, sans le nommer, pour lui parler de la part d'*Edouard* & la rassurer sur le sort de son père. Elle

vient, & sans appercevoir d'abord son  
amant, elle veut exprimer sa reconnois-  
sance des honneurs que lui déferé le Roi  
d'Angleterre. Elle approche : elle le recon-  
noît & s'écrie pathétiquement....

. . . . . Ah, grand dieu ! c'est *Harcourt* !

Il se jette à ses pieds : il veut lui peindre  
tout son désespoir. Elle l'interrompt...

Obéis à ton Roi ; parle-moi de mon père.

H A R C O U R T.

Edouard vous promet de respecter ses jours.

A L I É N O R avec joie.

Ah ! je peux donc cesser d'entendre tes discours.  
Adieu. . . . &c. . . . .

*Harcourt* la retient, & , mettant la main  
sur son épée, proteste de s'arracher le jour  
si elle refuse de l'entendre ; à quoi elle ré-  
pond avec un courroux froid :

Ce crime te manquoit pour les couronner tous.  
Malheureux ! meurs encor sans réparer ta vie.

Il veut la réparer : il déteste l'erreur qui  
le séduisit. Il se regarde comme l'opprobre

de sa maison, dont il a flétri le nom. Sur  
 quoi *Aliénor* l'interrompant :

Le nom d'*Harcourt* flétri ! lâche, ôses-tu le croire ?  
 Va, le nom des héros par un traître porté  
 N'arrive pas moins pur à l'immortalité, &c.

*Aliénor* lui reproche avec la plus grande  
 énergie toutes les suites de sa perfidie. Elle  
 insiste sur la mort & sur l'éloge de son  
 frère. Ce trait déchire l'ame d'*Harcourt*.  
 Il se rappelle avec horreur sa funeste dé-  
 ferrion. Son projet n'étoit, dit-il, que de  
 rentrer vainqueur dans sa patrie :

Ah ! de ses fils absens la France est plus chérie.  
 Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie.

Dans toute cette scène, très-intéres-  
 sante, le Comte d'*Harcourt* déplore son  
 frère, peint avec chaleur toute la force  
 de ses remords. Il veut combattre pour sa  
 patrie. *Aliénor* un moment se livre à cette  
 flatteuse idée. Elle lui rendra tous les droits  
 qu'il avoit sur son cœur, s'il veut délivrer  
 Calais : mais bientôt elle se reprend :

. . . . Vaine erreur ! songe de l'espérance !

Malgré la vivacité du retour du Comte  
 d'*Harcourt*, qui se propose d'aller se re-  
 mettre sous les drapeaux de la France, il ne

peut trahir *Edouard*. Il ne peut tourner ses bienfaits contre ce Monarque, qu'il convient avoir engagé dans cette guerre, contre l'aveu de son Sénat. Les citoyens de Calais s'avancent. Ils accompagnent le brave *Mauny*, qui vient apporter la réponse d'*Edouard*. Ce Prince, continuant de regarder les Calaisiens comme des Sujets rebelles, veut donner un exemple effrayant à tous les François. Il dédaigne le peuple : il consent à sa retraite ; mais il vient de condamner *au glaive des Bourreaux*, continue *Mauny* en parlant aux bourgeois,

Six de vos Citoyens qu'il faut m'abandonner.

Qu'en partant de ces murs votre choix me les  
livre :

Allez, c'est à ce prix qu'il vous permet de vivre.

*Amblétuse, Aliénor, Saint-Pierre, Harcourt* même, sont indignés & accablés de cette cruauté. L'impétueux fils du Maire frémit qu'on ose proposer à des François de livrer eux-mêmes à la mort leurs frères, leurs pères, leurs enfans . . . . Il revient à l'avis de mettre Calais en cendres & de périr sous ses ruines. En finissant, il adresse à *Mauny* les vers suivans :

Qu'aux yeux de l'avenir la place où fut Calais  
Consacre nos vertus, atteste vos forfaits.,

H. v

Et soit le monument le plus brillant , peut-être ;  
Que l'amour des François ait offert à leur maître.

Les Citoyens veulent se retirer : *Harcourt* les arrête & se propose d'employer auprès d'*Edouard* tout ce que ses services lui ont acquis & mérité de crédit , pour l'engager à révoquer cet ordre barbare. S'il ne peut y parvenir , il veut mêler son sang à celui des six victimes.

Mon cœur ( *s'adressant à Aliénor* ) , en vous perdant , regrettera la vie ;  
Mais mon dernier regret sera pour ma patrie.

Il part pour achever sa promesse. *Mau-ny* alors ouvre son ame aux personnages de la scène. Il gémit plus qu'eux-mêmes des fureurs de son maître. Toute la Cour d'*Edouard* a le même sentiment : elle a fait de vains efforts pour le calmer. Il craint que ceux du Comte d'*Harcourt* n'aient le même sort : il craint qu'il ne se perde en voulant sauver ses compatriotes. *Amblétuse* propose un parti de désespoir. Il veut que tous les Calaisiens , par un dernier effort , courent se précipiter dans le camp des Anglois , & , certains d'être accablés par le nombre , vendent au moins bien cher leur perte par celles de leurs en-

nemis. Le zèle & le courage d'*Aliénor* vont plus loin : elle se promet d'armer toutes les femmes, &, des mêmes flambeaux dont on embrasera Calais, d'aller brûler le camp ennemi. Le sage & courageux *Saint-Pierre* s'écrie :

François, où courez-vous ? quel transport vous égare ?

L'héroïsme en vos cœurs ne peut être barbare.

Il combat les avis que le feu du dépit & le désespoir viennent d'inspirer. Irrait-on, dit-il, faire perdre un peuple entier à la France, lorsque le sacrifice de six d'entre eux peut le conserver.

Je sens, (*poursuit-il*), qu'avec justice on craint l'ignominie

De livrer des François à qui l'honneur nous lie :

Mais pour fuir cette honte il est un choix permis :

Je livre le premier . . . moi-même.

AURELIE *vivement.*

Et votre fils ?

SAINTE-PIERRE.

Oui, tu dois partager la gloire de ton père.

H vj

AURELE se jettant à ses pieds.

Grand dieu ! qu'en ce moment ma naissance m'est chère.

Pour avoir une juste idée de l'effet que produit ce moment , il faut avoir vu la scène au théâtre , & jouir de l'impression que fait le talent de l'Acteur chargé du rôle de *Saint-Pierre* (M. BRIZART.)

*Amblétuse* se jette aux pieds de *Saint-Pierre* pénétré de vénération & de regrets. Puis , s'adressant à *Mauny* :

Seigneur , je vois qu'ici les plus braves mortels  
Aux yeux de votre Roi sont les plus criminels :  
Ce sont eux les premiers que sa haine menace ;  
Après ces deux Héros il a marqué ma place.

MAUNY à part , les larmes aux yeux.

Dieu ! que ne suis-je né dans les murs de Calais.

ALIÉNOR le surprenant.

Citoyens , jouissez des pleurs de cet Anglois :  
Plus faite à vos vertus , en paix , je les contemple ;  
Mais leur plus digne éloge est d'en suivre l'exemple.

Oui. . . . .

*Saint-Pierre* l'arrête vivement, en lui représentant la distinction des sexes.

Ceux qui le fer en main défendoient ce rempart  
Ont tous droit avant vous aux rigueurs d'*Edouard*.

Il remet son épée à *Mauny*. L'âge, dit-il, alloit la lui rendre inutile. Pouvoit-il la quitter dans un plus beau moment. *Aurele* son fils rend aussi la sienne.

La France ( *lui dit ce père* ), attendoit plus du tien  
( *son glaive* ) mon cher *Aurele* ;

Mais tu vécus assez , puisque tu meurs pour elle.

*Amblétuse* remet son épée à un Ecuyer de *Mauny*. Tous les Chefs des Citoyens mettent la main à la leur pour en faire autant.

Que vois-je , mes amis ? ( *dit Saint-Pierre* ) à ce concours jaloux ,

Il semble qu'au triomphe on vous appelle tous !

Mais il ne manque plus ici que trois victimes ,

Et le reste du peuple a des droits légitimes.

Venez , à votre gloire il faut qu'il soit admis.

Vos débats généreux au sort seront remis.

En consacrant trois noms , sur tous il va répandre  
L'espoir d'un si beau choix & l'honneur d'y prétendre.

Ce choix fait, tout le reste des Citoyens  
se rendra vers le Roi.

Adieu ( à *Alienor* ), voyez mon maître , & qu'il  
soit informé

Comment il fut servi , combien il est aimé.

*Mauny* prescrit à *Alienor* de la part  
d'*Edouard* de l'attendre dans Calais. Il lui  
fait entendre que ses soins pourroient ob-  
tenir la grace des dévoués. Elle promet à  
*Saint-Pierre* , qu'elle nomme à juste titre  
*Nouveau Décius* , de ne rien faire pour  
racheter ses jours , que son ame ne pût  
envier. Sur quoi il lui dit :

Ah ! voilà la vertu qui sied à votre cœur :

Braver plus que la mort en bravant le malheur.

Ainsi se termine le deuxieme Acte.

### A C T E I I I.

EDOUARD accompagné d'*Harcourt* &  
d'un Chevalier Anglois se félicite d'être  
enfin dans Calais. Il se rappelle que c'est  
de ce port qu'un Roi d'Angleterre réunit  
l'empire des deux nations : il le regarde  
comme l'entrée de ses nouveaux états. Il  
charge le Chevalier Anglois d'aller por-  
ter au Sénat de Londres la nouvelle de  
son triomphe. Il renvoye toute sa suite ,  
& ne garde que le Comte d'*Harcourt*.

Après lui avoir témoigné toute sa reconnaissance, il lui confie son amour pour la France. Forcé de reconnoître les droits de *Valois*, il l'avoit été de lui faire hommage de l'Aquitaine. Il ne dissimule pas tout le dépit qu'il conçut de l'éclat du trône françois. Il compare les deux peuples & le sort de ses Rois. Il connut la France : il fortoit de son isle orageuse, où entretiennent des querelles perpétuelles, l'intérêt du trône & celui de la liberté, où le Roi est souvent obligé de rassembler tous ses soins sur lui-même. Il a vu un Sénat téméraire, avilissant le trône, charger son père de fers.

Mais (*continue-t-il*), que vois-je en France ? un  
Roi maître suprême,

En qui vous révèrez la divinité même :

Des grands que son pouvoir a seul rendu puissans,

Du bras qui les soutient appuis reconnoissans ;

Un peuple doux, sensible ; . . . une famille immense,

A qui le seul amour dicte l'obéissance ;

Qui laisse tous ses droits à son père asservis,

Sûr qu'il voudra toujours le bonheur de ses fils.

*Valois* trop fortuné ! quel Roi digne du trône

Ne demande au destin le peuple qu'il te donne ?

Rendre heureux qui nous aime est un si doux  
devoir !

Pour te faire adorer tu n'as qu'à le vouloir.

Il veut justifier auprès du Comte d'*Harcourt* ce qu'il paroît de contradictoire entre cet amour pour les François & la cruauté qu'il exerce , par la prétendue ingratitude d'un peuple qu'il ne veut conquérir que pour le rendre heureux. Il a été touché de l'intérêt que prend *Harcourt* au sort d'*Aliénor*. Il borne sa vengeance aux six victimes dévouées. Lorsque ce François presse encore sa clémence , il s'en défend en peignant la rage que lui ont inspiré les habitans de Calais , dont la retraite sembloit un triomphe.

Leur joie a consterné mon armée immobile ;  
Ils sembloient triompher en fuyant de leur ville.  
Un seul tournoit vers elle un regard désolé :  
On lui nomme son Roi , je le vois consolé.

*Mauny* amène devant *Edouard Saint-Pierre* , *Amblétuse* , *Aurele* & les autres bourgeois dévoués , chargés de chaînes. Le Monarque Anglois , s'adressant à *Saint-Pierre* , lui reproche avec fureur que c'est par lui qu'en soumettant Calais il n'y trouve qu'une vaste solitude , un amas de maisons sans habitans , & à quoi le Maire répond avec une noble modération :

Dans Londres à vos vertus tous les cœurs vont  
s'offrir.

*Valois* n'en laisse point en France à conquérir.

*Edouard* veut savoir quels sont les trois citoyens sur qui le sort est tombé. *Saint-Pierre* lui nomme *d'Aire* & les deux *Wisfant*, tous de sa famille.

*Edouard* est frappé d'une surprise mêlée d'admiration. *Aurele*, par la peinture qu'il lui fait des honneurs & des marques de rendresse qu'ils ont reçus dans les adieux de leurs concitoyens, acheve de l'irriter en l'étonnant : il jure leur perte. *Harcourt* reclame sa parole : il lui a laissé le choix des récompenses dues à ses services. C'est la vie de ces généreux citoyens qu'il demande. Il lui déclare ses remords. La perte de son frère a défilé ses yeux : il se regarde comme son assassin, puisqu'il commandoit dans le combat où il a péri. S'il n'obtient le prix qu'il sollicite, il proteste de s'exiler lui-même, & aller chercher la mort dans les guerres de la Palestine. *Edouard*, surpris & embarrassé de la chaleur que met *Harcourt* à la grace des bourgeois, lui dit que s'il l'accordoit à sa prière, loin de consentir à l'exil qu'il médite, il voudroit par-là enchaîner ses services. Sur quoi *Saint-Pierre*, vivement à *Harcourt* :

Ne la méritez pas. Votre noble remord,  
S'il vous rend à mon Roi, paie assez notre mort.

*Edouard* fait remener en prison les

bourgeois, & ordonne à *Mauny* de prier *Aliénor* de se rendre auprès de lui. *Harcourt*, dans le transport où il le voit, répondroit mal à ses bontés; c'est *Aliénor* qui doit, selon lui, en réglant les destins d'*Harcourt*, régler ceux de la France, & décider du sort des six bourgeois dévoués au supplice. *Aliénor* paroît. *Edouard* fait retirer *Harcourt* & *Mauny*. On ne peut extraire cette scène sans l'affoiblir. C'est dans la pièce qu'il faut la voir & la suivre en entier. Tout ce qu'on peut employer de séduction, *Edouard* en fait usage avec *Aliénor*, qui, malgré les intérêts d'un père si cher à son cœur, oppose de son côté tout ce qui peut entrer dans une ame d'héroïsme, de fermeté & de constance dans la fidélité due à sa patrie & à son Souverain. Après avoir inutilement flatté l'amour-propre personnel d'*Aliénor*, *Edouard* tente de la faire céder à l'honneur, à la gloire de son sexe, qu'il prétend outragé par la loi, qui lui interdit en France la succession au trône. Passant de-là à l'application de ce qu'il veut supposer un abus condamnable contre les droits qu'il tient de sa mère, il presse *Aliénor* par cette interrogation:

Qui peut d'un droit si saint me priver désormais ?  
 Quel autre doit régner sur la France ?

Un François ?

Continuant d'expliquer l'origine de la Loi Salique, qu'elle rapporte au vœu d'un peuple libre & militaire, qui en se donnant à ses premiers maîtres, a voulu prévenir tout ce qui pourroit faire tomber le sceptre entre les mains d'un étranger; elle trouve dans cette origine le motif respectable de la constitution fondamentale du royaume, qui, sans outrager son sexe, l'écarte à jamais de l'empire.

C'est de peur que l'himen, qui doit nous engager,

Ne couronne en nos fils le fils de l'étranger.

Le François, dans son Prince, aime à trouver un frère,

Qui, né fils de l'Etat, en devienne le père.

L'Etat & le Monarque, à nos yeux confondus,

N'ont jamais divisé nos vœux & nos tributs.

Delà cet amour tendre & cette idolâtrie,

Qui dans le Souverain adore la patrie.

Sublime passion d'un peuple impétueux,

De l'Empire des lys, fondement vertueux,

Et qui le distinguant par les plus nobles marques,

Fait à cent Souverains envier nos Monarques !

*Edouard*, au commencement de cette

scène avoit offert à *Aliénor* de faire son père, le *Comte de Vienne*, Connétable ; de donner la Vice-Royauté de France à *Harcourt*, & en le lui faisant épouser, de la rendre une Souveraine égale à lui. A ses nobles refus il avoit opposé tout ce qu'on vient de lire contre la Loi Salique. Voyant enfin qu'il ne peut vaincre sa résistance, il la menace d'être responsable de la vie des six bourgeois de Calais dévoués au supplice. Telle est à ce dernier effort de la politique d'*Edouard* la dernière réponse de l'héroïne françoise :

. . . . Je ne peux changer. Ces braves Citoyens,  
 Qui, mourant pour l'Etat, en sont les vrais sou-  
 tiens,  
 Savent qu'à leur grand cœur mon âme porte  
 envie,  
 Et ma gloire n'est pas la rançon de leur vie.  
 Plus qu'eux-mêmes, il est vrai, leur mort me  
 fait frémir.  
 Je verrai leur courage, il pourra m'affermir.

E D O U A R D.

Vous les immolez donc par votre orgueil barbare ?  
 Gardes, que sans tarder l'échaffaut se prépare.

*Aliénor* voit entrer *Harcourt* avec les  
 gardes. Elle le presse de défendre les jours

de ces généreux citoyens. Il fait de nouveaux efforts sur le cœur d'*Edouard*. *Aliénor* menace en quelque sorte le Roi d'Angleterre de leur trouver de nouveaux protecteurs, pour lesquels il ne sera plus inflexible: C'est dans son armée que ses pleurs vont solliciter.

Ses Chefs, (*ajoute-t-elle*), ne voudront pas que de votre injustice

Le sanglant deshonneur sur leur front rejaillisse ;  
Que l'univers accuse un peuple de Héros ,  
D'avilir sa victoire en servant vos boureaux , &c...

Elle rappelle à *Harcourt* en sortant la promesse qu'il a faite de ne pas survivre aux héros de Calais. *Edouard* furieux & étonné de tant de constance, apprend à *Harcourt* les offres séduisantes qu'il a faites à *Aliénor*. Celui-ci en approuve le refus, & déclare qu'il n'y a que la grace du *Maire* & de ses compagnons qu'il puisse accepter, comme un prix digne de ses services, & qui convienne à l'état de son ame dévorée par les remords. Il cherche à intéresser l'ame du Monarque par le sentiment de l'honneur. Il lui représente ou qu'il n'est plus lui-même, ou qu'il gémera de la mort de ceux qu'il condamne en les admirant :

De cet égarement n'osez-vous revenir ?

Quel faux honneur encor semble vous retenir ?

Seigneur , à tout mortel l'erreur est excusable ;

Un Prince y peut tomber sans devenir coupable ;

Il l'est , si sa fierté refuse d'en sortir.

*Edouard* , loin d'être fléchi par *Harcourt* , lui reproche son ingratitude. L'ame du Comte se révolte à ce reproche. Quelle récompense a-t-il reçu ? Il veut sauver à ce Roi de cruelles injustices. Ecouter ses prières, ce seroit s'acquitter. Le reproche d'*Edouard* autorise *Harcourt* d'ajouter qu'il a auprès de lui des droits bien légitimes sur ceux qu'il veut immoler.

Si je n'avois vaincu dans les champs de Crecy ;

Auriez-vous une grâce à refuser ici !

Ces derniers mots achevent d'irriter *Edouard*. Il sort en le menaçant de le contraindre au repentir. *Harcourt* fait des réflexions, qu'il faut lire dans la pièce même, & dont on ne peut trop admirer la solide vérité, sur le sort malheureux de tous ceux qui , abandonnant leur patrie, se confient aux insidieuses carresses des Princes étrangers.

Tremblez , foibles sujets qui trahissez vos maîtres ;

Un Roi punit toujours ceux qu'il a rendu traîtres ;

Mais c'en est fait , allons j'ai décidé mon sort.

Qu'un si beau désespoir éternise ma mort.

Qu'on dise , en apprenant cet effort magnanime ;  
Il seroit mort moins grand s'il eût vécu sans  
crime.

## A C T E I V .

*La scène est dans la prison.*

*Saint-Pierre* s'adressant à son fils & aux autres compagnons de son sort , se félicite avec eux d'être avec tant de gloire dans un lieu destiné aux coupables. Il rend grâce à dieu , qui avoit laissé sa naissance dans l'obscurité , d'illustrer ainsi sa fin. Le zèle enflammé de son fils répond impétueusement au sien. Il voit en cette occasion l'échaffaut comme le trône de l'honneur. Le père , en pensant avec une sorte de transport qu'il y va voir confondre le sang de ce fils avec celui de toute sa famille , ne peut se défendre d'une réflexion douloureuse qu'il adresse à *Amblétuse*.

Avois-je , en l'élevant dans l'espoir le plus beau ;  
Formé tant de vertus pour le fer d'un bourreau ?

Mais se reprenant avec chaleur.

Vous qui me connoissez , pardonnez ce murmure ;  
On pleure sa victoire en domptant la nature ;

Jamais un cœur françois ne la peut étouffer ;  
 Mais il en est plus grand d'oser en triompher.  
 Dans ces combats affreux tout son sang se soulève ,  
 Il marche au sacrifice ; il frémit . . . il s'achève.

*Mauny* vient dans la prison , de la part  
 de tous les chefs de l'armée Angloise , pour  
 rendre une espèce d'hommage à *Saint-*  
*Pierre* & à ses compagnons : hommage  
 qu'ils viendroient tous rendre en personne  
 s'ils ne craignoient d'offenser leur Roi :

Mais , (*dit-il*) , libre en t'admirant comme en ju-  
 geant son maître ,  
 Londre va desirer de t'avoir donné l'être.

L'amour des six habitans de Calais pour  
 leur Roi , pour leur pays , enchante les  
 Anglois , dont l'esprit sage & réfléchi  
 veut qu'une *nation se chérisse elle-même.*

Le lien fraternel , (*poursuit Mauny*) , qui joint  
 tous les humains ,

Se serre en chaque état par d'autres nœuds plus  
 saints.

Je fais que , mis au jour , nourri par l'Angle-  
 terre ,

Je lui tiens de plus près qu'au reste de la terre :

Je vois les mêmes nœuds de la France à ses fils ;

Je hais ces cœurs glacés & morts pour leur  
 pays ,

Qui

Qui voyant les malheurs dans une paix profonde,  
 S'honorent du grand nom de CITOYENS DU MONDE;  
 Feignent dans tout climat d'aimer l'humanité,  
 Pour ne la point servir dans leur propre cité :  
 Fils ingrats, vils fardeaux du sein qui les fit naître,  
 Et dignes du néant par l'oubli de leur être.

Cette estime des Anglois pour les citoyens de Calais n'a pas été stérile. La Reine, épouse d'Edouard, & son fils, auquel il doit en partie la victoire de Crécy, ont pris leur défense. *Mauny* laisse espérer que de telles protections ne seront pas infructueuses.

A U R E L E avec transport à son père.

Mon père ! . . . ah, vous vivrez !

M A U N Y.

Après son noble effort,  
 Vivant, il jouira de l'honneur de sa mort.

*Aliénor* en pleurs vient détruire de si douces espérances. On lui a accordé ce seul moment pour faire les derniers adieux aux six victimes de Calais. Elle a vu dans la cour du palais l'échaffaut, les haches toutes prêtes. *Harcourt*, les yeux égarés, a évité les siens. Ni les pleurs de la Reine,

ni les sollicitations du jeune Prince , n'ont pu fléchir *Edouard*. Le généreux *Mauny* , que tant de résistance indigne , au risque de sa disgrâce , veut tenter un dernier effort.

Faisons parler enfin la dure vérité ;  
D'un homme & d'un Anglois montrons la liberté.

A SAINT-PIERRE , qui veut l'arrêter.

. . . . . Je ne puis rien entendre.  
Le danger , quel qu'il soit , est moins pressant  
pour vous.  
Il vous couvre de gloire , & la honte est pour nous.

*Aliénor* n'espère rien des efforts de *Mauny*. Les Anglois murmurent tout bas de la fureur de leur Souverain ; mais elle est obéie. Ses pleurs , ses refus ont aigri *Edouard*. Elle rougit de révéler aux citoyens à quel prix il avoit mis leur grace. *Saint-Pierre* le fait & loue sa courageuse résistance : mais il est inquiet des destins du Comte de Vienne. Il presse sa fille de l'en informer. *Aliénor* calme ses alarmes. *Edouard* furieux vouloit qu'il pérît avec les six victimes. Son fils a été touché par les pleurs d'*Aliénor*. Il a ménagé au Comte de Vienne les moyens de fuir & de se rendre auprès de *Valois*. Il l'informera du

péril des héros de Calais. On n'ignore pas le retour paternel de ce Souverain envers de fideles Sujets. Dût-il céder une Province, elle ne doute pas qu'il ne mette à leurs jours le même prix qu'aux siens. *Saint-Pierre*, toujours citoyen, toujours zélé patriote, s'en alarme.

Inspire mieux mon maître, ô puissance céleste !

Et défends sa bonté d'un conseil si funeste.

Partez, opposez-vous à ce dangereux soin.

Qu'on permette ma mort, l'Etat en a besoin.

Une guerre malheureuse a découragé la nation. Un sentiment vif exagère toujours au François le bonheur & les calamités. Peu accoutumés à de longs revers...

Dans leur dépit amer ils ont enfin pensé

Que le siècle est déchu, que leur règne est passé ;

Mais qu'il s'élève enfin dans cette erreur commune,

Une âme inébranlable aux coups de l'infortune ;

Digne de nos ayeux & de ces temps si chers,

Où les lys florissans ombrageoient l'univers :

Et vous verrez soudain par-tout ce peuple avide,

Saisir, suivre, égaler son audace intrépide,

Devenus ses rivaux de ses admirateurs.

Son noble enthousiasme embrasera les cœurs.

Indignés d'avoir pu désespérer d'eux-même ;  
 Ils forceront le sort par leur constance extrême ;  
 Et peut-être à l'Etat rendront un plus beau jour ,  
 Que ces jours qu'il croyoit regretter sans retour.

Voilà les fruits qu'attend de sa mort & de celle de sa famille ce courageux *Maire*, qu'enflamme un zèle ardent, & qu'éclaire une sage politique. *Ambléuse* ajoute à cette idée l'espoir de réveiller dans les siècles à venir le courage des François par la mémoire de leur action, si l'état se trouvoit dans une situation fâcheuse. Il se flatte que ce souvenir, que cette noble émulation, sont capables dans tous les temps de susciter des grands hommes, jusques dans la condition médiocre.

L'admiration de tant de zèle & de tant de vertus inspire à *Aliénor* cette sage réflexion :

. . . . . Et souvent, en effet ;  
 Le sort des Souverains dépend d'un seul sujet.  
*Harccurt* trahit son Prince, & d'*Artois* l'abandonne.

Un Maire de Calais raffermir sa couronne !  
 Quelle leçon pour vous, superbes Potentats !  
 Veillez sur vos Sujets dans le rang le plus bas :  
 Tel qui sous l'oppresser loin de vos yeux expire ;  
 Peut-être quelque jour eût sauvé votre Empire.

Elle craint que les fureurs d'*Edouard* ne préviennent les offres du Roi de France. En effet, un Officier Anglois, accompagné de gardes, vient avertir *Aliénor* qu'*Edouard* a signé l'exécrable Arrêt de la mort des six bourgeois, & que si elle ne se retire elle va les voir conduire sur l'échafaut. C'est dans la pièce même, c'est au théâtre qu'il faut voir cette scène d'adieux, ferrée, concise, mais étonnant & déchirant l'ame par l'héroïsme touchant dont elle offre le tableau. *Aliénor* se retire. *Saint-Pierre* demande à l'Officier s'il faut le suivre. Celui-ci lui répond en pleurant, ainsi que toute sa troupe, qu'il attend l'ordre fatal. *Saint-Pierre* entend entrer dans la prison. Embrassant alors ses compagnons: On vient, embrassons-nous. . . . Je marche à votre tête.

Martyrs de la patrie, allons, la palme est prête:

Lorsqu'ils se disposent à fortir pour aller au supplice, *Harcourt* paroît & les arrête. Il leur annonce que le fils du *Maire*, que le jeune *Aurele* est libre, & peut aller assurer le Roi qu'*Harcourt* ne mourra pas sans lui avoir prouvé sa fidélité. *Aurele* rejette cette proposition. *Harcourt* insiste de la part d'*Edouard*; un autre s'offre de périr à

198 MERCURE DE FRANCE.

sa place. Il dit que l'échange est accepté.

*Aurele* demande avec fureur :

. . . . Quel est celui dont l'injuste vertu ,  
S'offrant pour me sauver. . . . .

S A I N T - P I E R R E .

Et le méconnois-tu !

C'est *Harcourt*. . . . .

Son embarras le décèle. Il en convient. Ce trait est des endroits sublimes dont cette pièce est remplie , qui font un effet admirable au théâtre & par la force des choses , & par la manière dont les rend l'Acteur ( M. BRIZART ). *Aurele* & son père se refusent à ce projet. *Harcourt* emploie tout ce que peut suggérer la véritable éloquence du cœur pour les y déterminer. Sa mort lavera ses crimes , au lieu que le zèle même du *Maire* lui fait une loi de conserver à son Souverain un Officier d'une aussi grande espérance que son fils. Il faudroit copier ce morceau , & pouvoir transmettre sur le papier le feu par lequel M. MOLÉ entraîne , enlève l'ame du spectateur dans cette admirable scène. Enfin , après un long débat , *Harcourt* le pressant encore :

Malheureux , mais nos jours sont le bien de l'Etat.

A U R E L E reprend.

Vivez donc en héros , moi je meurs en soldat.  
Les besoins de l'Etat demandent un grand homme.  
La France vous regarde , & la gloire vous nomme.

Le sage *Saint-Pierre* calme d'un côté les transports de son fils , & de l'autre fait en-  
visager au Comte d'*Harcourt* que la viva-  
cité de ses remords l'égare. Répareroit-il en  
mourant les maux qu'il a faits à la France ?  
Ses jeunes guerriers n'ont plus que l'aveu-  
gle impétuosité du courage. Lui seul , par  
une longue étude , par une pratique rai-  
sonnée , a pénétré le grand art des héros.  
Il dispose du sort des combats. Il faut  
donc rendre à sa patrie , à son Roi légi-  
time , un Sujet si nécessaire.

. . . . .  
Allez (*lui dit-il en finissant*) , que mon pays  
vous doive son bonheur.

Je vous mets dans les bras de la France affligée ;  
Expirez digne d'elle , après l'avoir vengée.

H A R C O U R T.

Ah ! peut-elle jamais me confier son sort ?

L'OFFICIER rentre , & s'adressant à *Harcourt* :

Seigneur , l'ordre est venu , je les mène à la mort.

I iv

## 200 MERCURE DE FRANCE.

*Harcourt* sort furieux en menaçant le *Maire* & son fils qu'avant leur supplice ils vertont son trépas. *Saint-Pierre* lui adresse pour adieu ces derniers mots :

Vivez pour votre Roi. . . (à son fils) viens mourir dans mes bras.

Cette action pathétique termine l'Acte.

### A C T E V.

*La scène est, comme aux trois premiers Actes, dans la salle du Palais.*

*EDOUARD* a pesé, dit-il à *MAUNY*, les réflexions politiques qu'il lui a proposées. Il les approuve & veut en faire usage. Il sent de quelle conséquence il est pour ses projets de gagner le peuple. Il voudroit retenir celui de Calais, & pour cela employer la clémence. Il veut séduire le *Maire*, qu'il confond encore avec ces hommes d'une condition commune, qui peuvent être sensibles à l'attrait des grandeurs. Il le fait venir en sa présence. Il traite son zèle d'un fanatisme que sa feinte bonté se propose d'éclairer.

La foiblesse & la misère ont fait succomber une partie du peuple sur les chemins. *Edouard* a fait transporter dans son

camp ces malheureux , & les y fait soulager. Il promet la vie au *Maire* s'il veut le féconder , en engageant ce peuple à retourner dans sa ville , & à le reconnoître pour son Souverain. Il ajoute à cette grace son amitié pour lui , celle de son fils pour le sien. C'est aux traités , dit-il , à régler les maîtres auxquels les particuliers doivent obéir. Il n'appartient à ces derniers que de se soumettre aux temps.

Quels grands sur l'échaffaut te prendront pour modèle ?

Va , les seuls Rois heureux ont une cour fidèle ;  
Et si je règne enfin , tu n'es dans l'avenir  
Qu'un criminel obscur que la loi doit punir.

Le courage ferme & modeste de *Saint-Pierre* dicte sa réponse. Le bien & la gloire de son pays sont tout le fruit qu'il attend du sacrifice de sa vie. Si sa patrie doit succomber sous la puissance du vainqueur , il lui est doux que sa mort prévienne ce moment.

Vos armes cependant ( *dit-il* ) sont loin de les détruire ( *les loix des François* ).

Je le vois par les soins qu'on prend pour me séduire.

Il ne déguise pas au Monarque Anglois qu'il pénètre combien il craint l'ascen-

dant de l'honneur du génie françois : mais sa foiblesse ne le détruiroit pas.

Vos bontés sur les cœurs obtiennent quelqu'empire ;

Mais le François combat l'ennemi qu'il admire :  
Leur valeur va s'accroître encor par vos bienfaits.  
Ils voudront en vainqueurs les rendre à vos sujets.

EDOUARD.

Mais comptes-tu pour rien la faveur légitime ? . . . .

SAINT-PIERRE.

J'aurois votre faveur & prendrais votre estime . . .

Eh comptez-vous pour rien la foi pure & sacrée  
Qui à *Valois* . . . votre bouche & la mienne ont jurée ?

Mon cœur la gardera jusqu'au dernier soupir . . .

Je n'ai pas comme vous le droit de la trahir . . .

Dieu ! que la politique avilisse la couronne !

Que la probité simple honorerait le trône !

*Valois* de ses sermens ne fait point s'affranchir ;

Trompé par ses rivaux , est-ce à lui d'en rougir ?

Eh comment à mon Roi deviendrais-je infidèle . . .

Quand j'ai devant les yeux sa vertu pour modèle ?

*Edouard*, que ce discours irrite , en se levant menace *Saint-Pierre* de lui faire voir avant sa mort le supplice cruel de son

filz , en lui reprochant qu'il en est le  
bourreau.

S A I N T - P I E R R E *tremblant.*

O mon filz ! quel moment pour un cœur paternel..!

*Reprenant sa fermeté.*

Mais . . . tu souffrirais plus à me voir criminel.

Il déclare vivement à *Edouard* que ses promesses & ses menaces sont vaines ; qu'il rougit lui-même de voir tout ce qu'un Monarque met d'industrie à corrompre un sujet fidèle , & finit par lui dire ,

Quel mortel de mon sort ne seroit pas jaloux !

Vous me forcez , Seigneur , . . d'être plus grand  
que vous.

*Edouard* les envoie au supplice. *Aliénor* entre précipitamment avec un Hérault du Roi de France , qui vient , dit-on ; pour la délivrance des prisonniers. Le Hérault d'Armes remet à *Edouard* , de la part de son maître , un écrit qui contient le cartel suivant.

*Toi qui t'osant nommer le vrai Roi des François ,  
Dans les flots de leur sang fait chanceler leur  
trône ,*

*Si tu veux épargner les Héros de Calais ,*

*Je t'offre les moyens d'acquérir ma couronne*

I vj .

*Viens seul , avec moi seul , par un noble combat  
Finis tous les malheurs de mes Sujets fidelles :  
Notre intérêt n'est point l'intérêt de l'Etat ;  
En dignes Chevaliers terminons nos querelles.*

*Edouard* accepte avec transport le cartel ; ordonne qu'on brise l'échaffaut, qu'on remette les prisonniers au Hérault, & qu'on le renvoie à *Valois* chargé de riches présents. Il laisse le choix de l'heure au Roi de France, & promet de se rendre auprès de son camp. Le *Comte de Melun* arrive sur le cri de toute l'armée françoise pour défavouer le projet du Roi ; non pas, dit-il ; que l'on soit inquiet du succès ; mais pour *Valois* vainqueur quel fera le prix ? les François n'en voient que pour *Edouard*, c'est ce que lui déclare hautement *Melun*.

. . . . .  
D'ailleurs, maître de tout (*le Roi*), l'est-il de sa  
personne ?

Peut-il à d'autres Rois transporter sa couronne ?

Aux mains de l'étranger l'exposer aujourd'hui ?

La loi qui fait le Prince est au-dessus de lui.

Quand vous immoleriez *Philippe* & ses fils même ;

Vainement votre front attend son diadème ;

Tout le sang des *Capet* coulât-il par vos coups ,

Les derniers des François ont des droits avant

VOUS.

Je parle au nom des Grands , du peuple & de  
l'armée.

Mes devoirs sont remplis. . . . .

*Le Comte de Melun* sort avec le Hérault,  
*Edouard* , dans sa fureur , menace de de-  
truire la France & les François. Il con-  
damne de nouveau le Maire & ses compa-  
gnons au glaive des bourreaux. Il retombe  
accablé dans un fauteuil. Il donne , il réi-  
tere cet ordre sanglant à *Mauny* qui ,  
pénétré d'indignation , après avoir feint de  
ne le pas entendre , finit par lui répondre ,

. . . . . J'ai suivi vos drapeaux  
Pour guider vos soldats, & non pas vos bourreaux.  
Seigneur , je vous l'ai dit , & vous devez m'en  
croire ;

Plus que votre faveur je chéris votre gloire.  
L'Anglois n'est point esclave en vous devant sa foi.  
Vous m'avez confié la gloire de mon Roi.  
C'est un dépôt sacré dont j'aimois à répondre :  
Si vous le retirez j'en vais gémir à Londres.

*Edouard* , toujours encore plus irrité ,  
fait sortir *Mauny* , & donne ses ordres  
cruels à un Officier. *Aliénor* ose alors  
menacer *Edouard* de répondre un jour à  
la France de la mort de ce Maire ; vassal  
de cette couronne , lui ou ses descendans ,  
seront dépouillés de l'Aquitaine, leur do-

maine patrimonial , pour expier sa rebellion. Né pour être l'amour de la terre , elle lui reproche avec force d'être l'ennemi , le persécuteur de l'humanité. *Harcourt* survient pour apprendre à *Edouard* que le Maire & ses braves amis doivent être en ce moment près du camp de leur Roi.

EDOUARD.

Pérfide , oses-tu bien ? . . . .

ALIÉNOR avec transport.

Il est digne de moi.

*Harcourt* confesse les avoir trompés en leur faisant dire que le Hérault avoit apporté leur rançon. Il a suppléé si promptement ses ordres , qu'ils ont précédé *Melun* & le Hérault. Les suffrages de l'armée angloise servoient à confirmer leur erreur.

Entendez-vous ces cris ? ( *poursuit-il* ) tous les cœurs sont jaloux

De vanter les vertus que j'annonçois en vous.

Il vient livrer sa vie à *Edouard* , & rassembler sur lui seul le supplice qui leur étoit destiné. Dans l'excès de son zèle il abjure entre les mains d'*Aliénoir* le serment que dans sa fureur il avoit prêté au Monarque Anglois.

EDOUARD à *Harcourt*.

Traître, qui m'a promis comme au Roi légitime..

ALIÉNOR.

Le parjure est vertu quand on promet le crime.

Elle rend son cœur & sa foi à *Harcourt*.  
 Dans ce moment arrivent le *Maire*, son  
 fils & les autres citoyens dévoués. Prêts  
 d'arriver au camp du Roi de France, ils  
 ont été joints par *Melun*, & détrompés  
 par lui de l'officieuse imposture du Comte  
 d'*Harcourt*. Ils reviennent d'eux-mêmes se  
 remettre au pouvoir d'*Edouard*, interdit  
 par la grandeur de cette action, & par la  
 noble fermeté du discours dont *Saint-*  
*Pierre* l'accompagne.

..... Reprenez vos victimes.  
 Seigneur, sur mon pays quels que soient vos  
 projets,  
 Vous connoîtrez enfin le maître & les sujets.

*Harcourt* se joint à eux pour les accom-  
 pagner au supplice, qu'il compte partager.  
 Dans ce terrible instant *Aurele* tremble  
 pour son père. Il revient sur ses pas, pressé  
 par cet amour filial. Il adresse à *Edouard*  
 cette dernière prière :

. . . . . Frappez , épuisez tout sur moi,  
La plus horrible mort me sera la plus chère ;  
Mais ... vous avez appris à trembler pour un père.

*Il se jette à ses pieds.*

Songez au vôtre , hélas , lorsque des fers brûlans  
Etoient prêts de percer & d'embraser ses flancs ;  
Ah ! si tombant aux pieds de son Juge inflexible ;  
Vous eussiez vu ce Juge à vos pleurs insensible ;  
Si l'on vous eût couvert de son sang paternel :  
Vous fûtes malheureux , & vous êtes cruel !  
Je ne puis le comprendre.

*Edouard* enfin ne peut plus résister au  
cri de la nature.

. . . . .  
. . . . .  
De combien de héros je suis environné !  
Par combien de vertus je me sens condamné !  
Ma fiere ambition m'alloit conduire au crime.  
Gloire, idole des Rois, le peuple est sa victime, &c.

Il gémit encore du sacrifice qu'il va  
faire à *Valois* : mais n'importe, il se décide :

. . . . . Vivez (*dit-il*) , ô généreux courages !

AURELE.

Mon père !

E D O U A R D.

De la paix soyez les premiers gages :  
 Allez , si vos vertus ont aigri mon courroux ,  
 D'un Roi que vous servez on peut être jaloux.

à *Harcourt.*

Toi qui les a sauvés de ma fureur extrême ,  
 Tu me rends à l'honneur , je te rends à toi-même.

En effet , il rend ce jeune héros à son  
 véritable Souverain. Il renonce à ses pro-  
 jets sur la France. Il vouloit conquérir  
 l'amour de ce peuple ;

Mais il faudroit les vaincre en tyran sanguinaire.  
 S'il n'est un don des cœurs, le sceptre peut-il plaire ?

M A U N Y.

. . . . . Ah , je vous reconnois !  
 Voilà le noble orgueil d'un cœur vraiment anglois.

*Edouard* , par d'autres vertus encore ,  
 se promet de faire regretter aux François  
 de ne l'avoir pas eu pour maître : mais  
*Saint-Pierre* , toujours ferme dans l'amour  
 des siens , lui dit avec une noble fran-  
 chise :

Seigneur , par vos vertus attendez des François ;  
 Respect , estime , amour , & non de tels regrets ;  
 &c. &c.

*Harcourt* pénétré de joie & de reconnaissance, desire sacrifier sa vie sous les drapeaux désormais réunis de *Valois* & d'*Edouard*. *Aliénor* touchée du même sentiment félicite *Edouard* sur son retour vers l'humanité, & termine cette admirable tragédie, l'école touchante des Rois & des Sujets, par ces derniers vers :

.....  
 Ah ! de l'humanité rétablissez les droits.

( *Valois & Edouard* ).

A l'Europe tous deux, faites chérir ses loix.  
 Que par vous des vertus cette mère féconde  
 Soit la Reine des Rois & l'oracle du monde.

*Cette pièce, comme on l'a indiqué plus haut, se trouve imprimée chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au temple du goût. Les Marchands & les personnes de province qui souhaiteront se la procurer, sont priés de s'adresser directement à lui, afin d'éviter les contrefaçtions & l'équivoque d'une autre Tragédie, non représentée, qui porte le même titre.*

Fin de l'extrait du *Siège de Calais*.

Nous nous trouvons obligés de remettre au prochain *Mercur*e les observations que nous joignons ordinairement à nos extraits.

Le sublime du sujet & les grandes beautés enchaînées l'une à l'autre sans interruption dans le *Siège de Calais*, ne peuvent échapper à aucun de nos lecteurs ; & c'est en quelque sorte blesser la sagacité de leur jugement, que de les prévenir sur les motifs de leur admiration. Cette pièce, qui doit paroître imprimée presque en même temps que notre extrait, ayant été universellement lue en entier, les réflexions qu'elle doit fournir en seront mieux senties, & tourneront encore plus sûrement au profit de l'art & à la gloire de l'Auteur. La nouveauté du *Siège de Calais* durera plus long-temps que bien d'autres. Tout ce qui y sera relatif n'aura pas le ridicule de paroître suranné. Nous ajoûterons seulement qu'après la neuvieme représentation, le succès est égal à celui de la premiere.



*VERS à M. DE BELLOY, faits en sortant d'une représentation du Siège de Calais. Par M. le COMTE DE \* \* \*.*

**D**U Siège de Calais quand tu peins les horreurs ,  
 De la France attendrie on voit couler les larmes ,  
 Comme une mère tendre arrosé de ses pleurs ,  
 D'un fils qu'elle a nourri les succès & les charmes ,  
 On te fête à la ville , on te nomme à la Cour ,  
 Le Citoyen t'admire , & sa voix te couronne .  
 Pour prix de ton sublime amour ,  
 Et des leçons que ton drame lui donne .

### COMÉDIE ITALIENNE.

**O**N a continué sur ce théâtre avec succès *l'Ecole de la jeunesse* ou *le Barneveld François*, comédie en trois actes , mêlée d'ariettes , paroles de M. ANSEAUME , musique de M. DUNI. Cette pièce , qui est imprimée chez DUCHESNE , *rue Saint Jacques au temple du goût*, est une de celles de ce genre dont le dialogue , un peu moins coupé par les ariettes , fournit le mieux la lecture.

Mercredi 27 Février on donna sur le même théâtre la première représentation de *Tom Jones*, comédie en prose en trois actes, paroles de M. POINSINET, musique de M. PHILIDOR. Cette pièce ne fut pas reçue favorablement. Le lendemain Jeudi 28, à la seconde représentation, elle fut très-vivement & continuellement applaudie; les Auteurs demandés & reçus du public avec acclamations. Dans un jugement aussi contradictoire il ne nous appartient que de rapporter fidèlement les faits. On rendra compte de la pièce & des suites du succès dans le prochain *Mercur*.

## CONCERT SPIRITUEL.

*Du 2 Février, fête de la Purification.*

**O**N exécuta *Domine exaudi*, Motet à grand cœur, tiré du Cantique d'*Habacuc*, de la composition de M. d'*Auvergne*, Surintendant de la Musique du Roi. M. *Bernard* & M. *Durand* chanterent chacun un Motet à voix seule. M. *Capron* exécuta un Concerto de violon de sa composition. M M. *Duport* & *Kohaut* exécuterent des duos de violoncelle & de luth. Le Concert finit par *Salve Regina*, Motet à grand cœur de M. *Kohaut*, dans lequel M. *Duport* accompagna les récits.

## A P P R O B A T I O N .

**J'**A I lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le Mercure du mois de Mars 1765 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce 3 Mars 1765.

GUIROY.

## T A B L E D E S A R T I C L E S .

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

## A R T I C L E P R E M I E R .

<b>L</b> E T T R E à M. de la Place ,	page 5
RECHERCHES sur la barbe. Par le Père Oudin, Jésuite.	6
EPI T R E à Mademoiselle Doligny.	25
EPI T R E en forme d'étrennes à Monsieur le Prince * * * , &c.	28
A M. de la Place , Auteur du Mercure.	30
A R I E T T E à une Demoiselle de quinze ans , &c.	31
L' E C H O du Public. A M. Favart.	32
P L A I N T E S d'une Linotte perchée sur un arbrisseau , la patte attachée à un fil qu'un enfant tient dans sa main.	33
V E R S de M. de Voltaire sur l'élection du Comte Poniatowsky.	35
L E T T R E de M. Rameau à M. Houdard de la Motte , de l'Académie Française , pour lui demander des paroles d'Opéra.	36

M A R S 1765.	215
VERS adressés à Mlle <i>Dangeville</i> le jour du début du sieur <i>Blainville</i> fils.	40
LES Plaisirs de l'Amitié, sur l'air de l' <i>Avoyerie</i> .	41
L'AMOUR des Vieillards, sur l'air : <i>Que ne suis-je la fougere</i> .	42
A Monsieur <i>H.</i> . . . ancien Introduceur des Ambassadeurs, le jour de S. André.	44
VERS mis au bas du portrait de Madame <i>B.</i> . . morte à l'âge de dix-sept ans.	45
A M. <i>D.</i> . . <i>B.</i> . . <i>S.</i> . . de <i>C.</i> . . <i>B.</i> . . <i>L.</i> . . <i>C.</i> . . au <i>P.</i> . .	46
VERS à M. . . . .	47
LE Vendeur d'Eau-de-vie.	<i>ibid.</i>
A Mademoiselle <i>Doligny</i> , de la Comédie Françoise, le jour de sa fête.	48
A Mademoiselle <i>B.</i> . . . . sur l'air : <i>Dieu des amours</i> .	49
L'ORACLE. Anecdote Grecque.	<i>ibid.</i>
ENIGMES.	75
LOGOGYPHES.	76
CHANSON. L'Automne. Ode anacréontique à M. <i>C. D.</i> chez qui M. le Chevalier de <i>Juilly-Thomassin</i> passa les vendanges.	78

## ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> sur un fait historique de l'année 1650, concernant la Ville de <i>Saint-Jean-de-Lône</i> en Bourgogne.	82
CATALOGUE hebdomadaire, ou liste des livres nouveaux qui sont mis en vente chaque semaine, tant en France que chez l'Etranger.	88
AVIS aux Gens de Lettres.	90
Lettre à l'Auteur du <i>Mercur</i> .	93
LETTRE de M. <i>Royer</i> , ancien Chirurgien Aide-Major des Armées du Roi, à M*** sur une brochure anonyme, portant pour titre :	

216 MERCURE DE FRANCE.  
*Parallele des différentes méthodes de traiter  
 la maladie vénérienne ; brochure in-12 1764.* 49  
 ANNONCES de livres. 96

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

Extrait de la séance publique de la Société de  
 Belles-Lettres, Sciences & Arts de Cler-  
 mont-Ferrand, tenue à l'Hôtel de Ville  
 le 26 Août 1764. 123  
 SUJET du Prix de l'Académie des Sciences,  
 Arts & Belles-Lettres de *Dijon*, pour l'an-  
 née 1766, &c. 137

ART. IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE. Remarques sur la découverte des  
 cataractes secondaires. 138  
 LETTRE à M. *Dejean*, Maître en Chirurgie  
 de Paris. 144

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE. 147

ART. V. SPECTACLES.

SUITE des spectacles de la Cour, à Versailles. 150  
 SPECTACLES de Paris. Opéra. 156  
 COMÉDIE Française. 159  
 EXTRAIT du Siège de Calais, ou le Patrio-  
 tisme, Tragédie, par M. *de Belloy*. 162  
 VERS à M. *de Belloy*. 212  
 COMÉDIE Italienne. 212  
 CONCERT Spirituel. 213

---

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue  
 Dauphine.







